

Proche-Orient : guerre quotidienne

■ De Ramallah à Tel-Aviv : nouveau week-end sanglant

■ Israéliens et Palestiniens enfermés dans le cycle des violences

■ En Israël, la renaissance d'un mouvement de la paix

■ Un appel d'intellectuels des deux bords : « Oui à la négociation, non à l'occupation »

Lire pages 2 et 3

► www.lemonde.fr/israel-palestiniens

Corse : le débat sur l'amnistie

LES JOURNÉES internationales de Corte, qui rassemblent chaque année les composantes du mouvement nationaliste corse, ont été marquées par la relance du débat sur l'amnistie. Les nationalistes la revendiquent « pour les prisonniers ou recherchés ». Ils demandent au gouvernement un geste symbolique fort, le mettant dans une situation politique difficile avant une période électorale. Jean-Guy Talamoni estime cependant que la paix peut encore être sauvée et affirme son « optimisme » sur le processus de Matignon.

Lire page 5 et notre éditorial page 9

► www.lemonde.fr/corse

La vérité par les lettres



JENNY HOLZER

LE CAPC-MUSÉE d'art contemporain de Bordeaux s'ouvre aux recherches d'une plasticienne new-yorkaise, Jenny Holzer, qui combat les messages du monde par des installations et des projections monumentales.

Lire page 19

► www.lemonde.fr/festivals

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 48 FB ; Canada, 2,50 \$ CAN ; Côte d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 250 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 Dh ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3,30 FL ; Portugal, 300 PTE ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.

M 0147 - 807 - 7,50 F - 1,14 €



Voyage dans le « cybersquat »

● De nombreuses personnalités et entreprises ont été dépossédées de leur nom sur Internet
● De nouvelles catégories sont créées pour mettre de l'ordre sur le réseau ● Les attributions de « .biz » se terminaient lundi pour les marques déposées ● La course mondiale aux noms de domaine est relancée

PROTÉGER son nom sur Internet n'est pas chose aisée. Selon la règle du « premier arrivé, premier servi », n'importe qui peut déposer un nom de site suivi de la célèbre extension « .com ». On recense plus de 22 millions d'adresses avec cette terminaison. De nombreuses personnalités et entreprises ont fait les frais de cette liberté absolue et ont eu maille à partir avec des « squatteurs » du cyberspace. Au prix de longs procès, d'arbitrages ou de négociations à l'amiable, elles sont souvent parvenues à récupérer leur nom. Mais de nombreuses adresses n'ont jamais été réclamées par leurs propriétaires « légitimes » comme jacqueschirac.com ou lioneljospin.net...

Pour tenter de mettre de l'ordre dans cette jungle, l'organisme chargé de superviser la gestion des noms de domaines a décidé de lancer sept nouvelles extensions. Cette fois-ci, la procédure est censée être ouverte et transparente pour permettre aux titulaires de marques déposées de faire valoir leurs



droits. Les entreprises avaient ainsi jusqu'au lundi 6 août pour revendiquer les adresses se terminant par « .biz » (pour « business »). Ce nouveau suffixe fera son apparition en octobre, en même temps que « .info » et quelques semaines avant « .name ». Quatre autres extensions dont « .museum » suivront dans les prochains mois.

L'introduction de ces nouvelles catégories ne fait pas l'unanimité. Le directeur général de l'Association française pour le nommage Internet (Afnic) craint ainsi que ces nouveaux noms n'aient pas la visibilité des actuelles adresses en « .com » et qu'ils ne se traduisent par la multiplication des litiges. La grande difficulté, dans les conflits de « cybersquat » transfrontalier, consiste à faire reconnaître, dans le pays du détenteur du nom controversé, un jugement pris dans le pays du plaignant. Il faut alors se tourner vers les procédures d'arbitrage au niveau international.

Lire page 10



ATHLÉTISME

Greene, pour la troisième fois

Le sprinter américain Maurice Greene a remporté pour la troisième fois consécutive le titre mondial du 100 mètres, lundi 6 août, aux championnats du monde d'athlétisme d'Edmonton (Canada). Seul avant lui Carl Lewis avait réussi cet exploit. Greene a couru la distance en 9 s 82, troisième meilleure performance de tous les temps. Les chances françaises se sont amenuisées après l'abandon de l'heptathlonienne Eunice Barber, qui a mordu ses trois essais au lancer du poids.

p.14 et 15

« Mondialisation » du milieu et « normalisation » de l'insécurité au Japon

TOKYO

de notre correspondant

Les Français et les Japonais ont un point commun : ils s'inquiètent de l'augmentation de la criminalité sur leur territoire. Au cours du premier semestre, les infractions ont augmenté de 9,58 % en France et de 15,9 % au Japon. Si le rythme est plus rapide dans le cas de l'archipel, l'insécurité y reste néanmoins beaucoup plus faible qu'en France : avec une population deux fois supérieure à la nôtre, le Japon a enregistré 1,2 million d'infractions au cours de cette période, contre plus de 2 millions dans le cas de la France. Pays le plus sûr du monde - avec 1,2 homicide pour 100 000 habitants contre 6,3 aux Etats-Unis -, le Japon tend cependant à se « normaliser » en matière de criminalité sous le double effet de la mondialisation et de la crise économique.

L'augmentation des cambriolages et des vols, conjuguée à l'augmentation des ventes de caméras de sécurité et de coffres-forts d'appartement, témoigne d'un sentiment diffus de plus grande insécurité. Celui-ci est dû à une progression de la petite délinquance, qui prend de

court la police. Le taux d'arrestation a chuté de 25 % à 19 %. Mais, pour la première fois depuis trente-cinq ans, les prisons sont pleines.

Le Japon ignore le phénomène des banlieues dans des parcs ou de clochards sont rares. Mais des « braquages » à main armée, des cambriolages qui tournent mal et entraînent des morts ou, dernièrement, celle d'un jeune bonze agressé par des loubards à moto ont choqué l'opinion, déjà ébranlée par les crimes atroces commis par des adolescents.

Deux phénomènes concourent à cette augmentation de la criminalité. La crise économique, qui a entraîné un chômage plus important que ne l'indiquent les statistiques officielles (4,9 %), précipite à la rue un nombre croissant de personnes. Etablissant une corrélation entre chômage et criminalité, une étude du ministère de la justice montre qu'au cours des quinze dernières années le nombre des incarcérations a évolué parallèlement aux fluctuations du marché de l'emploi. Mais ce n'est là - si tant est que cette corrélation soit fondée - qu'une par-

tie de l'explication de l'augmentation de la petite criminalité.

Une cause plus profonde et durable est l'effet pervers de la loi contre le crime organisé de 1992. Cette loi a contraint les grandes bandes de yakuzas (la mafia nipponne) à rentrer la tête, laissant le champ libre à une nouvelle criminalité, plus violente et peu soucieuse du pacte tacite entre police et truands traditionnels qui évitait de dépasser un certain seuil de tolérance sociale. Cette nouvelle criminalité a deux composantes : les « loups solitaires », des truands nippons en rupture de bande, et des voyous étrangers. Le vide laissé par le recul des yakuzas est visible jusqu'au fin fond des provinces : y sévissent des truands chinois - venus du Fujian ou de Hong-kong -, coréens et sud-américains. Auteurs de casses, de hold-up et de vols, ils se livrent parfois à des règlements de comptes sanglants. Même le milieu nippon se « mondialise », et les Japonais s'en inquiètent, à juste raison.

Philippe Pons

► www.lemonde.fr/japon2001



L'ALLEMAGNE ET L'HOLOCAUSTE

« Campagne insensée »

Dans une pétition internationale, lancée notamment par Pierre Vidal-Naquet, une trentaine d'historiens et de chercheurs en sciences humaines demandent « l'arrêt immédiat » de la « campagne insensée » lancée pour financer le Mémorial de Berlin de l'Holocauste. Cette campagne utilise en effet un slogan négationniste : « L'Holocauste n'a jamais existé. » (photo). p. 24

POINT DE VUE

Rendez leur souveraineté aux Européens !

par Charles Pasqua

ROMANO PRODI, président de la Commission de Bruxelles, a publié récemment dans ces colonnes un article intitulé « Rendre l'Europe aux Européens » (Le Monde du 26 juillet). L'intérêt de ce texte, exemple typique de langue de bois bruxelloise, ne réside pas dans ce qu'il dit, mais dans ce qu'il ne dit pas. Car si M. Prodi juge nécessaire de « rendre l'Europe aux Européens », c'est bien parce qu'il estime que celle-ci leur a été indûment dérobée. Il regrette que les peuples « ne s'intéressent pas aux institutions européennes » parce que « le système politique de l'Union est extrêmement complexe et difficile à comprendre pour l'homme de la rue ». Pour porter remède à cette situation, il annonce fièrement un début de solution : « La Commission a adopté un Livre blanc sur la réforme de la gouvernance européenne, qui vise à rendre le fonctionnement de l'Union plus transparent. » De qui se moque-t-on ? Que pense la ménagère de Romorantin de ce qu'est un Livre blanc ? Quel

sens peut avoir l'obscur promesse de « réformer la gouvernance » pour le paysan du Péloponnèse ou le retraité madrilène ? L'employé de Düsseldorf ou le docker de Rotterdam comprennent-ils l'idée de « rendre le fonctionnement transparent » ? Tout cela me rappelle *Le Malade imaginaire*, lorsque Thomas Diafoirus trouve le pouls d'Argan « duriscule » et « un peu caprisant » avant de diagnostiquer une « intempérie dans le parenchyme splénique ».

Les fédéralistes se transforment en docteurs Diafoirus ressassant des formules creuses parce qu'ils ne savent plus quoi faire pour combler le fossé grandissant qui sépare les peuples européens de la construction d'une Europe fédérale.

Lire la suite page 9

Charles Pasqua, ancien ministre, député européen, est président du Rassemblement pour la France.

► www.lemonde.fr/ue



VIDÉO

L'empire des jeux

2. Majestic

Aux frontières du réel et du virtuel, Majestic est un jeu envahissant qui s'infiltré dans la vie des joueurs 24 heures sur 24. Appels téléphoniques, messages par fax ou e-mails, on avance dans un univers parallèle en perdant peu à peu ses propres repères, avec la sensation d'être en permanence surveillé. p. 8

International.....	2	Aujourd'hui.....	14
France-Société.....	5	Météorologie, jeux.....	17
Régions.....	7	Culture.....	19
Immobilier, annonces.....	7	Guide culturel.....	21
Horizons.....	8	Carnet.....	22
Entreprises.....	10	Abonnements.....	22
Tableau de bord.....	11	Radio-Télévision.....	23

PROCHE-ORIENT Israël et les Palestiniens se sont livrés, samedi 4 et dimanche 5 août, à un cycle d'actes de violence et de représailles à un rythme jamais égalé. ● **MARWAN**

BARGHOUTI, responsable du Fatah en Cisjordanie, estime qu'il était visé dans la première de ces attaques, samedi, lorsque des tirs de roquettes israéliennes ont touché le véhicule de

l'un de ses adjoints devant le siège du Fatah, dans la ville de Ramallah, en Cisjordanie. ● **ISRAËL** affirme que c'est ce dernier, Mohammad Abou Halawa, qui était visé. Il est brûlé au

deuxième degré. La voiture à bord de laquelle se trouvait M. Barghouti n'a pas été touchée. ● **UNE LISTE NOIRE** « non exhaustive » de sept « terroristes » recherchés par l'Etat

juif a été publiée, dimanche, par le ministère de la défense. ● **UNE MANIFESTATION** des mouvements pacifistes israéliens a été organisée samedi à Tel-Aviv.

Israël et les Palestiniens s'affrontent en représailles croissantes

Après l'attaque à la roquette par Tsahal d'un convoi de voitures dans lequel se trouvait le responsable du Fatah pour la Cisjordanie, Marwan Barghouti, ripostes et contre-ripostes se succèdent à une cadence inédite. Le gouvernement d'Ariel Sharon publie une liste de sept « terroristes » recherchés

UN RAID MANQUÉ contre un dirigeant du Fatah et de l'Intifada à Ramallah, des échanges de tirs entre les Palestiniens et l'armée israélienne dans la région Bethléem - Beït Jala - Gilo, près de Jérusalem, un attentat à l'arme automatique près du ministère de la défense israélien, à Tel-Aviv, et le meurtre ciblé d'un militant du Hamas, à Tulkarem, en Cisjordanie : le conflit entre Israël et les Palestiniens a touché des sommets les samedi 4 et dimanche 5 août. Le cycle des représailles et contre-représailles a pris un rythme jamais égalé.

● **L'armée israélienne** a attaqué à la roquette, samedi, deux voitures palestiniennes qui s'apprêtaient à quitter l'aire de stationnement du bureau du Fatah, dans la ville de Ramallah, siège de l'Autorité palestinienne, en Cisjordanie. Marwan Barghouti, responsable du Fatah pour la Cisjordanie, se trouvait à bord de l'un des véhicules. Deux missiles ont été tirés d'une position militaire proche de la colonie israélienne de Psagot, à l'est de Ramallah. L'un des missiles a manqué son but et un autre a touché la voiture d'où venait de s'extraire un adjoint de M. Barghouti, Mohammad Abou Halawa, qui a été brûlé au second degré.

● **Marwan Barghouti** estime qu'il était personnellement visé. « Il s'agit maintenant clairement d'une guerre totale. Ils [les Israéliens] essaient de réduire au silence les fusils de l'Intifada, mais

notre réponse sera d'intensifier la résistance », a-t-il déclaré. Marwan Barghouti « mérite largement la mort (...), car il est largement responsable des attaques contre Israël », mais il n'était pas visé, a commenté Gideon Erza, vice-ministre israélien de la sécurité intérieure. « Barghouti n'est pas une cible » a affirmé

« Meurtres ciblés » et non « assassinats »

La BBC a démenti, samedi 4 août, avoir interdit à ses journalistes en Grande-Bretagne et au Proche-Orient d'utiliser le mot « assassinats » pour qualifier les meurtres de Palestiniens perpétrés par Israël, comme l'avait rapporté le quotidien britannique *The Independent*. « Dans le cadre d'une discussion de routine sur la terminologie utilisée, on a estimé que le mot "assassinat" devrait être utilisé lorsque l'on fait référence au meurtre d'un dirigeant politique ou religieux de haut rang, suivant la définition qu'en donne le dictionnaire, plutôt qu'à chaque fois qu'un meurtre a lieu », a expliqué la BBC. Le correspondant de *The Independent* pour le Proche-Orient, Robert Fisk, affirmait en première page du quotidien que la BBC a demandé dans une note interne à ses journalistes de préférer au mot « assassinat » l'expression « meurtre ciblé ».

mé le ministre de la défense, Benjamin Ben Eliezer. D'après des sources des services de sécurité citées par la radio militaire, c'était bien Mohammad Abou Halawa – de son vrai nom Majed Saïd Mounir Diria – qui était visé pour le meurtre de huit Israéliens. Son nom figurait sur une liste d'activistes palestiniens dont l'Etat juif a réclamé, sans succès, l'arrestation par l'Autorité palestinienne. Il est un officier de la Force 17, unité d'élite de la garde de Yasser Arafat, le président de l'Autorité palestinienne.

● **Ahmad Qoreï**, alias Abou Alaa, président du Conseil législatif palestinien (parlement), avait averti, quelques heures avant l'attaque, que l'Autorité palestinienne et ses cadres pourraient devoir « entrer dans la clandestinité » si l'escalade israélienne continuait. « Le gouvernement israélien se livre à une escalade militaire graduelle et systématique conformément à un plan visant à mener une guerre totale contre l'Autorité et le peuple palestiniens », avait dit M. Qoreï. Yasser Abed Rabbo, le ministre de la culture et de l'information palestinien, redoute que « les assassinats israéliens conduisent à des actes de vengeance, dont la responsabilité, a-t-il dit, incombera au gouvernement israélien ainsi qu'à (Ariel) Sharon (le premier ministre israélien) personnellement ».

● **Le quartier de colonisation juive de Gilo**, à l'est de Jérusalem, a essuyé, quelques heures après

l'attaque, des tirs nourris à partir de la localité palestinienne voisine de Beit Jala, attenante à Bethléem. Une habitante de Gilo a été légèrement blessée par un éclat de balle et quatre appartements ont été touchés. Les canons de char et les mitrailleuses lourdes israéliennes sont aussitôt entrés en action. Une religieuse de quarante-deux ans,

geant Bethléem, ainsi que près du Tombeau de Rachel.

● **Deux hélicoptères israéliens** ont tiré, dimanche à l'aube, des missiles antichars contre un poste des forces de sécurité palestinienne dans le sud de la bande de Gaza. Il n'y a pas eu de blessés. Le commandant du poste, Fawzi Zagzoug a estimé que l'attaque visait à le tuer. L'ar-

où il tentait de s'enfuir. Il est décédé quelques heures plus tard. Il s'agit d'un résident de Jérusalem-Est, Ali Al Joulani, père de famille jusque-là sans histoires. L'attaque a eu lieu à proximité de la base de l'état-major, généralement très animée le dimanche après le congé du week-end. Elle est sans précédent.

● **Des hélicoptères israéliens** ont tiré, dimanche après-midi, des missiles sur la voiture d'un jeune activiste du Hamas, Amer Al Hadri, le tuant. Ce meurtre ciblé a eu lieu à Tulkarem, en Cisjordanie. Dans un communiqué, l'armée israélienne a affirmé qu'Al Hadri était « un haut responsable du mouvement islamiste qui planifiait un attentat-suicide pour les jours prochains en territoire israélien ».

● **Une liste de sept activistes palestiniens** recherchés par Israël pour actes de terrorisme a été publiée, dimanche, par le ministère israélien de la défense. Celui-ci a précisé qu'elle n'était pas exhaustive (lire page 3).

● **L'armée israélienne** a bombardé trois positions de la sécurité palestinienne en Cisjordanie, dans la nuit de dimanche à lundi, en riposte à une attaque sur une route contre des colons qui a fait un tué et quatre blessés, a annoncé un porte-parole militaire. Des chars israéliens ont tiré au canon contre les trois positions situées dans le secteur autonome de Cisjilija, dans le nord ouest de la Cisjordanie. – (AFP, Reuters.)

Les Etats-Unis appellent à un arrêt des violences

Face aux violences qui continuent de creuser le fossé entre Israël et les Palestiniens, le silence et l'inertie internationaux sont assourdissants. Les Etats-Unis ont renouvelé, samedi soir 4 août, leur appel à un arrêt des violences au Proche-Orient, après la tentative de meurtre ciblé à Ramallah. « Les deux parties ont besoin de promouvoir une atmosphère de modération et de calme afin de pouvoir faire progresser la mise en place des recommandations du rapport Mitchell », a déclaré un responsable du département d'Etat.

En visite au Liban, le vice-ministre japonais des affaires étrangères, Seikin Sugiura, s'est prononcé pour la poursuite des consultations au sein du G 8 sur l'envoi d'observateurs chargés de surveiller la trêve entre Palestiniens et Israéliens. « La situation est très sérieuse. Le président palestinien, Yasser Arafat, a fait référence au communiqué du G 8 pour souligner la nécessité de l'envoi d'observateurs internationaux », a-t-il déclaré à la presse.

Sœur Margaret, a été légèrement blessée par les tirs d'obus qui ont fortement endommagé le couvent grec orthodoxe de Mar Saba, à Beit Sahour, près de Bethléem. Une dizaine de Palestiniens ont été blessés. Tsahal a, par ailleurs, affirmé avoir été prise pour cible près des colonies juives de Har Homa, d'Efrat, sur une route lon-

mée israélienne a assuré qu'elle ripostait au tir de deux obus de mortier contre une de ses positions.

● **Huit soldats israéliens et deux civils** qui se trouvaient devant le ministère de la défense, à Tel-Aviv, ont été blessés, dimanche, par des tirs à l'arme automatique déclenchés par un Palestinien. Ce dernier a été grièvement blessé au moment

Marwan Barghouti, un chef dont l'influence certaine a été surdimensionnée par les Israéliens

ON A BEAUCOUP PRÊTÉ à Marwan Barghouti depuis le déclenchement de la seconde Intifada, fin septembre 2000. En Israël, on le qualifie de chef du Tanzim (qui, en arabe, signifie organisation), la

PORTRAIT

Militant de longue date. A quarante-trois ans, il est très proche des jeunes du Fatah et de la population

branche armée du Fatah, avec une emphase qui suggère qu'il s'agit d'une phalange aussi mystérieuse que redoutable. La rumeur, tenace, en a également fait un opposant au président de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, auquel il chercherait à succéder en « se plaçant » via l'Intifada. On ne prête qu'aux riches et, si l'on en croit des sources palestiniennes, peu de choses dites à son propos sont fondées. A quarante-trois ans, marié et père de

deux enfants, Marwan Barghouti est, depuis 1996, membre du Conseil législatif palestinien (CLP, parlement). Il est l'un des plus importants responsables du Fatah, et son principal en Cisjordanie. Très actif lors de la première Intifada (1987-1993), il a passé quelques années en prison – où il a appris l'hébreu – avant d'être déporté en 1989 vers le Liban, d'où il est allé rejoindre Yasser Arafat à Tunis. Président du groupe d'amitié avec la France au sein du CLP, il a fait partie de délégations de parlementaires palestiniens et israéliens invitées par le Parlement européen et par l'Assemblée nationale française, où sa dernière visite remonte à 1999.

D'origine modeste, militant infatigable, d'une très grande intégrité, très proche des jeunes militants du Fatah et de la population, M. Barghouti, assure-t-on de source palestinienne, jouit d'une popularité certaine, notamment au sein du Fatah. C'est lui qui plaide pour une autonomie de ce mouvement après l'avènement de l'Autorité palestinienne, à un moment où

nombreux étaient ceux pour qui le Fatah était mort, ses membres devenant les « apparatchiks » de l'Autorité. D'où peut-être la rumeur sur son opposition à M. Arafat, alors qu'il n'en est rien.

UN DÉÇU DE L'ÉCHEC DES POURPARLERS

« Avant tout, Marwan est un fidèle d'Arafat », assure Saleh Abdel Jawad, docteur en sciences politiques, enseignant à l'université de Bir Zeit où il fut l'un des professeurs de M. Barghouti lorsque ce dernier était président du conseil des étudiants. Mais à la différence de M. Arafat, soumis à une intense pression internationale, Marwan Barghouti peut se permettre une certaine radicalité. Et « quelquefois, Arafat manque de clarté dans sa politique, observe encore M. Abdel Jawad, ce n'est pas le cas de Marwan, dont les buts sont clairs ».

La déception de Marwan Barghouti quant à l'échec des accords d'Oslo – dont il impute la responsabilité au manquement d'Israël à ses engagements – est à la mesure de l'enthousiasme qu'il avait mani-

festé pour ces accords. « J'ai fait partie de ceux qui ont réussi à l'époque à créer une atmosphère nouvelle. Il a fallu être courageux, je vous l'assure, pour convaincre le peuple palestinien que (la paix était la meilleure option) ; et j'ai été à l'avant-garde de cette bataille pour la paix. Aujourd'hui, je me sens trahi par les Israéliens », a-t-il lui-même récemment déclaré au *Monde* (Le Monde du 17 juillet). D'où ses appels à l'Intifada qu'il considère comme le droit légitime d'un peuple en lutte contre l'occupation. Il est néanmoins hostile aux attentats en Israël.

Quant à la notion de Tanzim, c'est, dit M. Abdel Jawad, « un mythe créé par les Israéliens ». « Bien sûr, ajoute-t-il, au sein du Fatah, il y a des gens qui, en raison de la radicalisation du soulèvement, ont pris les armes. Disons que Marwan Barghouti, en tant que l'un des leaders les plus populaires de Cisjordanie, a une certaine influence sur eux. » Quant à le considérer comme LE dirigeant de l'Intifada c'est, disent les Palestiniens, d'autant plus irréaliste, qu'en raison du bou-

clage des territoires palestiniens, il lui serait très difficile de jouer ce rôle – si tant est qu'il soit l'un des artisans de l'Intifada.

« De toute façon, les activités militaires des Palestiniens se déroulent sur un mode anarchique et ne sont pas l'œuvre d'un individu », remarque la journaliste israélienne du quotidien *Haaretz*, Amira Haas, qui est l'une des rares israéliennes à couvrir l'Intifada du côté palestinien. « Je ne pense pas que les Israéliens l'ont pris pour cible samedi, mais ils ont dû vouloir lancer un message clair, à lui et à d'autres responsables de son parti. Et s'en prendre à un homme comme lui revient à renforcer la position de ceux d'entre les Palestiniens qui pensent qu'il n'est pas possible de dialoguer avec les Israéliens. »

Marwan Barghouti « a joué avec le feu et il mérite donc de se brûler les doigts », ont affirmé des responsables non identifiés cités par *Haaretz*. Il aurait donné le feu vert au meurtre d'un moine grec orthodoxe lors d'une embuscade.

Bruno Philip et Mouna Naïm

A Tel-Aviv, frémissements de renaissance du mouvement pacifiste

TEL-AVIV

de notre envoyée spéciale

L'événement n'était pas à la une des journaux israéliens, dimanche matin 5 août, ni même dans les pages intérieures des journaux. Ici, une simple photo assortie d'une légende plus détaillée qu'à l'accoutumée, là une « brève » en page 12. La majorité des journalistes ne s'étaient même pas déplacés pour rendre compte de la marche aux flambeaux baptisée « Non à la guerre inutile ! », qui était organisée la veille au soir à Tel-Aviv. Ils pensaient, à la lumière des rassemblements quasi confidentiels organisés par la gauche ces derniers mois, qu'il n'y aurait personne.

Or, pour la première fois depuis le début de la seconde Intifada, une manifestation de la Coalition de la paix, mouvance de gauche, a réussi à bloquer la circulation, pendant quarante-cinq minutes, sur l'avenue Ibn Gabirol, une des plus longues artères de Tel-Aviv. Ils étaient, selon les estimations, entre cinq mille et dix mille, une fourchette à multiplier par dix à l'échelle de la France. C'est bien peu comparé aux quelque deux cent mille personnes qui participaient aux grand-messes du mouvement La Paix maintenant, du

temps d'Itzhak Rabin ou des débuts d'Ehoud Barak. Et la réaction de nombreux automobilistes qui, de retour de week-end, traitaient les manifestants d'« inconscients », de « fous » ou de « dangereux », ne laissait aucun doute sur le caractère peu populaire de ce rassemblement.

« LE MOMENT EST VENU »

Mais cette manifestation est la première digne de ce nom organisée par la gauche israélienne, depuis dix mois que la violence a éclaté entre Israéliens et Palestiniens. De ce fait, elle constitue une étape importante : elle marque les premiers frémissements d'une renaissance du mouvement pacifiste en Israël. Les organisateurs du mouvement La Paix maintenant, qui chapeautaient l'événement, ont été les premiers surpris par le nombre de participants. Des centaines de personnes ont été refoulées à l'entrée du terrain où les manifestants devaient écouter les discours politiques. Quant aux orateurs, heureux de l'importance de l'auditoire, ils remercièrent tous ceux qui étaient venus et parlèrent longuement, comme pour s'enivrer de la foule le plus longtemps possible. Partis du mémorial dédié à

Itzhak Rabin, sur la place du même nom, où le premier ministre fut assassiné le 4 novembre 1995, les manifestants ont défilé aux cris de « Paix oui, occupation non ». Arrivés à leur destination finale, le ministère de la défense, quelques-uns ont hurlé sous ses fenêtres : « Deux Etats pour deux peuples », le slogan du mouvement d'extrême gauche, Goush Shalom.

Les participants, plutôt des adultes venus des quatre coins du pays, avaient du mal à identifier ce qui les avait motivés à se mobiliser après dix mois de repli sur soi, si ce n'est le sentiment que « le moment est venu de faire quelque chose ». Pour Tsvi Nadav, « il fallait qu'une voix s'élève pour dire qu'on ne veut pas la guerre. Même si on est désorienté, voire déçu par l'attitude des Palestiniens, il faut cesser l'occupation, quitte à faire comme au Liban, c'est-à-dire se retirer de manière unilatérale sur les frontières de 1967 ».

Son épouse, Myriam, enchérissait : « On doit manifester avant qu'il y ait la guerre, pas après. » A la tribune, Yossi Sarid, responsable du parti de gauche Meretz, a exhorté le gouvernement à « revenir à la table des négociations », à « accepter la présence d'une force

internationale sur le terrain, qui ne serait pas seulement américaine », et à « mettre fin à l'occupation ».

Le premier ministre, Ariel Sharon, ne semble prêt à aucune de ces concessions pour le moment. Mais un document confidentiel du Centre de recherches politiques du ministère des affaires étrangères, révélé à la presse, suggère de faire un geste à l'égard de Yasser Arafat, afin que le président de l'Autorité palestinienne puisse arrêter l'Intifada sans perdre la face.

Le geste consisterait à effectuer le troisième redéploiement de l'armée israélienne en Cisjordanie, prévu par les accords de Wye River, signés à l'automne 1999 par le premier ministre d'alors, Benjamin Nétanyahou, dont le ministre des affaires étrangères n'était autre qu'Ariel Sharon. « De toute façon, cela [le troisième redéploiement] est "dû" aux Palestiniens et le prix en serait acceptable pour la population israélienne », a déclaré au *Monde* une source autorisée. S'il s'engageait sur cette voie, M. Sharon, pourrait répondre à ceux qui y sont hostiles que ce retrait ayant été négocié de longue date, il se contenterait d'honorer les accords existants.

Catherine Dupeyron

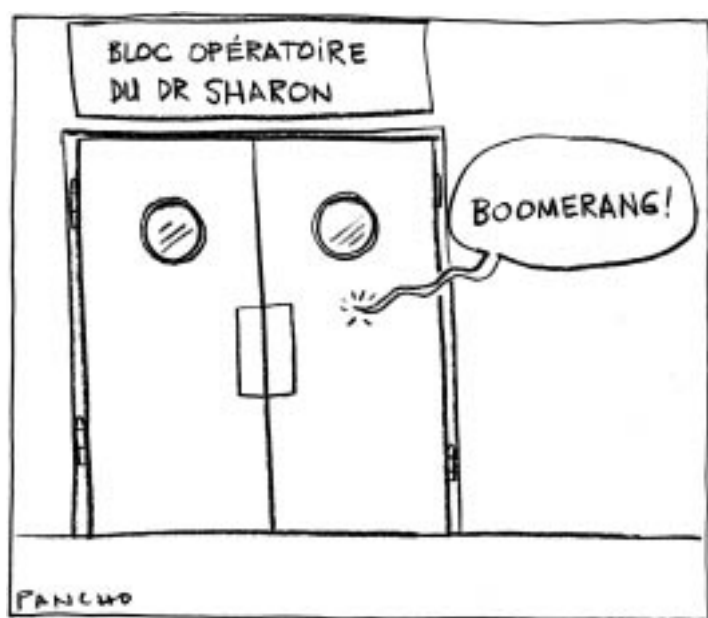
Appel israélo-palestinien à la reprise des négociations de paix

UNE CINQUANTAINE d'intellectuels et hommes politiques de premier plan israéliens et palestiniens disent « non au bain de sang, non à l'occupation, oui aux négociations, oui à la paix », dans une déclaration commune publiée le 25 juillet. « Nous refusons d'accepter la détérioration de la situation actuelle, avec une liste croissante de victimes, de souffrances et la probabilité que nous pouvons tous être submergés par un océan de haine mutuelle », écrivent les signataires. Refusant « la régression facile dans la peur, la haine et la vengeance », ils affirment croire en la possibilité d'une « solution négociée au conflit (...) ». Les accusations, les mises à l'index ne constituent pas une politique et ne peuvent se substituer à un engagement profond », soulignent-ils.

« Le temps qui passe ne bénéficie qu'à ceux qui ne croient pas à la paix », assurent-ils, réclamant l'application des résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité de l'ONU, qui impliquent l'échange de la terre contre la paix, se prononcent pour « deux Etats (...) séparés par la frontière du 4 juin 1967, Israël et la Palestine, avec leur capi-

tale respective à Jérusalem ». Dans l'immédiat, ils demandent l'application « urgente » des recommandations de la commission Mitchell pour la désescalade, ce qui, rappellent-ils, « inclut l'arrêt total des violences, le gel total de la construction dans les colonies, l'application des accords en suspens et le retour aux négociations. Ce processus doit être surveillé par une partie tierce objective. »

Côté palestinien, trois ministres, Yasser Abed Rabbo, Hisham Abdel Razeq et Nabil Amr, deux députés, Hanane Achraoui et Hakam Balaoui, plusieurs universitaires, dont Sari Nusseibé, Gabi Baramki et Salim Tamari, ainsi que des juristes, des artistes et des hauts fonctionnaires ont signé l'appel. Janet Aviad et Galia Golan, du mouvement La Paix maintenant, quatre anciens ministres, Chaïm Omron et Yair Tsaban, du Meretz, Yossi Beilin et Yuli Tamir, du Parti travailliste, de nombreux universitaires, intellectuels et hommes de lettres, dont David Grossman, Moshe Halberthal, Ab Yehoshua, Dan Yaacobson, Amos Oz, ont signé du côté israélien.



Israël publie la liste des sept « terroristes » les plus recherchés

LE MINISTÈRE israélien de la défense a publié, dimanche 5 août, la liste des sept « terroristes palestiniens » les plus recherchés, quelques heures après l'élimination en Cisjordanie d'un activiste islamiste du mouvement radical Hamas. Dans un communiqué, le ministère précise avoir transmis le nom de ces « terroristes » à l'Autorité palestinienne pour qu'elle procède à leur arrestation, « ce qu'elle n'a pas fait ».

« Ces terroristes ont continué leurs attaques librement », ajoute le ministère, en précisant qu'il ne s'agit que d'une liste partielle transmise à l'Autorité palestinienne conformément aux arrangements mis au point par le directeur de la CIA, George Tenet. Ce dernier a obtenu des deux parties un cessez-le-feu intervenu le 13 juin, mais resté lettre morte. Les intéressés sont :

- Raad Mohammed Raaf Karmi, vingt-sept ans, activiste du Fatah, le mouvement du président palestinien, Yasser Arafat, accusé du meurtre, le 18 juin, de deux Israéliens à Tulkarem, dans le nord de la Cisjordanie.

- Tabet Azmi Sleimane Mardouhi, vingt-cinq ans, originaire d'Araba, près de Djénine (nord de la Cisjordanie), activiste du Jihad islamique impliqué dans l'attentat-suicide de Hadéra au nord de Tel-Aviv, le 25 mai, qui a fait 45 blessés, et dans un autre attentat dans la même région qui a fait 2 morts et 8 blessés le 16 juillet.

- Mahmoud Ahmed Mohammed Taoualbeh, vingt-deux ans, membre du Jihad islamique de Djénine, impliqué dans l'attentat de Hadéra et dans un attentat-suicide avorté à Afoula, également dans le nord d'Israël, le 11 juillet.

- Kamel Najib Amine Abou Waar, vingt-sept ans, membre de la Force 17, la garde rapprochée de Yasser Arafat, originaire du camp de réfugiés de Balata, près de Naplouse et impliqué dans le meurtre d'un Israélien le 8 mai, dans une colonie de Cisjordanie.

- Ahmed Youssef Moussa Alameh, trente-trois ans, dirigeant du Front populaire de libération de la Palestine (FPLP) en Cisjordanie, originaire de Ramallah, impliqué dans deux attentats à la voiture piégée à Jérusalem, le 8 février et le 21 mars.

- Moussa Mohammed Hussein Kouleyb, trente ans, du Hamas de Khan Younés dans la bande de Gaza, impliqué dans des tirs de mortiers contre des colonies et des positions militaires israéliennes.

- Nabil Hassan Salem Al-Charii, vingt-six ans, membre du Jihad islamique, du camp de réfugiés de Nouseirat dans la bande de Gaza, impliqué dans des tentatives d'attentats-suicides, le 3 février et le 17 juin, dans la bande de Gaza.

Le 1^{er} août, la radio israélienne avait rapporté que le mini-cabinet israélien de sécurité avait décidé de poursuivre sa politique de liquidation « des terroristes et de leurs commanditaires ». - (AFP.)

Les « collabos » palestiniens toujours menacés, malgré l'appel de Yasser Arafat

UN PALESTINIEN a été retrouvé mort, vendredi 3 août, près de la ville de Bethléem. Khaled Moussa Abou Hawa, originaire du village de Sour Baher, près de Jérusalem, a été tué d'une balle dans la tête. La police palestinienne a ouvert une enquête ; et l'Autorité de Yasser Arafat a exhorté les Palestiniens à ne pas rendre justice eux-mêmes. Les auteurs de tels actes, « *quelles qu'en soient les raisons et les justifications* », seront poursuivis en justice, a-t-elle prévenu. Khaled Moussa Abou Hawa, disait la rumeur, était un informateur de l'armée israélienne.

Cette mise à mort extrajudiciaire n'est pas un cas isolé. Deux autres au moins ont été commises deux jours plus tôt. Maintenant que ne prévaut que le langage de la force, et de la destruction entre Israël et les Palestiniens, que la cadence des « *meurtres ciblés* » d'activistes palestiniens par l'Etat juif s'accroît – au moins quatre ont eu lieu en un peu plus d'un mois en Cisjordanie – les assassins de « collabos » risquent de se multiplier.

EXÉCUTIONS SUSPENDUES

Il est évident que l'armée israélienne dispose en Cisjordanie et à Gaza d'informateurs qui la renseignent sur les us et coutumes des Palestiniens qu'elle cherche à « éliminer ». C'est contre ces « indics », considérés comme des traîtres à la cause et des meurtriers par procuration, que se retournent d'abord et avant tout le désir de vengeance qu'engendrent les assassinats sélectifs. Dès janvier, Amnesty International avait mis le doigt sur la plaie et, tout en attirant l'attention d'Israël sur cette conséquence – entre autres – du comportement de son armée, elle avait invité l'Autorité palestinien-

ne à assumer ses responsabilités et à punir sévèrement les coupables.

Citant un responsable palestinien non identifié, l'Agence France Presse a rapporté, vendredi, que la police palestinienne a procédé à une véritable rafle dans la ville de Djénine. Soixante Palestiniens suspects de « collaboration » auraient été arrêtés, mais l'information a été démentie quelques heures plus tard par le chef des renseignements généraux pour la Cisjordanie, Taoufic Tiraoui. Quoi qu'il en soit, ce qui est certain c'est que les condamnations à mort de « collabos » par la justice militaire palestinienne se sont accélérées ces derniers temps. Quatre peines capitales ont été prononcées par la Cour de sûreté de l'Etat, en l'espace de quelques jours, à Naplouse. Or c'est une justice sommaire et expéditive, maintes fois critiquée par de nombreux gouvernements et des organisations de défense des droits de l'homme, y compris palestiniennes. Amnesty International et Human Rights Watch avaient écrit à ce sujet au président Yasser Arafat.

Depuis quelques mois, M. Arafat, qui a le dernier mot en la matière – son aval étant requis pour que la condamnation devienne exécutoire – et qui peut commuer les peines en années de prison, a fait suspendre les exécutions. Après que deux « collabos » eurent été passés par les armes, en janvier, et qu'un troisième suspect fut décapité en prison le mois suivant, sans doute sous la torture, d'autres condamnés à mort n'ont pas été exécutés et croupissent derrière les barreaux. Dans les circonstances actuelles, M. Arafat pourra-t-il continuer à surseoir aux exécutions, alors que la révolte des siens est à son comble ?

M. Na.

La crise politique en Iran provoque le report de la cérémonie d'investiture du président Khatami

A l'origine de ce coup de théâtre, le rejet par le Parlement de la nouvelle équipe du Conseil des gardiens

Pour la première fois, les réformateurs du Parlement iranien ont refusé de jouer le rôle de Chambre d'enregistrement des décisions des conserva-

teurs. En rejetant, samedi 4 août, la nouvelle équipe du Conseil des gardiens de la Constitution, ils ont provoqué le report de la cérémonie d'investiture du président Khatami, qui devait avoir lieu dimanche en présence de ce Conseil. Un incident révélateur d'une cohabitation en failite.

À PEINE les résultats de l'élection présidentielle du 8 juin en République islamique d'Iran avaient-ils été connus que l'un des responsables du camp réformateur avait annoncé la couleur (*Le Monde* du 12 juin). L'une des priorités, avait déclaré au *Monde* Hamid Reza Djalai pour, sera de circonvier le pouvoir du Conseil des gardiens de la Constitution, foncièrement conservateur et qui s'est arrogé des prérogatives extra-constitutionnelles. C'est ce à quoi vient de se livrer indirectement le Parlement (Majlis) à majorité réformatrice. Le succès de la manœuvre n'est pas encore assuré. Elle a eu pour première conséquence le report de quarante-huit heures au moins de la cérémonie de prestation de serment du président de la République, Mohammad Khatami, initialement prévue pour le dimanche 5 août.

De quoi s'agit-il ? La prestation de serment doit avoir lieu en présence des douze membres du Conseil des gardiens, dont la moitié, des juristes, sont désignés par le Parlement sur proposition du chef

du pouvoir judiciaire – actuellement l'ayatollah Mahmoud Hachemi Chahrudi –, l'autre moitié étant nommée par le Guide de la République, c'est-à-dire son autorité suprême, l'ayatollah Ali Khamenei. C'est un peu la quadrature du cercle, le chef du pouvoir judiciaire étant lui-même désigné par le Guide.

Jusqu'à maintenant, les Parlements successifs se bornaient à entériner le choix de la justice. Coup de théâtre samedi 4 août : trois postes de juristes devaient être pourvus, mais les députés ont refusé les personnalités présélectionnées par l'ayatollah Chahrudi, lui demandant de revoir sa copie. Ainsi, pour la première fois, le Majlis ne se bornait plus à être une simple chambre d'enregistrement des desiderata des autres institutions de la République – y compris la justice –, massivement contrôlées par les conservateurs. Perturbé par cette péripétie inédite, le président du Parlement, Mehdi Karroubi, plaida pour le maintien de la cérémonie de prestation de serment en présence d'un Conseil

des gardiens incomplet et proposa qu'un comité soit formé pour trouver un compromis. Mais le Guide, pris de court lui aussi par l'audace des parlementaires, exigea le report.

FAILLITE D'UN SYSTÈME

Ce cas de figure n'est prévu ni par la Constitution ni par l'arsenal des lois. Jusqu'à maintenant, la volonté du Guide a toujours été respectée, même dans les cas où son point de vue n'est pas contraignant. Ce fut notamment le cas il y a quelques mois lorsque le Guide interdit purement et simplement, dans une lettre aux députés, la discussion d'un projet de législation visant à libéraliser quelque peu la loi sur la presse. Le président du Parlement obtempéra, au grand dam de certains parlementaires et surtout de très nombreux Iraniens qui y virent une abdication de la majorité réformatrice du Parlement en qui ils fondaient leurs espoirs.

En refusant les candidats, le Parlement rend au Conseil des gardiens la monnaie de sa pièce. De

fait, ce dernier n'a pratiquement pas manqué une seule occasion de le court-circuiter, par un exercice abusif de son pouvoir de contrôle des lois et plus généralement par le refus, pour non-conformité à l'islam – concept flou et laissant une large place à l'arbitraire – de différentes initiatives, y compris des centaines de candidatures à toutes sortes d'élections. Pour les réformateurs et la majorité des Iraniens, les décisions du Conseil des gardiens sont pour la plupart tout simplement politiques et visent à contrecarrer le projet réformateur.

Reste à savoir quel sera l'épilogue de cette affaire, qui introduit un grain de sable supplémentaire dans les rouages d'un système politique en crise, au sein duquel les tensions quasi éternelles entre les instances supérieures deviennent de plus en plus patentes et s'étalent en public. La cohabitation à l'iranienne est de plus en plus difficile.

Mouna Naïm

► www.lemonde.fr/iran



Notre challenge c'est la vie

Après un bon 1^{er} semestre, Aventis revoit à la hausse ses résultats pour 2001

Activités stratégiques pharmaceutiques

Chiffre d'affaires
8 572 Md€
(+15%)

Résultat net
697 M€
(+44%)

Résultat net par action
0,89 €
(+43%)

Agenda 2001
Résultats du 3^e trimestre :
début novembre

Les résultats du 1^{er} semestre

Le chiffre d'affaires net consolidé et non audité du Groupe s'est élevé à 11,646 milliards d'euros pour le 1^{er} semestre 2001 contre 11,091 milliards d'euros au 1^{er} semestre 2000. Le résultat net s'est élevé à 730 millions d'euros contre 337 millions d'euros (532 millions d'euros avant exceptionnels). Le résultat net par action s'est élevé à 0,93 euro contre 0,43 euro (0,81 euro avant exceptionnels).

Ces résultats englobent encore les activités non stratégiques dont le désinvestissement est prévu dans le cadre du recentrage d'Aventis sur ses activités pharmaceutiques stratégiques.

Bonnes performances des activités stratégiques pharmaceutiques

Le chiffre d'affaires des activités stratégiques du Groupe, pour le 1^{er} semestre, s'est élevé à 8,572 milliards d'euros, soit une progression de 14,9% hors effet de conversion et écarts de structure. Les ventes d'Aventis Pharma aux Etats-Unis ont augmenté de 28% pour atteindre 2,969 milliards d'euros (écart d'activité) au cours des six premiers mois 2001. Les Etats-Unis ont représenté 34,6% du chiffre d'affaires total contre 30,5% au cours du 1^{er} semestre 2000.

L'EBITA a été de 1,763 milliard d'euros pour le 1^{er} semestre 2001 (+30,2%).

Le résultat net a augmenté de 43,3% (597 millions d'euros). Le résultat net par action progresse de 42,8% pour s'établir à 0,89 euro.

Aventis révisé à la hausse ses estimations de résultats pour 2001

« Les bonnes performances de nos activités stratégiques nous ont permis de dépasser significativement les objectifs de croissance que nous nous étions fixés après la fusion. Nous estimons que, cette année, la croissance du chiffre d'affaires de nos activités stratégiques devrait dépasser les 12% en écart d'activité, et la progression de leur résultat par action devrait être d'environ 35%. Avant d'établir des bases solides pour nos performances, nous sommes particulièrement confiants dans notre capacité à générer une croissance durable pour nos actionnaires après 2001. »

Après avoir finalisé les principaux désinvestissements industriels, et après la mise en œuvre du processus de désinvestissement d'Aventis CropScience et d'Aventis Animal Nutrition qui devrait intervenir d'ici la fin de l'année, Aventis est en bonne voie pour devenir une société pharmaceutique à part entière » a déclaré Patrick Langlois, Directeur Financier.

Aventis est bien positionné pour une croissance future

• Produits stratégiques : +43%
Les ventes des produits stratégiques (16 produits pharmaceutiques clés) a augmenté de 43,2% (écart d'activité) à 3,470 milliards d'euros et représente désormais 46,8% du total des ventes de médicaments de prescription. Les principaux produits, moteurs de croissance, sont les suivants : Allegra®/Telfast® (+53,6%), Lavenox®/Denzax® (+52,3%), Taxotere® (+45,3%), Amaryl®/Amarel® (+34,4%), Delix®/Tritace® (+41,5%).

Les ventes de vaccins enregistrent une croissance de 24,6% au 1^{er} semestre atteignant 615 millions d'euros. Ces fortes performances. La croissance a été soutenue par les ventes du vaccin injectable contre la poliomyélite IPOL.

Les ventes de protéines thérapeutiques sont restées stables à 561 millions d'euros contre 556 millions d'euros.

L'activité de Merial (santé animale), société commune avec Merck & Co, a augmenté de 10% pour atteindre 944 millions d'euros. Merial n'est pas consolidé dans le chiffre d'affaires des activités stratégiques d'Aventis.

• De nouveaux produits en vente et en développement

Aventis s'est mobilisé pour accroître ses produits stratégiques actuels et futurs et pour optimiser leur potentiel à travers une gestion active de leurs cycles de vie : Aczone®, utilisé dans le traitement et la prévention de l'acné, a été autorisé en juin 2001 dans l'Union Européenne. Lantus®, la nouvelle insuline à prise quotidienne unique utilisée pour le traitement des diabétiques, a été la tête en Allemagne en juin 2000 et vient d'être lancée aux Etats-Unis au mois de mai 2001. En juillet 2001, Ketek®, antibiotique d'une nouvelle famille destinée au traitement des infections des voies respiratoires, a été autorisé par la Commission européenne. Aventis et Pfizer Inc., qui développent conjointement, produisent et commercialisent conjointement l'insuline inhalée Eubdera™, viennent de terminer le programme d'essais cliniques de phase III du produit et ont commencé à préparer les dossiers de demandes d'autorisation

Les négociations sur la cession d'Aventis CropScience se poursuivent

Commentant le processus de désinvestissement, Horst Waesche, membre du Directoire, a déclaré : « Nous travaillons en étroite collaboration avec nos partenaires, Schering et Bayer, afin d'élaborer un accord formel qui devrait être finalisé dans un futur proche. Cependant, avant de signer un accord liant les deux parties, nous nous conformons à toutes les procédures d'information et de consultation avec les instances représentatives des salariés ».

Aventis est également en négociations exclusives avec CVC Capital Partners Ltd. pour le désinvestissement d'Animal Nutrition. Ces négociations devraient aboutir au cours du 2^{ème} semestre 2001.

La cession à la famille e-Wecker de la participation d'Aventis (50%) dans Wacker-Chemie GmbH devrait se faire en deux étapes et s'achever début 2002.

Grâce principalement aux cessions, l'endettement net du groupe Aventis, à la fin du 1^{er} semestre 2001, s'établit à 11,469 milliards d'euros contre 13,133 milliards d'euros fin 2000.

Aventis a réalisé 687 millions d'euros de synergies depuis sa création

A la fin du 1^{er} semestre 2001, les activités stratégiques d'Aventis ont réalisé 466 millions d'euros de synergies combinées et cumulées. Aventis CropScience a réalisé 221 millions d'euros de synergies depuis début 2000. Comme déjà annoncé, les coûts relatifs à la fusion, s'élevant à 2,45 milliards d'euros, ont été enregistrés sur les exercices 1999 et 2000.

Aucune autre charge de restructuration ne devrait être enregistrée sur l'exercice 2001.

L'émissaire européen Javier Solana arrache à Ohrid un accord vers la paix en Macédoine

Après le statut de la langue, un accord a été obtenu sur la police

L'émissaire de l'Union européenne, Javier Solana, a arraché, dimanche 5 août à Ohrid, un accord sur la participation albanaise dans la poli-

ce ouvrant la voie à un règlement de la crise en Macédoine. Les partis albanais et macédoniens du gouvernement devaient se rencontrer à nou-

veau lundi pour finaliser l'accord. La guérilla albanaise (UCK) n'a pas encore fait connaître sa position ni annoncé son désarmement.

L'UNION européenne et son représentant Javier Solana ont obtenu, dimanche 5 août à Ohrid (sud-ouest du pays), un accord entre Macédoniens et Albanais ouvrant la voie au retour à la paix dans le pays, en proie depuis six mois aux attaques de la guérilla de l'UCK. L'accord porte sur une réforme de la police, a indiqué M. Solana, et intervient quatre jours après un premier agrément entre les deux camps sur le statut de la langue albanaise. Ces deux sujets étaient considérés par l'ensemble des parties à la négociation comme les plus difficiles à résoudre.

L'Union sociale-démocrate de Macédoine (SDSM) a confirmé dimanche 5 août à l'AFP la conclusion de l'accord sur la police. Le second parti macédonien partici-

pant aux négociations, le VMRO-DPMNE du premier ministre Ljubco Georgevski, plus radical que le SDSM, n'a pas encore réagi, de même que les deux formations politiques représentant la population albanaise. Ces quatre partis, qui forment également la coalition gouvernementale, devaient se retrouver lundi « pour finaliser l'accord-cadre », a précisé M. Solana.

« FORTES PRESSIONS »

Cet accord est censé régler le conflit entre la majorité macédonienne et la minorité albanaise du pays, qui représente entre un quart et un tiers des quelque deux millions d'habitants de la Macédoine. « Je suis très heureux que les deux principaux documents en discussion,

la police et la langue, aient fait l'objet d'un accord », a déclaré M. Solana.

Selon des sources macédoniennes, la police restera entièrement sous le contrôle du ministère de l'intérieur mais augmentera à 23 %, d'ici 2003, le « quota » de policiers d'origine albanaise. Actuellement, les policiers albanais au sein des forces de l'ordre représentent seulement 3 % du total des effectifs. Ce pourcentage de 23 % coïncide avec le dernier chiffre officiel de la population d'origine albanaise de Macédoine en attendant le résultat d'un prochain recensement. Quelque 500 policiers albanais seront embauchés en 2002 et 500 autres en 2003, selon les mêmes sources. Une autre concession faite par les partis macédoniens concerne la nomination des chefs de poste de police dans les localités majoritairement peuplées d'Albanais. Selon ces mêmes sources, les conseils municipaux auront le droit de « valider » les candidatures proposées par le ministère de l'intérieur.

M. Solana a salué les négociateurs macédoniens et albanais qui, a-t-il dit, « ont eu une attitude constructive » et a rendu hommage au « très bon travail des facilitateurs », le Français, François Léotard pour l'UE, et James Pardew, pour les Etats-Unis. Dimanche matin, M. Léotard avait déclaré que « des différences notables » demeuraient entre Macédo-

niens et Albanais sur la question de la police. « Nous sommes sur le fil du rasoir », avait-il estimé. Les Albanais réclamaient une représentation dans la police conforme à leur poids démographique et l'instauration de forces de police autonomes dans les régions où ils sont majoritaires. Les Macédoniens refusaient « des forces de police séparées ».

Les diplomates occidentaux en Macédoine considèrent que les pourparlers d'Ohrid, qui en sont à leur huitième jour, représentent la dernière chance d'éviter la guerre civile compte tenu de la tension des derniers mois, marqués par l'exode de plusieurs milliers de Macédoniens qui ont fui la région de Tetovo (nord-ouest), dont ils ont été chassés par l'UCK. La communauté internationale a exercé de « fortes pressions » pour la conclusion d'un accord, selon des sources diplomatiques à Ohrid. M. Solana avait promis à son arrivée « un important pas en avant » dès dimanche. Outre les partis négociateurs, il s'était entretenu avec le chef de l'Etat Boris Trajkovski.

François Léotard a toutefois prévenu, lundi, sur les ondes de RTL que l'accord d'Ohrid « ne voudra pas dire que tout est fini, parce que la tension est toujours très grande et que les affrontements ont, malheureusement, encore lieu ». — (AFP, AP.)

► www.lemonde.fr/macedoine

Incertitudes sur la position de l'UCK

L'Armée de libération nationale (UCK) des Albanais de Macédoine, qui ne participait pas directement aux pourparlers d'Ohrid, n'avait pas officiellement réagi, lundi matin, à l'accord annoncé la veille par Javier Solana. Sa position est pourtant déterminante. La communauté internationale attend en effet de la guérilla qu'elle soutienne cet accord et qu'elle accepte de déposer les armes. Quelque trois mille soldats de l'OTAN seraient alors déployés en Macédoine, chargés de superviser un désarmement pacifique et volontaire des guérilleros albanais. Défendant les mêmes revendications que les partis politiques albanais, l'UCK réclame aussi l'amnistie totale de ses combattants. Ce point, refusé jusqu'à présent par les partis macédoniens, qui considèrent l'UCK comme « une organisation terroriste », fait peut-être l'objet d'une annexe secrète à l'accord, mais il n'a pas été évoqué publiquement par M. Solana.

A Moscou, Kim Jong-il a rencontré Vladimir Poutine et Lénine

MÊME aux yeux d'une presse russe prête à toutes les compromissions, la Russie de Vladimir Poutine, cette fois-ci, en aurait « fait trop ». Devait-elle accorder à son visiteur Kim Jong-il les mêmes conditions de sécurité et de protocole que ce « dernier monument vivant du stalinisme » impose en Corée du Nord, se sont ainsi interrogées les *Izvestia*, pour une fois indignées ? S'est-elle laissée forcer la main ou a-t-elle voulu prouver, une fois encore, qu'elle n'a plus de complexes sur son propre passé ?

Toujours est-il que le « Cher Leader », arrivé à mi-parcours de son périple ferroviaire de vingt-trois jours en Russie, bénéficie, plus que jamais, à Moscou et à Saint-Pétersbourg, de mesures de sécurité draconiennes, sans contact avec la presse. Certaines télévisions russes sont juste admises à filmer des bribes de ces journées, reconstitutions, en faveur de ce dictateur communiste bien vivant, des fastes qui entouraient les visites de ses semblables dans le passé. Sans égard pour les malheureux candidats à un voyage en train, les gares sont interdites d'accès, des heures durant, par les mouvements des wagons blindés du « principal voyageur de Russie » — un des nouveaux surnoms de M. Kim.

Lundi 6 août, il devait visiter le Musée de l'Ermitage à Saint-Pétersbourg, après trois jours passés à Moscou, logé au Kremlin. Il y eut

d'abord un dépôt de gerbe au mausolée de Lénine sur la place Rouge. Les mots « Kim Jong-il à Vladimir Ilitch Lénine » étaient inscrits sur le ruban de la couronne, la première déposée par un chef d'Etat au pied du père de la Révolution bolchevique depuis la chute de l'URSS, a précisé l'agence Itar-Tass. La garde d'honneur du mausolée, supprimée en 1993, fut rétablie pour l'occasion.

DÉVELOPPEMENT DE MISSILES

Puis il y eut un communiqué officiel « précisant » que les discussions avec le président Poutine avaient porté sur « les relations bilatérales et les problèmes internationaux actuels ». Et la signature d'une « déclaration de Moscou », confirmant que la Corée du Nord va poursuivre son programme de développement de missiles, un programme « pacifique par nature, sans menace pour les nations respectant la souveraineté de la Corée du Nord » : ces mots constituent eux-mêmes la dose de menace nécessaire vis-à-vis des Etats-Unis, pour qui ce programme est la première justification à leur volonté de déployer un bouclier antimissile en violation du traité ABM. Un traité que MM. Kim et Poutine qualifient, sans surprise, de « pierre angulaire » de l'équilibre stratégique mondial.

Le Kremlin a affirmé ensuite que M. Kim s'est « engagé à respecter le moratoire sur les tests de missiles

balistiques jusqu'en 2003 ». Ce qui avait déjà été dit à la délégation de l'Union européenne qui s'est rendue, cette année, à Pyongyang. Moscou a ainsi évité tout « effet d'annonce » du type de celui qui s'était retourné contre M. Poutine lors de sa visite, l'an dernier, en

per cette indélicatesse envers un président russe si bien intentionné que M. Kim a consacré sa dernière journée moscovite, dimanche, à visiter des centres spatiaux — celui de Khrounitchev, où il est entré dans une maquette grandeur nature de feu la station Mir, et le centre

Sur les traces du père

« Le problème avec cette visite, c'est que les jeunes ne savent pas qu'en 1984 le père de Kim Jong-il est venu à Moscou, en train, de la même façon », a rappelé le vice-président « libéral » de la Douma, Vladimir Loukine. Favorable à une visite dénoncée par quelques manifestants — vite arrêtés par la police —, M. Loukine s'est dit certain que « ce régime moyenâgeux est condamné », mais qu'il fallait « l'aider à réussir sa transition. C'est un voisin, il faut être pragmatique... Lui donner des pièces détachées, oui, mais pas des armes pouvant inquiéter Séoul ». Une prudence sans doute étrangère au dernier ministre de la défense de l'URSS, Dmitri Iazov, membre du comité d'accueil. Vieil habitué de Pyongyang, il y disposerait toujours d'un pied-à-terre. Le « libéral » Vladimir Loukine espère, lui, qu'il n'existe plus d'équivalent à « l'Institut de la santé du camarade Kim Il-sung », l'organisme qui « affola le Kremlin en 1984 » en exigeant, avant la visite du dictateur, « la réfection totale des appartements, y compris des toilettes, dont la taille était spécifiée au millimètre près ».

Corée du Nord : la « concession » qu'il s'était flatté alors d'avoir arrachée à M. Kim — un renoncement à son programme de missiles en échange d'une aide à un programme nord-coréen de satellites civils — fut ensuite qualifiée par le « Cher Leader » de « plaisanterie » que son interlocuteur russe n'avait pas bien saisie...

C'est apparemment pour rattr-

per cette indélicatesse envers un président russe si bien intentionné que M. Kim a consacré sa dernière journée moscovite, dimanche, à visiter des centres spatiaux — celui de Khrounitchev, où il est entré dans une maquette grandeur nature de feu la station Mir, et le centre

Sophie Shihab

L'homme qui a dirigé d'une main de fer la Bolivie démissionne à 75 ans

Malade, l'ex-dictateur Hugo Banzer remet le pouvoir à son vice-président

PAYS le plus pauvre de l'Amérique latine, la Bolivie s'apprête à tourner la page sur trente ans de vie politique, avec la démission pour raisons de santé, lundi 6 août, du président Hugo Banzer, qui fut l'un des plus implacables dictateurs d'Amérique latine, avec Augusto Pinochet, mais aussi le premier général putschiste du continent à réussir à revenir au pouvoir par la voie démocratique.

Atteint d'un cancer des poumons qui s'est propagé jusqu'au foie, le président Banzer est rentré samedi de Washington, où il suivait un traitement de chimiothérapie, pour remettre le pouvoir à son vice-président Jorge Quiroga. Visiblement affaibli, il a affirmé, lors d'une brève cérémonie à l'aéroport de Santa Cruz de la Sierra, une petite ville à 900 kilomètres à l'est de La Paz où il a sa résidence privée, qu'il était « phy-

siquement diminué mais moralement solide ». Un message du président américain George Bush vantant notamment son rôle dans la lutte contre les trafiquants de drogue lui a ensuite été transmis.

UN FACTEUR D'INSTABILITÉ

Le président bolivien avait fait de l'éradication totale de la culture illégale de la feuille de coca, matière première de la production de la cocaïne, la priorité de son mandat. Cet objectif a été quasiment atteint malgré son coût social et économique. Il ne subsiste en effet actuellement en Bolivie que 1 700 hectares illégaux de plants de coca, après la destruction de 35 000 hectares, parfois par des méthodes brutales.

Selon le quotidien de référence de La Paz, *Razon*, « la maladie du président, sa démission, sa décision de venir au pays pour la présenter,

ont ému les plus insensibles ». Le journal souligne que la démission du chef de l'Etat va contribuer à dissiper en partie le climat d'incertitude que connaît le pays « en favorisant un retour progressif à la normalité » institutionnelle.

Ce n'est pas, semble-t-il, sans réticence que l'homme de fer de la Bolivie s'est résigné à capituler devant la maladie. Quand la gravité de son état a été diagnostiquée, une campagne notamment menée par les milieux d'affaires s'est développée, nombre de chefs d'entreprise estimant que l'entêtement du président à se maintenir au pouvoir constituait un facteur d'instabilité, puisque son état de santé ne lui laissait que peu d'espoir de vivre jusqu'à l'échéance de son mandat, le 6 août 2002. Finalement, le président Banzer annonçait le 27 juillet depuis Washington, au soulagement général, qu'il remettrait le pouvoir à son

héritier politique, le vice-président Quiroga, qui travaille à ses côtés depuis treize ans.

Il reste à savoir si Jorge Quiroga — un ingénieur de 41 ans formé aux Etats-Unis et marié à une Américaine — réussira à préserver la cohésion de la majorité hétéroclite au pouvoir. Celle-ci regroupe des conservateurs, des sociaux-démocrates, des populistes de gauche et de droite, et des représentants de formations ethniques.

C'est la deuxième fois que l'ex-général Banzer est contraint de quitter le pouvoir. Parvenu au pouvoir en 1971 par un putsch — le 187^e en 146 ans — il en avait été chassé de la même manière en 1978. Sous sa dictature, la Bolivie avait été entraînée dans l'Opération Condor, un plan concerté des dictatures latino-américaines pour éliminer les opposants. Il était revenu au pouvoir grâce aux élections de 1997. — (AFP, El País.)

L'Irlande du Nord dans l'attente de la réponse de l'IRA

BELFAST. L'Armée républicaine irlandaise tardait à réagir, lundi matin 6 août, aux propositions de Londres et Dublin destinées à sauver les accords de paix de 1998. Le délai donné aux formations catholiques et protestantes pour se prononcer sur ce « plan de paix » se termine lundi soir. « Il est temps que vous jouiez votre rôle », a déclaré le chef de l'exécutif démissionnaire d'Irlande du Nord, le protestant David Trimble, s'adressant en direct sur la chaîne de télévision Sky-News à la fois à l'IRA, à son aile politique, le Sinn Féin, et aux nationalistes du parti social-démocrate et travailliste (SDLP).

L'avenir des institutions semi-autonomes de la province est, pour une bonne part, suspendu à un éventuel communiqué de l'IRA, dans lequel la formation paramilitaire catholique pourrait annoncer un geste en vue de son désarmement pour répondre aux dernières propositions de Londres et Dublin. — (AFP.)

Le Maroc exclut toute « prescription » dans l'affaire Ben Barka

RABAT. L'affaire Ben Barka « ne peut faire l'objet d'aucune prescription car il s'agit d'un crime politique où sont impliqués, directement ou indirectement, plusieurs Etats », a déclaré, dimanche 5 août, le premier ministre marocain, Abderrahmane Youssoufi, dans sa première réaction depuis la publication, fin juin dans *Le Monde* et dans l'hebdomadaire casablancais *Le Journal*, du témoignage d'un ex-agent secret marocain, Ahmed Boukhari. Ce dernier avait affirmé que le chef de file de la gauche marocaine a été assassiné, le 30 octobre 1965 à Paris, par le colonel Mohamed Oufkir, alors ministre marocain de l'intérieur, et l'adjoint de celui-ci, le commandant Ahmed Dlimi.

« Il est essentiel que les responsabilités, dont celles de l'Etat marocain, soient clarifiées », a ajouté Abderrahmane Youssoufi dans une déclaration publiée par *Al Ittihad Al Ichtiraki*, le journal de l'Union socialiste des forces populaires (USFP), le principal parti gouvernemental dont il est le premier secrétaire. — (AFP.)

DÉPÊCHES

■ **AFGHANISTAN** : les Nations unies ont protesté lundi 6 août contre l'arrestation la veille de vingt-quatre employés d'une organisation non gouvernementale, dont huit étrangers, accusés par le régime islamiste des talibans au pouvoir à Kaboul d'avoir « propagé le christianisme ». Les ambassades d'Allemagne, d'Australie et des Etats-Unis à Islamabad ont déclaré enquêter sur le fait que certains de leurs ressortissants seraient au nombre des huit étrangers, deux hommes et six femmes, de Shelter Now International (SNI), détenus par la milice islamiste à Kaboul. — (AFP.)

■ **INDE** : vingt-cinq malades d'un asile psychiatrique, dont certains étaient enchaînés, sont morts dans un incendie qui a détruit l'établissement lundi matin 6 août à Ramanathapuram, à 500 km au sud de Madras. — (AFP.)

■ **ETHIOPIE** : vingt-cinq Ethiopiens accusés de « génocide et crimes contre l'humanité » pendant la période de la « terreur rouge » (1977-1978) du régime militaro-communiste du colonel Mengistu, ont été acquittés samedi 4 août par la Haute cour fédérale. Celle-ci a, en même temps, condamné dix-huit autres personnes à des peines allant de cinq à vingt ans de prison pour « exécutions sommaires ». Depuis décembre 1994, les tribunaux ont prononcé 1 181 verdicts sur les 6 180 dossiers de crimes contre l'humanité. — (AFP.)

■ **MADAGASCAR** : le maire d'Antananarivo, Marc Ravalomanana, a annoncé, dimanche 5 août, sa candidature à l'élection présidentielle prévue à la fin de l'année. Ancien président directeur général de Tiko, la plus importante entreprise agroalimentaire du pays, M. Ravalomanana est un noble de l'ethnie merina. Il avait créé la surprise en emportant en 1999 la mairie d'Antananarivo. Le président Didier Ratsiraka est candidat pour un cinquième mandat, après plus de vingt ans de pouvoir. — (AFP.)

■ **TUNISIE** : le juge tunisien Mokhtar Yahyaoui, limogé au mois de juillet pour avoir publiquement dénoncé le fonctionnement de la justice de son pays, a été réintégré dans ses fonctions, a indiqué le collectif des avocats constitué pour sa défense. Son audition devant le conseil de discipline des magistrats a été ajournée sine die. — (AFP.)

■ **CUBA** : Fidel Castro a ironisé, dimanche 5 août, sur les difficultés rencontrées par les chefs d'Etat et de gouvernement du G 8 pour se rencontrer au calme. Ils finiront par se réunir « dans la station spatiale internationale », a dit le président cubain dans un discours devant la délégation cubaine en partance pour le XV^e festival mondial de la jeunesse et des étudiants, un héritage de l'ère soviétique, qui commence mardi à Alger. — (AFP.)

■ **YOUgoslavie** : Slobodan Milosevic s'est adressé par téléphone, depuis sa cellule de la prison du Tribunal pénal international de La Haye, au comité exécutif de son Parti socialiste (SPS) réuni samedi 4 août à Belgrade, a annoncé Zivadin Jovanovic, vice-président du SPS. C'est la deuxième fois qu'il est autorisé à téléphoner de sa prison aux cadres de son parti. Par ailleurs, dans une interview au *Spiegel*, Mirjina Markovic indique que son mari lui téléphone « au moins une fois par jour ». « Une prison reste une prison mais j'estime que celle de La Haye est plus civilisée que celle de Belgrade », ajoute Mitjina Markovic, qui confirme son intention de louer un appartement aux Pays-Bas le temps du procès. — (Reuters, AFP.)

■ **ALLEMAGNE** : plus de cinq cents punks ont été interpellés ce week-end à Dortmund à l'occasion des traditionnelles « Journées du chaos » après des échauffourées avec les policiers. Les « Journées du chaos » ont lieu chaque année le premier week-end du mois d'août. — (AFP.)

■ **BELGIQUE** : quinze médecins chinois, arrivés de Bamako (Mali), et en transit pour Pékin, ont été arrêtés, samedi 4 août, à l'aéroport de Bruxelles, soupçonnés d'avoir organisé le plus vaste trafic d'ivoire jamais démantelé en Belgique. Les douanes avaient saisi, le 30 juin, à l'insu des expéditeurs, 150 kg d'ivoire, dont 73 défenses d'éléphants, dans un avion-cargo en provenance du Mali. Les caisses étaient marquées « effets personnels » et contenaient également des accessoires et des peaux de diverses espèces protégées. — (Corresp.)

Embuscade contre la police au pays basque

BILBAO (Espagne). Deux agents de la Ertzaintza, la police régionale basque, ont été grièvement brûlés, dans la nuit du samedi 4 au dimanche 5 août, à Portugaleta (nord) par des cocktails molotov lancés contre la voiture à bord de laquelle ils circulaient. L'attaque, qualifiée de « véritable embuscade » par un porte-parole de la police, s'est produite dans la vieille ville de Portugaleta, à environ quinze kilomètres à l'est de Bilbao, où la police avait été appelée en raison d'une attaque aux cocktails molotov contre une banque. Au moment où elle arrivait sur les lieux, la voiture a été bombardée à l'aide de cocktails molotov contenant de l'acide par une dizaine d'individus encagoulés. Par ailleurs, de violents incidents ont éclaté samedi à Saint-Sébastien au cours d'une manifestation organisée en hommage à la militante de l'ETA Olaia Castresana, tuée le 24 juillet alors qu'elle manipulait des explosifs. Un autobus, des bâtiments publics et des bennes à ordures ont été incendiés. — (AFP.)

CORSE Les Journées internationales de Corte qui se sont achevées dimanche 5 août ont été marquées par les exigences des nationalistes, sommant le gouvernement d'amnis-

tier « les prisonniers ou recherchés ». Quoique cette revendication place le gouvernement dans une impasse, le chef de file des nationalistes, Jean-Guy Talamoni, estime que la paix

peut encore être sauvée et affirme son « optimisme » dans la poursuite du processus de Matignon. ● LA QUESTION de l'amnistie a été, depuis vingt-cinq ans, au cœur des négocia-

tions entre le mouvement nationaliste et l'Etat. ● LES ORGANISATIONS NATIONALISTES, après des années de « guerre civile », se sont, pour bon nombre d'entre elles, regroupées au

sein de la coalition Unita, dominée par Indipendenza. Après cette restructuration, les nationalistes veulent désormais préparer un projet de société. (Lire aussi notre éditorial page 9.)

Les nationalistes posent leurs conditions à la poursuite du processus de paix

L'« amnistie des prisonniers et recherchés » aura été le thème central des Journées internationales organisées à Corte. En dépit de cette nouvelle revendication, les principaux responsables politiques réaffirment leur attachement à la poursuite des accords de Matignon

CORTE

de notre envoyé spécial

Le sort des « prisonniers politiques corses » a été au centre des vingtèmes Journées internationales de Corte (Haute-Corse), qui se sont closes dimanche 5 août par le traditionnel meeting, devant plus d'un millier de personnes. Les discours, assez brefs, ont duré moins d'une heure, mais illustrent bien le partage des rôles chez les nationalistes au moment où le processus de Matignon semble s'essouffler : les différends intervenants ont successivement sommé le gouvernement d'amnistier « les prisonniers ou recherchés », dont Yvan Colonna, en fuite, et ses complices présumés dans l'assassinat, en février 1998, du préfet Claude Erignac. Une demande aujourd'hui irrecevable pour le gouvernement français, qui vise à poser la question corse au cœur de l'élection présidentielle.

Le Comité antirépression avait choisi, pour intervenir en son nom, Stella Castella, la femme du militant

de Bastia soupçonné d'avoir préparé l'attentat contre le préfet Erignac exécuté par un commando du sud de l'île. Elle a rappelé la « solidarité indéfectible à nos frères emprisonnés » dans la lutte du peuple corse, qui a le « droit inaliénable à être lui-même ». Elle a dénoncé les « perroquets » qui « ne savent que lancer le mot République », une République responsable des conquêtes coloniales « au nom d'une civilisation que nous appelons barbare ». M^{me} Castella a expliqué que la « lutte sanglante » était « une page tournée, et définitivement tournée » et que les prisonniers devaient être « rapatriés » dans l'une des prisons corses, à Borgo ou Casabianca (Haute-Corse), et faire « tôt ou tard l'objet d'une amnistie ». Elle s'est demandé si le « chef d'Etat actuel » ne misait pas sur la violence et a réclamé, au terme d'un discours assez vif, d'« ouvrir les portes des prisons » : « La sécurité, la paix passent par la liberté. »

A travers les familles des prisonniers, les nationalistes entendaient

donner la parole à la « société corse ». Jean-Guy Talamoni, un des négociateurs des accords de Matignon, est ensuite intervenu au nom de Corsica Nazione pour incarner la vision politique du mouvement nationaliste. « Une fois de plus, l'espoir se mêle à l'inquiétude, a indiqué l'avocat. Mais une certitude m'habite, la démarche de construction nationale est en marche et elle est irréversible. A Paris comme ailleurs, plus personne ne peut dire que le problème corse n'est qu'un problème de maintien de l'ordre. Pour la première fois, la question corse a été posée au plus haut niveau, publiquement, devant l'opinion internationale. »

L'élue à l'Assemblée territoriale a assuré que les nationalistes n'avaient rien cédé sur leurs positions mais qu'ils avaient « su tendre la main ». Néanmoins, « la démarche avec la France peut sembler un recul », en raison des hypothèques que font peser sur la Corse la « décorsisation des emplois » et la « spéculation immobilière ». La

« question prioritaire », pour Corsica Nazione, est toutefois, aujourd'hui, celle des prisonniers politiques : les négociateurs de Matignon avaient accepté de différer la question et attendaient des « gestes de bonne volonté ». Le rapprochement des détenus corses dans le sud de la France – six des huit détenus condamnés dans des affaires de terrorisme ont été transférés au cours des derniers mois – n'est, pour M. Talamoni, « pas sérieux, pas suffisant » : il s'agit aujourd'hui de la « libération de tous les prisonniers corses ».

En dépit des « aspects inquiétants, d'une situation confuse », le chef de file des nationalistes a insisté sur son « optimisme immodéré » : « Dans la difficulté, et parfois le malheur, c'est un pays que nous sommes en train de construire. » Le message au gouvernement est net : les accords de Matignon, remaniés en première lecture à l'Assemblée nationale, ne font plus l'unanimité en Corse. M. Talamoni assure toutefois que la paix peut être sauvée grâ-

ce à un geste fort : sinon, il ne répond plus de rien.

François Sargentini, au nom du parti Indipendenza, a enfoncé le clou. Et il n'y a pas eu besoin de clin d'œil appuyé pour que le public de Corte comprenne qu'il parlait aussi au nom de la clandestinité. « Il y a vingt ans, la lutte de libération nationale décidait de porter la lutte sur le terrain public, a rappelé le vieux militant. Trop d'entre nous souffrent en payant le prix fort pour leur engagement, ils peuvent compter sur notre détermination, nous ne les abandonnerons pas. » M. Sargentini est allé plus loin dans la critique du processus de paix et des « propositions de l'Assemblée nationale française, qui sont loin des aspirations de notre peuple (...). C'est une Assemblée nationale française méprisante et belliqueuse qui, sous l'œil complice du premier ministre et du président de la République, a taillé en pièces les propositions de la Corse ».

Il a rappelé que les nationalistes étaient à nouveau unis et que « chacun à sa place devait contribuer à l'effort de résistance. Pour notre part, nous ferons tout pour rendre ce processus irréversible en construisant un rapport de forces politique ». La France devra ainsi compter avec le FLNC, dont le nom n'a évidemment pas été prononcé : « Pour mener ce combat, a conclu M. Sargentini, nous savons que le peuple corse dispose en son sein des ressources nécessaires, comme le prouve son histoire. Désormais, toutes les filles et fils de ce pays se doivent de s'investir, à la place qu'ils jugeront la plus appropriée, car seule une lutte déterminée, responsable et populaire, est garante du résultat final : l'indépendance de la Corse. » M. Sargentini a été longuement applaudi, debout, par une salle pleine à craquer.

Le gouvernement pourra toutefois se rassurer : les discours sont restés modérés et les principales organisations politiques ont répété

leur attachement au processus de Matignon. L'affichage était délibérément politique et non militaire. En revanche, le thème central de ces journées le place dans une impasse. M. Talamoni n'ignore pas que le gouvernement n'a aucun moyen d'amnistier des détenus qui n'ont, pour la plupart, pas encore été jugés.

Pourquoi les nationalistes ont-ils alors fait de l'amnistie leur revendication prioritaire ? Dans la

« La démarche de construction nationale est en marche et elle est irréversible »

Jean-Guy Talamoni

« motion d'orientation » d'Indipendenza, le nouveau parti créé le 13 mai, la question de l'amnistie n'est pas évoquée, l'expression « prisonniers politiques » n'apparaît même pas. Nul doute que les familles de prisonniers, souvent d'origine modeste, qui doivent faire des centaines de kilomètres pour voir brièvement un détenu, soient excédées et fassent pression sur les organisations publiques. Mais les nationalistes craignent surtout que la campagne présidentielle fasse passer la question corse au second plan, que le processus de Matignon soit vidé de sa substance par le Parlement et, donc, de ne pas pouvoir contenir l'impatience des militants jusqu'à la deuxième phase des accords, en 2004.

Franck Johannès

Un rendez-vous de famille où les hostilités sont laissées au vestiaire

CORTE

de notre envoyé spécial

Il y en a deux, là, qui ne rigolent pas : les gendarmes, enfermés dans leur Clio de service, cuisent à feu doux devant les Journées internationales, sous le soleil impitoyable de Corte. Sous le chapiteau, on lutte contre les deux fléaux locaux, la chaleur et la poussière, en buvant de la bière identitaire ou du pastis néo-colonial. Il n'y a d'ailleurs pas grand-chose à faire, aux Journées, une fois passées les deux heures quotidiennes de débats politiques.

Ce n'est pas la Fête de L'Huma ni même celle de Lutte ouvrière : on a planté quelques tentes sur une herbe asphyxiée, un bar gigantesque, à la hauteur de l'événement, et plusieurs stands que se partagent les organisations présentes. Les Sardes vendent de petites statuette en bronze, les Catalans des tee-shirts « poble [peuple] armat, poble respectat », les

Corses des livres, des cassettes, des crêpes et, aussi, des tee-shirts. Assez jolis d'ailleurs, dans plusieurs langues, sauf en français : « Corsican Rebellion », « Risistenza popolare », le classique clandestin cagoulé *ribellu*, les habituelles têtes de Maure avec des variantes Che Guevara et, toujours, les slogans du FLNC sur le « peuple en marche ».

« I FRANCESI FORA »

Le message politique est parfois un peu sommaire, comme ce tee-shirt frappé des trois lettres « IFF » (I Francesi Fora, « les Français dehors »), avec une petite fresque sur l'évolution des espèces, qui va du singe au Corse, en passant, à peine à mi-chemin, par « le Gaulois », le nez rouge, un ridicule petit drapeau tricolore à la main, et juste avant l'invention du feu : une façon élégante, sans doute, de mettre hors de cause les continents dans les

départs de feux de forêt en Corse. Mais l'ambiance à Corte est agréable, les nationalistes courtois, le climat familial. On se retrouve de toute la Corse, on prend des nouvelles des petits, des voisins, des cousins ; Jean-Guy Talamoni plaisante des courriers qu'il reçoit par la poste : c'est l'été, c'est la paix, et les ennemis d'hier discutent comme des amis de toujours.

Le midi, tout le monde passe à la cantine : pas question de laisser seul à table le Vert Jean-Luc Bennahmias, seul hôte politique de marque venu du continent, ou d'ergoter sur le menu à 70 francs : côtelettes ou brochettes. Le soir, on plaisante, après la soirée culturelle, devant le bar et jusque tard dans la nuit. Avec, ici et là, quelques coups de feu en l'air, pour saluer les étoiles, les premières à aller se coucher.

F. J.

L'amnistie est l'objet de tractations occultes depuis vingt-cinq ans

DEPUIS vingt-cinq ans, la question de l'amnistie des nationalistes corses embarrasse l'Etat. Au gré des alternances politiques, répression et négociations occultes se sont succédé, entretenant une confusion dont les clandestins ont su parfaitement jouer.

Dès 1981, le nouveau président de la République, François Mitterrand, avait amnistié plusieurs dizaines d'indépendantistes condamnés pour des actes terroristes. Cependant, attentats et assassinats reprirent à un rythme soutenu, entraînant la mise en place d'une politique répressive. La réélection de François Mitterrand, en 1988, relança l'espoir d'une trêve durable.

De discrètes négociations furent entamées entre le cabinet du ministre de l'intérieur, Pierre Joxe, et des avocats proches des nationalistes, qui réclamaient la remise en liberté de plusieurs dizaines de détenus. Les magistrats antiterroristes acceptèrent de jouer le jeu. Une formule fut retenue : les avocats déposèrent des demandes de remise en liberté auprès des juges d'instruction, qui ne s'y opposèrent pas. Le parquet, qui n'avait reçu l'ordre, ne fit pas appel : en l'espace d'un an, les quelques soixante nationalistes incarcérés furent ainsi élargis. Le 5 juillet 1989, une nouvelle loi d'amnistie entérina la nouvelle donne.

Mais le mouvement nationaliste fit de nouveau basculer l'île dans un cycle de violences. Si Pierre Joxe avait joué la carte du Mouvement pour l'autodétermination (MPA), vitrine légale du FLNC-canal habituel, ses successeurs place Beauvau, Charles Pasqua puis Jean-Louis Debré, préférèrent « miser » sur le FLNC-canal historique, alors que la guerre entre nationalistes battait son plein. Des tractations secrètes s'enchaînèrent entre émissaires gou-

vernementaux et indépendantistes.

Quatorze militants du canal historique, impliqués dans un attentat contre un complexe immobilier à Sperone, en mars 1994, furent ainsi remis en liberté, en l'espace de 18 mois, avec la bénédiction du parquet, sur instruction du gouvernement. Ces négociations occultes trouvèrent leur point d'orgue en janvier 1996 lors d'une conférence de presse « clandestine » du canal historique, organisée à Tralonca, au cours de laquelle l'organisation annonça une trêve des attentats. On sait aujourd'hui que cette manifestation fut organisée avec l'aval du cabinet de Jean-Louis Debré. L'attentat contre la mairie de Bordeaux, le 5 octobre 1996, sonna le glas de cette politique, d'autant plus aisément que le premier ministre, Alain Juppé, était hostile depuis l'origine à la ligne Debré, soutenue par le président de la République.

Lionel Jospin, qui a succédé à M. Juppé en 1997, annonça d'entrée sa volonté de rompre avec la pratique des négociations secrètes, lançant au grand jour, en décembre 1999, le « processus de Matignon » avec les élus insulaires. La révélation de la tenue d'une réunion au siège du Grand Orient de France, en janvier 2000, entre des responsables socialistes francs-maçons et des nationalistes suscita cependant beaucoup d'interrogations sur l'éventuelle reprise de tractations parallèles, malgré le démenti du premier ministre, qui affirma que ces conciliabules « ne concern[ent] en rien le gouvernement ». Concernant une éventuelle amnistie, le premier ministre suscita un certain trouble, déclarant, en décembre 1999 : « C'est comme le paiement des jours de grève, on en parle à la fin ».

Fabrice Lhomme

Après la réorganisation, Unita veut préparer un projet

CORTE

de notre envoyé spécial

Le monde nationaliste corse s'est aujourd'hui beaucoup simplifié et, après des années d'émiettement, se structure désormais autour d'une coalition, Unita, dominée par un parti politique, Indipendenza, l'organisateur des vingtèmes Journées internationales de Corte. Le poids, au sein d'Indipendenza, de l'ancienne Cuncolta Indipendentista, est évidemment lourd, au point que les adversaires de ce nouveau parti suggèrent que la Cuncolta a simplement absorbé quelques-unes de ses scissions. Mais les nationalistes disposent désormais d'un pôle représentatif, qui parle d'une seule voix. Il ne dit certes pas encore grand-chose : la plate-forme d'accords est minimale et l'enjeu consiste désormais à dessiner un projet de société cohérent qui dépasse les incantations traditionnelles.

Le point de départ de la recomposition des mouvements nationalistes pourrait être les élections territoriales du 14 mars 1999, où Corsica Nazione a obtenu huit élus. Corsica Nazione n'était alors qu'une coalition électorale en fait dominée par A Cuncolta Nazionale, la vitrine légale du FLNC-canal historique, dirigée au nord par Charles Pieri, au sud par François Santoni. Le mouvement nationaliste sortait alors à peine d'une guerre fratricide qui a tué une vingtaine de militants.

Mais depuis 1998, se réunissaient au Comité de Fium'orbu des militants des divers bords qui ont fini par signer un pacte de non-agression, le 3 juillet 1999. L'incarcération de M. Santoni, puis de M. Pieri, ont permis à Corsica Nazione d'éclipser peu à peu la Cuncolta Nazionale, rebaptisée Cuncolta Indipendentista, et Jean-Guy Talamoni, chef de file des élus nationalistes à l'Assemblée de Corse, est devenu la figure emblématique du mouvement et l'un des négociateurs du processus de Matignon.

La « décrispation » a permis la création, le 4 novembre 1999, d'Unita, une coalition de huit mouvements : l'ANC, scission de la Cuncolta ; Corsica viva, scission du MPA mais dont la plupart des dirigeants sont aujourd'hui incarcérés ; l'Associu per a Suvranita, une minuscule scission de l'ANC et de Corsica viva ; A Chjama (l'appel) per l'Indipendenza dont les militants se comptent sur les doigts d'une main ; le petit PPI, Parti pour l'indépendance, et sa scission U Collecttivu Naziunale ; I Verdi Corsi et la Cuncolta.

Quatre de ces huit mouvements, les deux principaux, Corsica viva et la Cuncolta, ainsi que U Collecttivu et l'Associu per a Suvranita ont été plus loin et se sont dissous dans un unique parti, Indipendenza qui, revendiquant plus de huit cents membres, est sans conteste le plus grand parti nationaliste de l'île. Il partage une certaine unité de vue avec le FLNC réunifié, les clandestins ayant fait le même chemin.

Indipendenza est dirigé par un exécutif (Ghjunta) de vingt et un membres, dont seize représentent les micro-régions de Corse. Les membres de la Ghjunta sont élus à bulletins secrets, ce qui n'est pas fréquent dans le monde nationaliste, visible-ment à tort parce qu'il n'y a pas un chef de file qui n'ait été élu. Sauf

M. Talamoni, qui n'est pas membre de l'exécutif, mais patron de Corsica Nazione dont tous les militants d'Indipendenza sont membres de droit. Un militant d'Indipendenza est donc membre d'Unita, de Corsica Nazione, parfois du CAR, le Comité antirépression, et éventuellement du FLNC.

Indipendenza milite clairement pour l'indépendance, alors que les membres d'Unita ne sont parfois que souverainistes. Le nouveau parti « lutte de toutes ses forces contre la politique de colonisation de peuplements imposée par l'Etat français ». Cependant, il existe beaucoup de non-Corses en Corse, et Indipendenza reconnaît une « communauté de destins » à tous et propose aux Corses, même adoptifs, de former « un corps électoral corse » qui élira une assemblée nationale provisoire chargée de proclamer l'indépendance et d'organiser la vie politique, économique et sociale du pays.

C'est là que les difficultés commencent : il n'est pas certain que le parti puisse adopter facilement un projet de société cohérent. Un premier séminaire, le 18 août, doit s'atteler à la question. Porté par Indipendenza, le projet doit être accepté par les partenaires d'Unita : on en est encore très loin. François Sargentini, pour Indipendenza, a reconnu que le mouvement n'en était qu'à la reconstruction : « Le social est le terrain essentiel et ce sera une priorité pour nous. On avait des associations de parents d'élèves, de consommateurs. Tout est aujourd'hui délaissé. »

En dehors d'Unita, le mouvement nationaliste compte trois autres organisations : l'Union du peuple corse (UPC, modéré), A Manca Nazionale (gauche), et surtout Presenzia Naziunale, le mouvement de M. Santoni, proche d'Armata Corsa, avec qui les relations sont remarquablement fraîches.

F. J.

De la « guerre civile » au regroupement

● Juin 1993-juillet 1996.

L'assassinat de Robert Sozzi déclenche une « guerre civile » entre nationalistes, jusqu'à l'attentat à la voiture piégée qui, le 1^{er} juillet 1996, blesse grièvement le dirigeant d'A Cuncolta Naziunale Charles Pieri et tue un militant sur le port de Bastia. Elle fait au total une vingtaine de morts.

● 7 et 14 mars 1999. Les nationalistes obtiennent, au premier tour, 23,45 % des voix. Au second tour, Corsica Nazione recueille 16,77 % des suffrages et obtient 8 élus.

● 18 mars. Première réunion commune des organisations nationalistes corses à Ghisonaccia (Haute-Corse).

● 15 mai. Manifestation commune à Ajaccio de l'ensemble des organisations nationalistes.

● juin. Apparition d'une nouvelle organisation nationaliste, Armata Corsa, qui, quelques semaines plus tard, revendique un assassinat. Armata Corsa est réputée proche de François Santoni, ancien dirigeant d'A Cuncolta.

● 3 juillet. Signature d'un pacte de non-agression entre les différents organisations nationalistes membres du comité Fium'orbu.

● 4 novembre 1999. Huit des treize organisations nationalistes du comité Fium'orbu (Cuncolta indipendentista, ANC, Corsica viva, Associu per a suvranita, A Chjama) pour l'indipendenza, Parti pour l'indépendance, U Collecttivu Naziunale, I Verdi corsi) annoncent la création d'une structure commune, baptisée Unita.

● 13 mai 2001. La Cuncolta, Corsica viva, U Collecttivu et l'Associu per a suvranita se fondent dans Indipendenza.

A Paris, les Verts surnomment la voie Georges-Pompidou « voie de la Vélorution »

MM. Cochet, Lipietz et Baupin se sont joints à la fête

LE SUSPENSE qui tenait Paris en haleine a pris fin, samedi 4 août après-midi, peu après 14 heures. En présence du ministre de l'environnement, Yves Cochet, d'un candidat à la présidence de la République, Alain Lipietz, et d'un adjoint au maire de Paris, Denis Baupin, quelques dizaines de jeunes Verts d'Ile-de-France ont dévoilé le « surnom » choisi pour la voie express rive droite Georges-Pompidou. Le tout dans l'indifférence relative des cyclistes et des patineurs, à cette heure encore peu nombreux sur le ruban d'asphalte, mais sous l'œil attendri du candidat à l'élection présidentielle, Alain Lipietz, venu à bicyclette encourager la jeune garde Verte.

Après avoir poliment attendu M. Lipietz – qui butinait de micros en caméra pour raconter comment, « jeune élève du lycée Louis Le Grand » et habitué à se promener, en voisin, sur ces berges, il avait « pleuré » quand Georges Pompidou avait fait percer l'horrible voie express –, les jeunes Verts ont accroché, sur le parapet du quai, une plaque en carton indiquant : « promenade de la Vélorution ». « La seule solution, c'est la... Vélorution », ont-ils immédiatement entonné, comme en hommage à leur aîné.

PONT DES POISSONS QUI CHANTENT

Poussant leurs bicyclettes, Yves Cochet et Denis Baupin ont provoqué un mini embouteillage sur le quai en posant, longuement, en compagnie de M. Lipietz, pour les caméras et les photographes. « Les Verts poursuivent leur politique gadget en discréditant la mémoire de Georges Pompidou sous prétexte d'exister médiatiquement », commentera dans la soirée la vice-présidente du groupe RPR au conseil de Paris, Brigitte Kuster.

Une opération médiatique ? Evidemment, reconnaissait M. Bau-

pin, dont le souhait, à travers cette « manif bon enfant », était « qu'on parle des Verts et qu'on attire l'attention sur ces berges rendues aux piétons, aux vélos et aux rollers jusqu'au 15 août ». Après la polémique créée, début juillet, par la pluie et les embouteillages, place, donc, au soleil réparateur et à la bonne humeur. Mais de là à voir dans ce gentil happening une opération subversive, alors là, sûrement pas ! « Mieux vaut que le nom de M. Pompidou soit associé à une promenade urbaine plutôt qu'à un hôpital où sévit la légionellose », affirmait M. Baupin, venu « à titre personnel », tandis que M. Cochet jurait qu'il n'y avait « aucun problème » avec Bertrand Delanoë. Quant à Christophe Najdovski, président du groupe des Verts au Conseil de Paris, admettant qu'on avait « un peu recadré l'idée de départ », il affirmait regretter « tout le bruit » fait autour de cette affaire. Depuis sa retraite tunisienne, M. Delanoë avait jugé l'idée « totalement déplacée », et il avait sèchement appelé ses amis Verts à « respect dû à la mémoire de l'ancien président de la République ».

On n'a donc pas, samedi, « débaptisé », comme prévu, la voie Georges-Pompidou. Avant de partager le cidre et le vin blanc bio et de s'offrir un tour de danse, on a, « sans polémique », insistait M. Baupin, affublé d'un « surnom » la fameuse voie. Et si baptême il y a eu, c'est une petite passerelle anonyme et fort laide, reliant la rue Lobau aux voies sur berges, qui a été élue « Pont des poissons qui chantent », ce qui ne devrait gêner personne. « Le baptême sera symbolique et provisoire », avait effectivement promis les jeunes Verts. Le soir même, ils ont, gentiment, remporté les deux plaques.

Christine Garin

TROIS QUESTIONS A...

ALAIN LIPIETZ

1 Vous êtes le candidat des Verts à l'élection présidentielle de 2002. Que pensez-vous de la polémique provoquée par la proposition de débaptiser la voie sur berges Georges-Pompidou ?

Franchement, si je suis élu président de la République et que l'on donne mon nom à une rue, j'en serais très heureux que, trente ans après, des jeunes viennent y faire la fête, et exprimer leurs idées. Mais il y a des gens qui pensent que le président Pompidou est un pisse-froid qui serait plus fier de cette autoroute que du centre culturel qu'il a créé et qui porte toujours son nom.

La polémique concernait surtout la fermeture ou non de cette même voie à la circulation automobile. A ce sujet, la droite a clairement montré que, contrairement à discours récent du président Chirac, elle ne veut pas d'écologie. Aujourd'hui, démonstration est désormais faite que cette décision a été bien reçue par les usagers. Ce n'est pas seulement à cause des vacances que les berges sont envahies. Même au printemps, la fermeture des berges aurait attiré les foules de piétons, cyclistes, rollers ou autres. J'ai appris cela quand j'étais jeune étu-

diant à Ponts et Chaussées, la demande de circulation s'adapte à l'offre.

2 A travers cette opération, les Verts n'ont-ils pas cherché à condamner, à leur façon, une certaine politique de la ville ?

La responsabilité de Georges Pompidou est claire dans l'existence de cette voie. Sa mort a interrompu bien d'autres projets plus catastrophiques, comme l'autoroute du canal Saint-Martin. Mais s'il avait vécu, aujourd'hui, il aurait sûrement dit : je me suis trompé. Il aurait lui-même fermé cette voie.

3 Ce projet controversé ne risque-t-il pas de troubler vos relations avec le maire de Paris, Bertrand Delanoë, et avec son adjoint chargé du fonctionnement du Conseil de Paris, Christophe Caresche, qui l'ont respectivement jugé « déplacé » et « bêtement choquant » ?

Je suis persuadé que Bertrand Delanoë, à son retour de Tunisie, trouvera très drôle ce qui se passe ici. Il distinguera ceux qui donnent des coups de guidon pour avancer, de ceux qui, parmi les socialistes, se sont assigné à eux-mêmes de donner un coup de frein.

Propos recueillis par Cheikh Touré Heiba

Les convoyeurs de fonds se mobilisent et exigent des garanties pour le passage à l'euro

Un mouvement de grève nationale était organisé lundi, jour des obsèques de l'agent tué à Vénissieux

Les syndicats de convoyeurs de fonds appelaient à une grève nationale, lundi 6 août, jour des obsèques de l'agent décédé jeudi après l'attaque d'un

fourgon blindé à Vénissieux (Rhône). La profession est d'autant plus inquiète que le passage à l'euro va donner lieu, à partir de septembre, à des

mouvements de transfert de fonds d'une ampleur inédite. La CFDT a écrit à Lionel Jospin pour exiger la tenue d'une table ronde sur le sujet.

ALORS QUE devait se tenir, lundi 6 août, les obsèques du convoyeur de fonds décédé jeudi lors d'une attaque d'un fourgon blindé à Vénissieux (Rhône), la profession des convoyeurs de fonds est mobilisée. L'agent décédé, Eric Sage, âgé de vingt-huit ans, vient s'ajouter à la liste des quinze agents tués depuis cinq ans. En signe de solidarité à leur collègue et à sa famille, les syndicats ont appelé la profession à un mouvement de grève nationale lundi. « C'est un jour de deuil et d'émotion », confie Jacques Charles, responsable national du secteur transports de fonds à la CFDT.

Les 90 salariés de l'Agence lyonnaise de Valiance (ex-Ardial), qui employait le convoyeur décédé, devaient poursuivre jusqu'à mardi 7 août leur arrêt de travail. Ils avaient lancé spontanément ce mouvement jeudi, le jour de la mort de leur collègue. Les convoyeurs de la région lyonnaise appellent ensuite à boycotter les quartiers difficiles de la banlieue Est de Lyon, notamment Vénissieux, Saint-Priest et Vaulx-en-Velin. L'Agence du Crédit agricole de Vénissieux, où a eu lieu l'atta-

que, n'est pas répertoriée comme un « point noir », mais des travaux à proximité rendaient l'endroit difficile d'accès et ont permis aux malfaiteurs de se cacher facilement derrière les palissades. « Toutes les agences sont des points noirs. C'est notre métier qui est dangereux », estime un convoyeur.

Cette nouvelle agression alimente le débat sur la sécurité en France, qui est au cœur des enjeux de l'élection présidentielle. Vendredi 3 août, les fédérations CGT des transports et des secteurs financiers ont estimé que « la responsabilité des pouvoirs publics et des employeurs » était une nouvelle fois mise en cause et ont réclamé « la mise en œuvre rapide » du décret de décembre 2000. Ce texte avait été adopté dans l'urgence par le gouvernement, après une grève largement suivie des salariés du secteur, à l'automne, afin de renforcer les dispositifs de sécurité dans la grande distribution et aux abords des agences bancaires. Jugé irréaliste par la communauté bancaire, il reste depuis inégalement appliqué.

« On ne peut pas dire que les pouvoirs publics, notamment les pré-

fets, qui ont la responsabilité du fonctionnement des commissions départementales, aient déployé beaucoup d'énergie pour entendre ceux qui, chaque jour, exposent leur vie et connaissent bien le terrain », a indiqué la CGT. En déplacement vendredi dans le Var, le ministre de l'intérieur, Daniel Vaillant, a toutefois jugé qu'il revenait aux donneurs d'ordres (banques et grandes surfaces) « de faire les efforts nécessaires ».

32 000 TONNES DE MONNAIE PAR JOUR

L'inquiétude de la profession des convoyeurs de fonds est d'autant plus vive que l'euro va donner lieu, à compter du mois de septembre, à des mouvements de transfert de fonds d'une ampleur inédite. Chaque jour, 1 500 véhicules blindés seront mobilisés pour livrer 32 000 tonnes de monnaie dans les banques et le commerce, requérant des dispositifs de sécurité sans équivalence. Tandis que la CGT juge « dangereuses » les solutions mises en œuvre par les entreprises de transport de fonds pour l'acheminement de la monnaie européenne, les fédérations CFDT des banques et des transports ont

écrit au premier ministre, Lionel Jospin, vendredi 3 août, pour « exiger la tenue sans délai d'une table ronde sur les conditions de sécurité pour le passage à l'euro ».

Formulée dès février, cette revendication n'a pas abouti, se heurtant à la volonté des pouvoirs publics de débattre dans la discrétion. Dans sa lettre à Lionel Jospin, la CFDT se dit préoccupée par la sécurité des convoyeurs mais aussi par celle de « l'ensemble des personnels appelés à manipuler des fonds, notamment des personnels bancaires, dont les conditions de travail seront bouleversées ». La fédération syndicale relève qu'en dépit d'un accord officiel du ministère de l'intérieur, le 17 mai, les commissions départementales de sécurité refusent la participation des syndicats de banques aux réunions. « A chaque demande des organisations syndicales, les commissions départementales ont opposé une fin de non recevoir, sauf exception, par exemple à Marseille », déplore Bernard Dufil, secrétaire général de la CFDT Banques, signataire de la lettre au premier ministre.

Anne Michel et Pascale Santi

Mis en cause et affaiblis, les Témoins de Jéhovah veulent améliorer leur image

DEUX IMMENSES PISCINES gonflables au milieu d'un hall d'exposition et des dizaines d'hommes et de femmes de tous âges, vêtus d'un maillot de bain, qui attendent patiemment de pouvoir gravir une petite échelle pour être immergés : près de 400 Témoins de Jéhovah ont été baptisés, au cours de trois grands rassemblements qui ont eu lieu du vendredi 3 au dimanche 5 août, à Villepinte (Seine-Saint-Denis), Lyon et Bordeaux. Des manifestations qui se voulaient internationales puisqu'elles ont rassemblé des Témoins venus de toute l'Europe, mais aussi d'Amérique du Nord et d'Asie.

Cette présence étrangère compense quelque peu la baisse du nombre de Témoins de Jéhovah en France. Cette organisation, qui se présente comme la troisième confession chrétienne en France – appellation qui leur est contestée par les Eglises catholique et protestantes –, a été classée parmi les sectes par le rapport parlementaire de 1995, qui estimait alors ses effectifs à 150 000. Aujourd'hui, la Coordination nationale des victimes de l'organisation des Témoins de Jéhovah parle d'« un peu plus de 100 000 » adeptes. « Nous ne subissons pas une baisse mais une stagnation », rectifie Georges Paulin, chargé de l'accueil à Villepinte, qui, pour sa part, avance le chiffre de 250 000 Témoins et sym-

pathisants en France, dont 120 000 actifs. Loin de se sentir en position de faiblesse, la plupart d'entre eux ont l'impression d'être mieux perçus par la population française. Nicole habite Dijon et fait du porte-à-porte depuis plus de vingt ans : « Nous sommes très bien accueillis. Il se crée généralement un échange intéressant et les gens n'hésitent pas à nous encourager », affirme-t-elle.

INCITATION AU PROSELTYTISME

Ces rassemblements interviennent alors que les Témoins de Jéhovah ont été récemment mis en cause. En avril, Rémi, un jeune adepte âgé de vingt et un ans atteint d'une leucémie aiguë myéloïde, est décédé après avoir refusé toute transfusion sanguine, en raison de ses convictions religieuses (Le Monde du 28 avril). Le mouvement affirme avoir créé une structure de médiation pour promouvoir des alternatives médicales, notamment l'auto-transfusion. « Les Témoins de Jéhovah se soignent, ils sont respectueux de la vie, et laissent entendre tout autre chose est détestable », s'indigne Georges Paulin.

Mais les Témoins ne sont pas venus à Villepinte pour polémiquer. Tous assistent, Bible et crayon en main et avec une attention étonnante, aux prêches et témoignages prévus au pro-

gramme, avant de chanter fièrement des cantiques. Cette année, ils étaient invités à réfléchir sur le thème « Enseignements de la parole de Dieu » : une incitation à peine déguisée au développement du porte-à-porte et au prosélytisme. Les « frères et sœurs » parlant une même langue sont regroupés par hall. Le décor est toujours le même : grande estrade rouge sur fond bleu, des gerbes de fleurs et un pupitre en bois, d'où un prédicateur harangue la foule et invite les fidèles à « ne jamais cesser de suivre le Christ, où qu'il [les] mène » : un important service d'ordre surveille de manière étroite le bon déroulement des opérations. Les journalistes présents sont pris en charge et encadrés individuellement.

Mathilde, elle, est émue : elle vient d'être immergée dans l'eau : « Je suis très heureuse : j'attendais ce moment depuis longtemps. Pour moi, c'est un nouveau départ. » Elle affirme ne pas rencontrer de difficulté particulière pour vivre sa foi : « La plupart de mes amis ne pratiquent pas la même religion que moi mais m'acceptent telle que je suis. Que pourraient-ils reprocher à quelqu'un qui décide de mettre sa vie au service de Dieu et au service des autres ? »

T. M.

L'autopsie n'a pas permis de lever les incertitudes sur la mort de Karine

METZ (Moselle)
de notre correspondant

Deux semaines après l'annonce de sa disparition et cinq jours après la découverte de son cadavre en partie calciné, en bordure d'un chemin forestier, les obsèques de Karine devaient être célébrées en l'église Sainte-Catherine de Bitche (Moselle), lundi après-midi 6 août, veille du dix-septième anniversaire de sa naissance. Les commerçants de cette petite ville frontalière de 6 000 habitants devaient tirer leurs rideaux de fer en signe de deuil, durant toute la cérémonie.

Stéphane Krauth, 23 ans, mis en examen pour « enlèvement et séquestration suivie de mort » et écroué, jeudi 2 août, à la maison d'arrêt de Sarreguemines, devait être présenté à nouveau lundi à un juge des libertés et de la détention. Le seul suspect de cette affaire, qui soutient avoir tué accidentellement la lycéenne alors qu'il circulait à 120 km/h au volant de sa Mazda, sous l'emprise de l'alcool et du cannabis, après avoir tenté de charger son meilleur ami en l'accusant d'avoir gazé Karine (Le Monde daté 5-6 août), avait demandé un délai pour préparer sa défense. Interrogé par Le Monde, M^{re} Martial Gagneux, son nouvel avocat, ne nourrissait aucune illusion quant à l'issue du débat contradictoire destiné à statuer sur son maintien en détention provisoire. Pour la défense, l'essentiel est ailleurs : « Si la version de mon client devait être corroborée par les analyses complémentaires diligencées dans le cadre de l'autopsie,

nous demanderions aussitôt la requé- lification des faits en homicide involontaire. » L'enjeu est de taille : l'homicide involontaire est passible au maximum de cinq ans d'emprisonnement, avec le recel de cadavre. L'homicide volontaire est puni de trente ans de réclusion criminelle.

TRAUMATISME CRÂNIEN

L'autopsie pratiquée vendredi 3 août à l'institut médico-légal de Saint-Avold, bien qu'ayant mis en évidence un traumatisme crânien et une fêlure des côtes, n'a pas permis de répondre aux deux questions qui taraudent les enquêteurs : le décès de Karine est-il consécutif à une collision ? La jeune fille a-t-elle subi d'autres violences ? « Ces premiers éléments ne permettent pas de contredire la thèse de l'accident mais il reste des points à éclaircir », a déclaré, samedi 4 août, le procureur adjoint de Sarreguemines, Roger Marot. Le magistrat a reconnu qu'en l'état des investigations, les enquêteurs ne s'expliquaient toujours pas la présence de résidus de gaz lacrymogène sur la selle du vélo de la victime. « Karine était en partie dévêtue lorsque sa dépouille a été découverte mais l'autopsie n'a pas révélé de traces d'agressions sexuelles », a précisé le représentant du parquet. Stéphane Krauth sera à nouveau entendu jeudi 9 août par le juge d'instruction. Lors de sa première comparution, il avait observé un mutisme total, invoquant le droit au silence.

Nicolas Bastuck

Deux enfants meurent dans un incendie à Paris

UN GARÇON de 8 ans et une adolescente de 13 ans sont morts brûlés, samedi 4 août, lors d'un incendie qui a détruit un immeuble du quartier de la Goutte d'or, à Paris (18^e arrondissement). Quatre autres personnes ont été blessées. Un homme, âgé de 30 ans, a été appréhendé après avoir tenté de s'opposer à l'intervention des pompiers. Interpellé pour « rébellion », il était toujours en garde à vue lundi matin dans les locaux de la police judiciaire. Les résultats des examens techniques réalisés par le laboratoire central de la préfecture de police pour déterminer les causes de l'incendie sont attendus mardi.

La mère des victimes, arrivée sur les lieux après l'extinction du feu, a été prise en charge par les services sociaux de la mairie. Les pompiers ont secouru un homme paniqué qui voulait se laisser tomber du 4^e étage. Avant lui, une femme avait sauté seule par la fenêtre du deuxième. Enceinte de huit mois, elle a été hospitalisée mais ses jours, comme ceux du bébé, ne sont pas en danger.

DÉPÊCHES

■ MEURTRES : un homme de 36 ans a égorgé sa fillette de 5 ans, samedi 4 août, à Bergerac (Dordogne), avant de poignarder son ex-femme. Le drame s'est produit alors que le couple se rendait dans une association de médiation familiale. Le père a ensuite tenté de se suicider. Les vies des deux parents, hospitalisés, ne sont plus en danger. Une information judiciaire a été ouverte.

■ Un homme de 37 ans a tué son ex-compagne de plusieurs coups de carabine de chasse, devant les yeux de leur enfant de 3 ans, samedi 4 août, à Chauffailles (Saône-et-Loire). Le couple s'était séparé il y a quelques semaines et l'homme cherchait à obtenir la garde de son enfant. Ce dernier n'a pas été blessé. Lundi 6 août, les recherches pour retrouver l'homme en fuite se poursuivaient.

■ ACCIDENT : six personnes sont décédées, dans la nuit du samedi 4 au dimanche 5 août, après un accident de la route, survenu près de Clermont (Oise). Cinq membres d'une même famille – les deux parents et trois enfants de 4 à 10 ans – ont péri, ainsi que le conducteur de la voiture arrivant en sens inverse. Seul un enfant de 7 ans, présent dans le véhicule avec ses frères et sœurs, a échappé à la mort.

■ DISPARITION : les gendarmes sont toujours à la recherche de Laetitia, une adolescente de 14 ans disparue le 13 juillet. La jeune fille était partie le 12 juillet de chez sa mère, à Plouaret (Côtes-d'Armor), pour se rendre chez son père, à Xertigny (Vosges). Elle avait raté sa correspondance à Paris et avait téléphoné à sa mère pour la prévenir qu'elle prendrait le train du lendemain. Un avis de recherche a été lancé.

APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL

La Banque Internationale Arabe de Tunisie se propose de lancer un appel d'offres international pour la mise en œuvre du site WEB.

Les soumissionnaires intéressés par cet appel d'offres peuvent contacter la « Division des Approvisionnements » par fax 00 216 1 334 291 au plus tard le : 10/08/2001 pour demander l'envoi des termes de références.

Les offres doivent parvenir au plus tard le 12/09/2001 (le cachet de la poste faisant foi) à l'adresse suivante : BIAT, Direction de l'Équipement, 70-72 Avenue Habib Bourguiba 1001 Tunis - Tunisie sous plis fermé, sans aucune indication sur l'identité du soumissionnaire et portant obligatoirement la mention :

« NE PAS OUVRIR - APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL SITE WEB »

Le Périgord se met en quatre pour vanter sa douceur de vivre

Tourisme oblige, la Dordogne, qui a épousé les contours de l'ancienne province, se décline désormais en quatre couleurs : blanc, noir, vert et pourpre. Les visiteurs n'ont cure des querelles qui divisent les puristes : ils savourent le privilège de pouvoir s'immerger dans ce berceau de l'humanité

PÉRIGUEUX

de notre envoyé spécial

« M'aimerois à l'aventure mieux deuxième ou troisième à Périgueux que premier à Paris. » L'adage de Montaigne, le plus illustre des Périgourdins, atteste la fierté des habitants de la Dordogne... qu'il ne faut surtout pas appeler les Dordognots, tant ils sont heureux que la Révolution ait accepté de créer le département en épousant strictement les limites de l'ancienne province du Périgord.

Mais l'hécatombe de la Grande Guerre, les crises économiques et l'exode rural ont écorné cette image idyllique du pays. Il y a deux siècles, le département comptait plus d'habitants qu'au recensement de 1999 (388 293), même si la courbe démographique remonte lentement depuis le début des années 1960. L'apogée du dynamisme se situe dans la première moitié du XIX^e siècle. Du temps où le nord du pays exploitait des mines de fer et où les rivières permettaient une industrie des forges florissante qui a pris toute sa part dans la fabrication des armements pour les campagnes napoléoniennes. Mais la machine à vapeur est arrivée, et les forges ont périçité, pour finir par disparaître. Puis les élus d'alors ont refusé de laisser passer les lignes de chemin de fer Paris-Bordeaux et Paris-Toulouse par Périgueux. Maintenant, les Périgourdins se réjouissent de l'ouverture récente d'un tronçon de l'autoroute A 89 (73 kilomètres entre Mussidan, en Dordogne, et Arveyres, en Gironde), maillon d'une voie rapide reliant Lyon à Bordeaux. Conscients de la déficience de leur réseau routier, « ces routes

dessinées par le pas des bœufs », comme on dit dans le pays, ils sont convaincus que l'autoroute va favoriser le tourisme, seule grande porte de sortie pour trouver leur second souffle.

Car l'industrie de la chaussure, avec Bata comme fleuron, n'est plus ce qu'elle était : 20 000 emplois en 1980, 1 800 aujourd'hui. Certes, l'artisanat connaît des beaux jours avec nombre d'entreprises spécialisées dans la restauration ; la chimie fine a effectué une percée ; la chaudronnerie tient son rang, et, au bout du compte, le chômage a sensiblement baissé. Mais le Périgord a besoin d'emplois. Alors il se tourne vers ce qu'il a de plus solide : sa forêt (40 % du territoire départemental), ses rivières, son patrimoine préhistorique, son passé gallo-romain, ses cités médiévales, ses bastides et ses mille et un châteaux, qu'il entend associer à une branche agroalimentaire basée sur des produits de haut de gamme (vins, foies gras, truffes, noix, châtaignes) et à une gastronomie réputée. Le comité départemental du tourisme s'est lancé dans une opération de promotion en créant la route de vins et celle des métiers.

ACHATS ET RESTAURATION

Les Européens rendent déjà grâce à la douceur de vivre périgourdine. Ils représentent 35 % de la clientèle des hôtels et 54 % de celle du camping sur les deux millions de visiteurs annuels. Les Britanniques constituent le gros des troupes. Bernard Cazeau (PS), sénateur et président du conseil général, raconte comment trois cents familles anglaises se sont groupées pour acheter des demeures autour de Ribérac :



« Elles ont, en quelque sorte, retrouvé leur pays, ironise-t-il, après avoir été boutées hors de France après la bataille de Castillon, en 1453, qui a mis fin à la guerre de Cent Ans. »

Les plus fortunés des visiteurs achètent et restaurent les châteaux sur la Dordogne, la Vézère, l'Isle ou la Dronne. C'est le cas de Marie-Joëlle Crichton-Watt, Française qui, avec l'aide de son mari, un financier écossais, a acquis le château de Cha-

bans, au sud-est du département, il y a une quinzaine d'années. Après avoir restauré la demeure féodale, elle en a ouvert les portes au public depuis un an. Elle a entrepris la création d'un musée de la Résistance en hommage à Jacques Chaban-Delmas : c'est ici qu'il prit son nom de résistant, sans « s », cette dernière lettre étant effacée sur le panneau signalant le château lors de son séjour, en août 1943.

Mais la grande affaire promotionnelle est le partage du département en quatre Périgords : le blanc, en raison de ses collines calcaires ; le noir, pour les feuillages sombres de ses taillis de châtaigniers et les troncs noircis des petits chênes pubescents qui conservent leurs feuilles mortes l'hiver ; le vert, pour symboliser l'alliance de l'arbre et de l'eau ; le pourpre, en référence à la couleur du vignoble

à l'automne. Daniel Debaye, directeur du comité du tourisme, explique que ce découpage correspond aux quatre baronnies historiques, dont les fiefs étaient les châteaux de Bourdeilles (blanc), Beynac (noir), Mareuil (vert), Biron (pourpre).

« LE CUL DU MONDE »

Certains « orthodoxes » ont un profond mépris pour ces nouvelles appellations. Le docteur Michel Carcenac, spécialiste de l'histoire de la Résistance... et du foie gras, et son ami affichiste Alain Carrier se montrent délibérément chauvins : « Il n'y a qu'un Périgord, le noir. » Pour beaucoup, le blanc, c'est tout simplement le Périgord central. Bernard Giraudel, originaire d'une vieille famille de négociants de Bergerac, refuse d'entendre parler du pourpre. Pour lui, il n'y a qu'un seul nom : le Bergeracois.

Par pudeur et pour masquer sa tendresse pour son pays, M. Giraudel commence par dire que « le Périgord, c'est le cul du monde », puis il se reprend : « Mais il se mérite, parce que les gens, ici, sont de vrais gentils. » Il cite Henry Miller. Pendant l'été 1954, l'écrivain américain descendait la Dordogne en canoë pour « regarder le Périgord "sous ses jupes" ». Il fait halte, pour une nuit, dans le relais-château que M. Giraudel tient à Trémolat. Finalement, Henry Miller y séjournera un mois. En prenant congé de l'aubergiste, il lui aurait dit : « Je suis sûr d'une chose : le premier homme était intelligent, c'est pour cela qu'il s'est établi dans le Périgord. »

Marcel Scotto

Périgueux offre un écrin à ses trésors gallo-romains

PÉRIGUEUX

de notre envoyé spécial

Si le Périgord est surtout connu pour ses nombreux sites préhistoriques – Lascaux, Les Eyzies et, plus récemment, Cussac (Le Monde du 6 juillet) –, il est riche, aussi, d'un passé gallo-romain. Au début de notre ère, Périgueux était déjà la ville antique la plus importante de la Dordogne. Au III^e siècle, elle comptait une population de dix mille habitants, estiment les scientifiques. A telle enseigne qu'il a été décidé d'y créer un musée gallo-romain, d'un coût évalué à 70 millions de francs, dont 40 % seront financés par l'Etat et le reste, à parts égales, par la région Aquitaine, le conseil général de Dordogne et la ville de Périgueux.

En 1959, alors qu'on entreprend de construire des HLM à proximité de la tour de Vésone, emblème de la cité antique de Périgueux, et des arènes, sont découverts les vestiges d'une vaste demeure (domus en latin) d'une emprise de 4 000 mètres carrés, ornée de peintures murales. Le site est classé monument historique. Sous l'impulsion de Xavier Darcos (app. RPR), qui a succédé dans le fauteuil de maire à Yves Guéna lorsque celui-ci est devenu président du Conseil constitutionnel, la déci-

sion de construire un musée est prise à l'issue de longues procédures (financement, concours architecturaux, etc.).

La première pierre est posée le 6 septembre 2000, et l'ouverture au public est prévue à l'automne 2002. Dans le cadre de l'étude d'urbanisme « Périgueux 2010 », l'objectif est de valoriser l'ensemble du quartier gallo-romain afin que le site archéologique inclue le musée, le temple, et la tour de Vésone est le cœur, l'amphithéâtre (d'une capacité estimée à 20 000 places) et le rempart du Bas-Empire.

VIEILLES PIERRES ET PARAPLUIE DE MÉTAL

La domus dite des Bouquets fut construite au début du I^{er} siècle et se développe autour d'un jardin entouré d'une galerie à colonnades. Au siècle suivant, la maison est remblayée pour être surélevée d'environ 1 mètre. C'est grâce à la protection de ces remblais que les peintures de l'habitation initiale ont pu être conservées. La demeure est agrandie, s'enrichissant d'un espace de bains privé, de structures de chauffage par le sol (hypocauste) et d'un grand bassin dans le jardin. Par la suite – crainte des invasions barbares ou revers de fortune ? –, la maison est abandonnée à la fin du III^e siècle.

C'est à cette époque que la cité se resserre autour d'un mur d'enceinte, de 6 mètres de haut et de large, comportant une vingtaine de tours, les pierres de la domus et d'une partie des arènes étant utilisées pour la construction des remparts.

Le concours d'architecture lancé en 1993 pour la réalisation du musée attribue le projet à l'architecte Jean Nouvel (qui a signé, entre autres, l'Institut du monde arabe et le Musée des arts premiers à Paris, l'Opéra national de Lyon, les Galeries Lafayette de Berlin). Pour lui, l'élément-phare du musée est la demeure. Aussi tout s'organise-t-il autour des Bouquets, qui seront protégés par un « parapluie de métal », porté par quatorze piliers de 9 mètres de hauteur, et des parois de verre. La couverture débordant largement vers l'extérieur, mettant ainsi le musée à l'abri de l'ensoleillement direct. Après être passé par un patio réservé à un imposant chêne vert centenaire, le visiteur accèdera au musée par un long bâtiment dit « mur épais », formant un écran qui orientera le regard vers le corps du logis, le jardin et la tour de Vésone.

M. S.



Source : Pays de France, édité Fayard 1998

Bloc-notes

- Histoire du Périgord, ouvrage collectif. Ed. Fanlac, 2000, 320 pages, 248 F (37,80 €).
- Les Périgourdins, de Jean-Marie Galy. Ed. Le Suchet, 1999, 304 p., 159 F (24,23 €).
- La Littérature d'oc, de Pierre Miremont et Jean Monestier. Ed. Fanlac, 1983, 320 p., 110 F (16,76 €).
- Dictionnaire des châteaux du Périgord, de Guy Penaud. Ed. Sud-Ouest, 1996, 298 p., 152 F (23,17 €).
- L'Aventure souterraine en Périgord, de Thierry Baritaud. Ed. Spelunca, 1990, 264 p., 175 F (26,67 €).
- Le Groupe Soleil dans la Résistance, de René Coustellier. Ed. Fanlac, 1998, 408 p., 169 F (25,76 €).
- Dictionnaire des noms de lieux du Périgord, de Tristan Hordé et Chantal Tanet. Ed. Fanlac, 1994, 149 F (22,71 €).
- Gabariers et bateliers de la Dordogne, de Jacques Reix. Ed. Fanlac, 2001, 144 p., 149 F (22,71 €).
- Chemins de la Préhistoire en Périgord, ouvrage collectif. Ed. Ouest-France, 1997, 130 p., 99 F (15,09 €).

PROFIL

UN ANGLAIS AU PARADIS

Michael Mills a posé ses valises dans une ancienne ferme du XVII^e siècle, dans le bourg de Savignac-de-Miremont. Pour de bon. C'est par hasard que cet Anglais de cinquante-huit ans, professeur de lettres, s'est installé au cœur du Périgord noir. Après une dizaine d'années passées à Beyrouth (Liban), où il a enseigné à l'université américaine et effectué des reportages pour la chaîne de télévision NBC de New York, il rentre en 1976 à Londres, las de la guerre.

Dans la capitale anglaise, il se convertit à la traduction et passe à la presse écrite. Mais il veut retrouver la campagne de son enfance. Il convainc son épouse française, Gabrielle – qui, elle, adore Londres et veut y rester –, d'aller s'installer en France. Ils rendent visite à une cousine de sa femme qui vit à Brive. Elle leur fait visiter le Périgord. Michael tombe amoureux d'une bâtisse au fond d'un vallon. C'est décidé : la famille Mills l'achète et s'y installe en 1981.

Les temps sont durs. La restauration de la ferme se révèle une entreprise pénible et de longue

haleine, qui ne va pas sans moments de découragement ni heurts.

Mais, cahin-caha, la demeure commence à être vivable. Michael se crée une clientèle pour ses traductions, et Gabrielle aussi, qui traduit des textes anglais et allemands. Il est également employé comme professeur d'anglais par la Maison du Périgord. Durant des années, il publie dans sa langue natale une double page dans le quotidien régional Sud-Ouest pendant les vacances d'été et tient une rubrique le reste de l'année. Pour parachever son intégration, il est élu au conseil municipal de sa commune lors des dernières élections.

Sa « réussite » est telle que, désormais, il « fait faire » les travaux d'aménagement. Autre grande satisfaction : « Ma femme est convertie, et mes enfants me remercient de leur avoir organisé un espace de paix et de respiration. » Certes, il déplore la pauvreté des paysans de son voisinage : « Ils vivent de trois vaches, de deux cochons et d'un champ de maïs. » « Mais, s'empresse-t-il de préciser, ils vivent au paradis sans le savoir. »

M. S.

DEMAIN
Le Gévaudan

IMMOBILIER EMPLOI

VENTES APPARTEMENTS

Paris 2e

LOFT 200 M²

Dernier étage, parf. état, grands volumes
Pierres SA 01-45-66-47-47.

Paris 10e

3 P., ST-EUSTACHE

Etat exceptionnel, soleil, park., très beaux décors, volumes, cheminée, poutres.
3 450 000 F.
Pierres SA 01-45-66-47-47.

ACHATS VIAGERS

LEGASSE VIAGER
47, Ave Bosquet, estimation gratuite 01-45-55-86-18
Liste de nos viagers sur :
WWW.VIAGER.FR

LOCATIONS DEMANDES VIDES

Paris

LOGPA 0000

43, AVENUE MARCEAU
75116 PARIS

CONSEIL IMMOBILIER
locations-ventes-gérance
spécialisé depuis plus de 20 ans dans les quartiers RÉSIDENTIELS
recherche pour CLIENTS ÉTRANGERS
hôtels particuliers, apparts et villas
VIDES & MEUBLÉS
01-47-20-40-03
www.embassy-service.fr

OFFRES

Hebdo Nîmes rech. journaliste d'investigation, 5 ans d'expérience minimum. Ecr. avec CV à Pierre Serre, La Gazette, 11, rue Régale, 30000 Nîmes.

AGENDA

VILLEGIATURES

Côte d'Azur, La Colle-sur-Loup, près de St-Paul-de-Vence, villa 140 m², clos, park., pisc., 4 ch., séj., cuis., 2 bs, terr., barb., prest.
Tél. : 06-13-22-72-10.

Loue Aix-en-Provence, cœur ville, 3 P., ds hôtel XVIII^e, 3 000 F/sem.
06-70-02-93-21.

Espagne, Calpe, villa 4 chbres, piscine privée, jardin, calme, mer 1 km.
Tél. : 04-92-78-13-16 (apr. 20 h).

Dans le cas d'une annonce domiciliée au « Monde Publicité », il est impératif de faire figurer la référence sur votre enveloppe afin que l'on puisse transmettre votre dossier dans les meilleurs délais.

DU mystère, de l'aventure, des conspirations, des faux-semblants... En ce lundi matin, Emma est impatiente d'arriver au bureau, car elle va découvrir Majestic, le nouveau jeu en ligne lancé aux Etats-Unis par la société Electronic Arts (EA). Elle ne sait pas au juste ce qui l'attend, mais elle espère que Majestic saura tenir ses promesses : « *Tout ce qui, jusqu'ici, vous a semblé important dans la vie va bientôt vous paraître secondaire. (...) Vous allez découvrir la vérité sur ce monde et toutes les tromperies qu'il recèle.* » En s'inscrivant, Emma a dû signer un contrat très particulier, autorisant Majestic à s'infiltrer dans sa vie vingt-quatre heures sur vingt-quatre. Elle doit désormais s'attendre à recevoir des coups de téléphone, des fax et des messages Internet à tout moment et en tout lieu.

Prenant à peine le temps de saluer ses collègues, elle se jette sur son ordinateur et se connecte à Internet. Elle trouve une simple séquence vidéo attachée à un courrier électronique, dans laquelle l'équipe du petit studio Anim-X, qui a réalisé Majestic pour le compte d'EA, se présente : Brian Cale et Mike Griffin, cocréateurs du jeu ; l'artiste Kendra Moore, la compagne de Mike ; Shintaro Nishiki, le designer, et quelques autres... Mais soudain l'image se brouille, pour ne laisser qu'une page blanche, signifiant qu'une erreur est survenue. Puis un flot d'images indistinctes emplit l'écran. Le jeu a commencé. Le service de messagerie instantané AIM s'active : un certain « *TheSilentPrtn* » (Partenaire Silencieux) veut savoir si les responsables du jeu ont essayé d'entrer en contact avec Emma. Avant qu'elle ait pu réagir, son téléphone sonne : « *Si tu n'as pas eu de nouvelles d'Electronic Arts, c'est normal. Les locaux d'Anim-X, qui se trouvent à Beaverton, dans l'Oregon, ont brûlé. Leur serveur est hors service. Mais ça ne veut pas dire que Majestic est fini pour toi, car tu as été choisie. Tu vas suivre mes conseils, et apprendre à connaître tes alliés. C'est tout pour le moment.* » Emma met plusieurs secondes à reposer son téléphone, impressionnée par cette voix métallique. Apparaît alors un message écrit, qui accroît encore sa confusion : « *Ne crois pas tout ce que tu entends.* »

Mardi matin, l'impatience s'est muée en excitation : la voix électronique va-t-elle rappeler ? Si oui, que faire ? Emma n'a pas le temps de se languir, car dès qu'elle allume son ordinateur, elle est bombardée de messages écrits, audio et vidéo, compliqués et contradictoires. Elle trouve aussi un fax du service clientèle d'EA, qui s'excuse de la gêne occasionnée par la destruction du serveur. Peu après, Partenaire Silencieux la prévient qu'EA devrait annoncer la fermeture de Majestic dès le lendemain. Avant d'ajouter : « *Alors, nous pourrions commencer.* » Nous ? Elle voudrait en savoir plus, mais s'aperçoit qu'elle a été mise en stand-by. Il n'y a plus qu'à attendre...

Un jour se passe avant qu'un fax lui apprenne que Majestic est effectivement suspendu. Pour en savoir plus, elle doit consulter le site d'un

« Nous savons qui tu es. Nous te surveillons. Nous pouvons faire en sorte que tu ne te souviennes de rien, tu retrouveras alors une vie normale. Ce que tu es sur le point de découvrir te dépasse complètement »

journal local de l'Oregon, le *Portland Chronicle*, qui enquête sur l'incendie d'Anim-X. Un reportage vidéo montre la journaliste de service, debout devant ce qui reste des locaux, annonçant la terrible nouvelle : à trente-six ans, Brian Cale, le créateur de Majestic, a trouvé la mort. Pour Emma, la frontière entre la fiction et la réalité commence à s'estomper, mais après tout, c'est le but du jeu.

Dans le monde réel, Majestic n'a pas été imaginé par le malheureux Brian Cale mais par Neil Young, un Britannique de trente et un ans, directeur de la production chez EA. Il connaît bien l'univers du jeu en ligne, puisqu'il a supervisé le célèbre jeu de rôle Ultima Online, qui compte encore 250 000 joueurs dans le monde : « *Comme beaucoup de joueurs de ma génération, j'ai désormais une famille et une carrière, je ne peux plus passer six heures par jour*



Y a-t-il une vie après Majestic ?

avec ma console. Avec Majestic, j'espère avoir réussi à créer un nouveau genre de jeu qui, même si vous y pensez tout le temps, ne vous prend qu'une demi-heure par jour.

Un jeu où le plaisir n'est pas de tuer ni de faire la course, mais qui réussisse à vous faire pleurer. » Au total, près de deux cent cinquante personnes ont travaillé sur Majestic pendant un an et demi, sous la direction de Neil Young et de son équipe rapprochée, d'une trentaine de membres. L'opération a coûté cher, mais EA reste discret : « *Plus qu'un jeu classique pour PC, qui revient à 2 ou 3 millions de dollars, mais moins qu'Ultima, qui a coûté 11 millions [9,64 millions d'euros]* » L'équipe d'animation permanente comprendra vingt-cinq employés. Les responsables d'EA estiment l'investissement justifié, car, selon leurs estimations, le secteur du jeu en ligne, qui ne représentait en 2000 que 2 % du chiffre d'affaires global de l'industrie du jeu vidéo, va passer à 20 % ou 25 % d'ici à 2003.

Jeudi : en vérifiant le site de Majestic, Emma s'aperçoit qu'elle est à nouveau en mode Action et qu'on lui a assigné une tâche : retrouver le

est question d'expérimentations illégales, et aussi d'un groupe occulte, « Les Douze Majestics », chargé par le gouvernement d'étouffer certaines affaires sensibles... Cette fois, Emma est désorientée. Heureusement, on la contacte via AIM : le message est signé par un certain XgrayMan, qui dit vouloir l'aider et lui annonce qu'il est sur la piste des auteurs de l'attentat...

Vendredi, deux nouveaux messages l'attendent. Le premier lui apprend que le FBI a classé l'affaire de l'incendie. Rien à espérer de ce côté. L'autre, en revanche, envoyé par XgrayMan, lui communique des noms à retenir : Nanowerx, une société high tech du Maryland, et Blackstar. Emma lance une recherche sur le Net : des dizaines de sites apparaissent, parmi lesquels le « *Projet Blackstar* », programme de recherche ultra-secret de la CIA. Elle enquête aussi sur Nanowerx, ce qui la mène jusqu'au serveur d'un laboratoire baptisé Electron, où elle trouve une photo dérangeante : un acarien sur lequel on a greffé une puce informatique...

A nouveau, Emma se sent noyée dans cette masse d'informations. Elle décide alors d'analyser méthodiquement tout ce qu'elle reçoit, sans exception. Pendant des jours, elle note des codes mystérieux, s'astreint à lire des pages extraites de la rubrique Sciences de *CNN Interactive* qui ont sans doute été falsifiées, enquête sur des sociétés-écrans, explore des sites-canulars très réalistes, déchiffre des contes pour enfants truffés de mots-clés permettant de résoudre des jeux de piste, reconstitue des itinéraires sur des plans de villes imaginaires, archive des dessins énigmatiques et des photocopies illisibles de documents officiels... Peu à peu, elle reconstitue le début de l'affaire : un groupe de sociétés *high tech*, aidées par le gouvernement fédéral, aurait mis au point en secret des techniques révolutionnaires permettant de contrôler les actes et les pensées d'êtres humains, en leur implantant des puces informatiques dans le cerveau. Mais quel rapport avec Anim-X ?

En dehors de Majestic, Emma essaie de mener une vie ordinaire, ou presque. Un soir, elle est heureuse de trouver un message d'amis qui l'invitent à une soirée. Elle rentre tard, mais jette quand même un coup d'œil sur son répondeur. Qui clignote. Elle hésite, peut-être son petit ami

a-t-il tenté de la joindre ? Raté, c'est la voix d'un inconnu : « *Je m'appelle Howard Deakins. Mike m'a demandé de vous appeler à propos d'une photo que vous avez obtenue du laboratoire Electron. Je trouve cela très inquiétant, ça prouve qu'on peut s'introduire dans le cerveau de n'importe quelle créature. Mais ne m'appellez pas, ne mentionnez jamais mon nom, je ne souhaite pas être mêlé à tout ça.* » Elle qui croyait faire de beaux rêves, voilà que le piège se referme. Aurait-elle signé un pacte avec le diable ?

Le week-end est tranquille, mais, dès le lundi, une dépêche d'actualité rapporte que le professeur Deakins s'est suicidé. Mike l'appelle aussitôt : « *Nous avons tout loupé, ils ont tué Deakins - Qui ça, « ils » ? - Les mêmes qui ont tué Brian. Je suis désolé, Emma, tout ça me dépasse...* » Le soir même, en écoutant son répondeur, elle tombe sur un message de Kendra, terrifiée, qui hurle quelque chose d'indistinct. Les fuyards auraient-ils été retrouvés ? C'est peut-être une fausse alerte, mais Emma sent que le devoir l'appelle. Elle rallume son ordinateur, et tombe sur une séquence vidéo laissée par Brian à l'attention de ses amis, « *au cas où il m'arriverait quelque chose.* »

Emma tombe des nues : dans ce qui ressemble fort à une confession, Mike avoue qu'il n'est pas vraiment le créateur de Majestic. En menant des recherches pour s'imprégner de son sujet, il est tombé sur des documents confidentiels, et a décidé de les intégrer au jeu pour le rendre plus réaliste. Grave erreur, car les mystérieux propriétaires des documents semblent prêts à tout pour empêcher leur publication. Pour finir, Mike s'approche de la caméra et souffle à l'oreille d'Emma : « *Il vont tout faire pour arrêter le jeu, mais il est important que tu continues l'enquête.* » La vidéo s'arrête, et aussitôt le téléphone sonne. De nouveau, la voix métallique : « *Nous savons qui tu es. Nous te surveillons. Nous pouvons faire en sorte que tu ne te souviennes de rien, tu retrouveras alors une vie normale. Mais si tu persistes à aider ces gens, ta vie ne sera plus jamais la même. Ce que tu es sur le point de découvrir te dépasse complètement.* »

Avant qu'Emma ait recouvré ses esprits, elle s'aperçoit que la page d'accueil de Majestic affiche désormais la mention : « *Accès réservé. Contient des informations intéressant la sécurité nationale.* » Puis elle reçoit une vidéo résumant la première partie du jeu. C'est la fin de l'épisode un.

Si elle veut continuer, elle devra verser à EA 10 dollars par mois. La question ne se pose pas, elle sort sa carte bancaire et tape le numéro.

Un instant plus tard, le flot de messages reprend. Désormais, à chaque fois que le téléphone sonne, le cœur d'Emma se met à battre plus fort. Encore eux ? Que veulent-ils ? Et surtout, qui sont-ils ? De nouveaux personnages, amis et ennemis, apparaissent sous divers pseudonymes puis disparaissent sans raison, mais elle se laisse guider par les messages qui rythment désormais sa vie. Une fois de plus, Kendra appelle à l'aide, affolée : Mike a disparu. Pas pour longtemps, puisqu'il contacte Emma à son tour : il a découvert le nom du meurtrier de Brian, un certain Fred Jenkins, qui travaille pour Nanowerx. En route pour le Maryland, il a besoin d'un spécialiste qui l'aidera à pénétrer leur système informatique. Grâce à ses nouvelles relations, Emma entre en contact avec 3loadr's, un célèbre hacker recherché par toutes les polices. Elle mène l'enquête sur ce nouveau personnage et découvre que, derrière ce nom cyber, se cache Terrence Warfield, un bel homme noir avec qui elle ferait volontiers plus ample connaissance. Fantôme électronique...

Malgré le travail qui s'accumule au bureau, Emma décide d'intensifier ses recherches sur Internet pour aider Mike, qui enquête à présent sur une autre société, US Digital Service. Elle est restée en rapport avec son beau hacker, qui se dit agréablement surpris de voir qu'elle a réussi à se procurer le mot de passe de l'administrateur du réseau de US Digital Service. Un bon point pour elle, on ne sait jamais...

Les jours suivants, les péripéties s'accumulent, certains personnages semblent jouer un double jeu, rien ne va plus. Un soir, elle apprend que Mike a été kidnappé par des hommes de main de US Digital Service. Comme toujours, son téléphone sonne aussitôt. C'est Fred Jenkins en personne : « *Pour qui tu te prends ? Ceci est une mise en garde. Ne te mêle plus de ça, ne te mouille pas dans cette histoire, et tout ira bien.* » Sur ce, nouvelle interruption de l'enquête, la bande-annonce du deuxième épisode s'affiche à l'écran. Majestic n'aurait-il pas de fin ? A la fois réjouie et anxieuse, Emma s'inscrit pour l'épisode suivant. Huit sont prévus pour l'année 2001.

Yves Eudes
et Emilie Grangeray
Dessin Zoran Janjetov

PROCHAIN ARTICLE :
Les clans du Counter Strike

Difficile dialogue entre protestants et catholiques français

IL EN FAUDRAIT plus pour réveiller, dans une France déchristianisée, le spectre des guerres de religion. Mais une conversion a toujours une odeur de soufre, même si elle est le choix d'un homme depuis longtemps contesté dans son milieu protestant pour ses positions « de droite » (Haute Eglise). Le pasteur Michel Viot – qui exerça pendant trente ans des responsabilités à la tête de l'Eglise évangélique luthérienne de France – vient de rejoindre l'Eglise catholique et sera bientôt ordonné prêtre (*Le Monde* du 17 juillet). Ce n'est pas la première fois qu'un pasteur protestant devient prêtre. Pie XII avait même accepté l'ordination d'anciens pasteurs mariés de l'Eglise évangélique d'Allemagne. Mais, s'agissant d'un inspecteur ecclésiastique – un « évêque » dont la fonction serait élective et limitée dans le temps –, ce fait est sans précédent depuis la Réforme du XVI^e siècle.

La conversion de Michel Viot est un acte isolé. Son Eglise d'origine n'entend retenir aucun de ses membres, « à la manière d'une secte », a-t-elle fait savoir. Mais la polémique qu'il soulève aujourd'hui dépasse de loin son cas personnel et interroge les catholiques et les protestants sur leur conception de l'Eglise et leurs pratiques sacramentelles. Pour expliquer sa conversion au catholicisme, Michel Viot a mis publiquement en cause des décisions prises en mai, lors de son synode annuel à Soissons (Aisne), par l'Eglise réformée de France (ERF). Des décisions qui engagent aussi les luthériens, en raison des accords théologiques qui relient les deux grandes familles protestantes.

Le synode national des réfor-

més a accepté l'idée qu'à titre exceptionnel, pour faciliter son entrée dans une communauté chrétienne, on peut admettre un enfant ou un adulte à la communion sans qu'il soit encore baptisé. Autrement dit, le baptême – premier sacrement de toute vie chrétienne – n'est plus une condition *sine qua non* pour devenir membre d'une Eglise. Il ne s'agit pas de regonfler, à peu de frais, des communautés chrétiennes restreintes et déprimées, mais de tenir compte du « vagabondage » religieux de la société moderne où « les affiliations confessionnelles ne se transmettent plus automatiquement d'une génération à l'autre ». En conséquence, les « parcours » d'entrée dans la foi et l'Eglise doivent être « diversifiés ».

Cette décision a fait bondir le pasteur Viot et surtout l'évêque catholique, qui a protesté par la voix de Mgr François Saint-Macary, président de la commission chargée de l'unité des chrétiens, dans des termes qui rompent avec les formes diplomatiques engendrées par cinquante années de dialogue œcuménique.

L'ÉGLISE, UNE « SERVANTE »

A lire la mise au point catholique du 23 juillet, la proposition de l'Eglise réformée va à l'encontre de la tradition chrétienne : « On ne communique que si on est membre du peuple de Dieu, c'est-à-dire baptisé », affirme Mgr Saint-Macary. En bonne théologie catholique, le corps et le sang du Christ sont « présents » dans les « saintes espèces » de l'Eucharistie (pain et vin). Ils renvoient à la compréhension du mystère central de sa mort et de

sa résurrection. La communion n'est donc pas seulement un « geste de fraternité », auquel on aurait le droit de s'associer « sans en discerner le sens ». Aussi la décision des réformés est-elle source de confusion : « Il n'est pas acceptable que des non-baptisés, même à titre d'exception, puissent être admis à un tel sacrement, scientement et de manière durable, même au long d'un accompagnement transitoire en vue d'un baptême. »

La proposition protestante n'est pourtant pas révolutionnaire. La vie sacramentelle – surtout chez les réformés – n'a pas la centralité qu'elle a dans l'Eglise catholique, et leur ordre (le baptême avant la communion) n'a qu'une importance relative. Les sacrements sont au mieux des mesures d'accompagnement pour le fidèle. L'Eglise, qui les distribue, n'est qu'une « servante ». Le salut des hommes ne vient que de la « seule grâce » de Dieu. Tel était le pilier de la Réforme du XVI^e siècle engagée par Martin Luther, convaincu par les dérives et les déviations du pape de Rome. C'est à ce titre de « servante » que l'Eglise réformée se veut « accueillante aux parcours divers des hommes d'aujourd'hui », estime son président, le pasteur Marcel Manoel, dans sa réponse du 29 juillet à l'épiscopat catholique. Il précise : « L'Eglise réformée invite à la Cène celles et ceux qui discernent les signes de la présence du Christ dans le pain et le vin partagés. Elle laisse les participants libres et responsables de leur geste. S'il y a là un risque, c'est celui de la grâce. Elle veut accueillir celles et ceux dont le parcours n'est pas traditionnel. »

Ce serait tomber dans la facilité que d'opposer le dogmatisme

catholique à l'esprit de tolérance supposé plus grand des protestants. Ceux-ci se défendent de vouloir céder aux mœurs d'une époque de « self-service » religieux ou de « nomadisme » spirituel. Autant que les catholiques, ils ont le souci de maintenir vivante la tradition chrétienne, mais sans doute cherchent-ils davantage, non pas à réinterpréter les Ecritures, mais à les insérer autrement dans les réalités changeantes du monde actuel.

Ce faisant, ils montrent l'étendue du fossé qui continue d'opposer catholiques et protestants sur la compréhension de la nature de l'Eglise et sur le rôle des sacrements.

LE LANGAGE DE LA CLARTÉ

La vivacité de ces échanges ouvre une nouvelle page du dialogue œcuménique. Il est loin le temps où, au nom de la réconciliation, les Eglises n'osaient plus affirmer leurs différences. La nouvelle génération de responsables semble davantage convaincue que le langage de la clarté fera plus sûrement avancer l'unité. C'est la ligne que défendent le cardinal Ratzinger, à Rome, mais aussi des protestants qui réaffirment aujourd'hui sans complexes une ligne théologique traditionnelle.

Mais cette polémique sur les sacrements risque d'avoir des effets d'abord dans les Eglises de la Réforme, où se font de plus en plus entendre ceux qui estiment que le protestantisme répond moins bien que le catholicisme au besoin, aussi affiché dans les sociétés modernes, de rites et de sacré.

Henri Tincq

Rendez leur souveraineté aux Européens !

Suite de la première page

Et, si ce fossé s'accroît inexorablement, c'est tout simplement parce que la construction fédérale est un processus antidémocratique par nature. Pourquoi ? Parce qu'au XXI^e siècle, comme depuis l'aube des temps, le pouvoir suprême ne peut être détenu que de trois façons. Soit par une seule personne, soit par un groupe de personnes, soit par la totalité des membres sur lesquels s'exerce ce pouvoir.

Dans le premier cas, on parle, au choix, d'autocratie (étymologiquement : le « pouvoir d'un seul ») ou de monarchie absolue. Presque toujours, cette unique personne, qui détient tous pouvoirs, puise sa légitimité dans une élection divine : pharaon égyptien, empereur assyrien ou aztèque, monarque européen à l'âge classique, monarchie française jusqu'en 1790.

Dans le deuxième cas, on parle, au choix, d'aristocratie (« pouvoir des meilleurs ») ou d'oligarchie (« pouvoir de quelques-uns »). C'était la situation de la démocratie athénienne, où ne votaient que les seuls hommes libres de la Cité. C'était aussi le cas des Républiques de Venise et de Florence, ou de la Restauration française avec le suffrage censitaire. La souveraineté ne trouve plus sa principale légitimation dans une volonté divine, mais dans l'affirmation d'une expertise, qu'elle assure ne pouvoir déceler que dans une fraction du peuple : la plus riche, la mieux née, la plus sûre idéologiquement ou la plus techniquement compétente. Et elle soutient que le but est de faire le bien du peuple, même contre la volonté de celui-ci.

Dans le troisième cas, on parle de démocratie (« pouvoir du peuple ») au sens moderne du terme. C'était le cas des démocraties européennes occidentales de la seconde moitié du XX^e siècle, dotées du suffrage universel. La souveraineté appartient alors au peuple tout entier, et les décisions majoritaires s'imposent à tous, en particulier aux acteurs économiques et financiers.

Ainsi replacée en perspective, la construction d'une Europe fédérale apparaît comme une idéologie qui a pour effet d'en revenir de la démocratie, c'est-à-dire du pouvoir suprême

appartenant au peuple, à l'aristocratie, c'est-à-dire au pouvoir suprême appartenant à quelques-uns. En l'espèce, aux « experts » de la Commission de Bruxelles, qui se prévalent d'une supposée loi de l'Histoire, de prétendues contraintes entrepreneuriales, du poids des marchés financiers internationaux ou de la logique des détenteurs de capitaux, pour retirer aux peuples la maîtrise des grands choix stratégiques et nier l'irréductible spécificité des langues et des nations.

En termes de philosophie politique, il s'agit donc d'une authentique Restauration. Comme dans les « démocraties populaires »,

Si les électeurs participent de moins en moins nombreux aux élections européennes, ou s'ils votent désormais systématiquement non à l'Europe fédérale à chaque fois qu'ils en ont la possibilité (...), c'est tout bonnement parce qu'ils ont envie de dire non

cette prise de pouvoir par une oligarchie s'effectue de façon subreptice, en célébrant d'autant plus les grands principes démocratiques qu'elle les sappe. Rien n'illustre mieux cette Restauration que la substitution croissante de la notion de transparence à celle d'élection dans le discours fédéraliste. L'article de Romano Prodi en fournit un exemple probant puisqu'il oppose justement l'une à l'autre. S'il se livre, à quatre reprises, à des incantations en faveur de la transparence, il n'évo-

que en revanche jamais, au grand jamais, la possibilité qu'un peuple soit régulièrement consulté sur la construction de l'Europe fédérale, et encore moins qu'il puisse dire non.

La transparence signifie exactement que les peuples souverains n'ont plus le droit de décider, mais seulement celui de recevoir quelques informations sélectionnées sur les décisions de l'aristocratie fédéraliste, prises en leur nom et prétendument pour leur bien, mais sans leur accord. Cette aristocratie fédéraliste interprète les élections comme des phénomènes sans conséquences.

Le seul enseignement que

d'un cynisme ou d'un aveuglement à toute épreuve, il trouve ainsi dans le rejet d'un traité fédéraliste matière à justifier l'Europe fédérale !

Les partisans de l'Union européenne refusent invariablement d'admettre que l'on ne fait pas boire un âne qui n'a pas soif. Si les électeurs participent de moins en moins nombreux aux élections européennes, ou s'ils votent désormais systématiquement non à l'Europe fédérale à chaque fois qu'ils en ont la possibilité (comme ce fut le cas lors des derniers référendums danois, suisse, norvégien et irlandais), ce n'est pourtant pas parce que les peuples ont besoin de plus d'« explications » ou de « transparence ». C'est tout bonnement parce qu'ils ont envie de dire non.

La seule façon de rendre l'Europe aux Européens, c'est de leur rendre ce qui a justement fait la spécificité de l'Europe dans l'Histoire universelle : la démocratie. Il faut demander directement aux peuples – et pas à tel ou tel « représentant de la société civile » – de voter régulièrement sur le projet d'Europe fédérale. Il faut admettre que les peuples ont toujours raison, même si des élites pensent qu'ils se trompent. Et il faut accepter que les peuples européens peuvent légitimement ne pas vouloir d'une Europe fédérale. Tout autre discours, aussi fleuri soit-il en promesses de toute nature, n'est que le plaidoyer *pro domo* d'une aristocratie qui a volé leur souveraineté aux peuples européens, et qui ne veut pas la leur rendre, et qui s'inquiète de voir que ça ne marche pas.

Charles Pasqua

CORRESPONDANCE

Une lettre de Christiane Taubira-Delannon

Nous avons reçu de Christiane Taubira-Delannon, députée (appartenance PS) de Guyane, après la publication de notre enquête sur la fièvre de l'or en Guyane (*Le Monde* du 7 juillet), une lettre dont nous publions les extraits suivants.

Dix ans de torture et de barbarie en Guyane. Dix ans d'impunité. Soit. Des médecins de dispensaire, de SAMU, d'hôpital, des infirmières témoins de ces pratiques ou de leurs séquelles, partis écœurés, mais qui surtout se sont tus. Et le serment d'Hippocrate ? Un procureur de la République, des procureurs, censés poursuivre au nom de la société, sourds à ces violations de la loi. Soit. Quels bandits boudaient une place où, indifférence ou lâcheté, ceux qui pouvaient dire et agir ont laissé faire ?

Mon rapport sur l'or ne ferait qu'évoquer les exactions liées à l'orpaillage, et encore en me basant exclusivement sur les informations provenant de la gendarmerie. C'est ce que prétend cet article, dont manifestement les auteurs n'ont pas lu les quelque vingt pages où sont décrits et dénoncés l'opacité, les activités interlopes, les procédés prébénéficiaires, la surexploitation, les violences et désordres divers, les trafics d'armes et de drogue, la prostitution et le proxénétisme, la désertion des pouvoirs publics, et où sont retranscrits les témoignages des parties en conflit. Leur ont également échappé les quelque dix pages condamnant les pratiques féodales, les comportements de caïds, et expliquant le

décalage entre les statistiques officielles et les données empiriques recueillies sur les principaux sites aurifères. Le rapport ne traite pas que du Maroni, même si une trentaine de pages lui sont consacrées. D'autres sites, comme Saint-Elie, abritent des désordres aussi dévastateurs.

Ce rapport parlementaire fait également place à des sujets périlleux, voire sulfureux, totalement ignorés dans votre article : les juteuses retombées de l'économie illégale et clandestine pour des fournisseurs de matériels, de carburant et de vivres, de quads, de préservations d'hélicoptères, et même de papiers. Ces complications participent de l'ambiance de transgression et contribuent à rendre l'illégalité plus attractive et plus rentable.

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD – 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Téléx : 202 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Changement d'adresse et suspension : 0-803-022-021 (0,99 F la minute).
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

Amnistie en Corse ?

LA question de l'amnistie des détenus corses, considérés par les nationalistes comme des « prisonniers politiques » et, à ce titre, appelés, selon eux, à bénéficier des accords de Matignon, apparaît aujourd'hui comme le principal obstacle à la mise en œuvre du processus de paix. Cette question avait été mise entre parenthèses par les négociateurs, qui avaient affirmé, de part et d'autre, qu'elle n'était pas « à l'ordre du jour ». Cette formule a été employée à plusieurs reprises par Lionel Jospin, et elle vient d'être reprise par Daniel Vaillant, ministre de l'intérieur. Les nationalistes, pour leur part, comme l'a rappelé Jean-Guy Talamoni, leur chef de file, avaient accepté de « renvoyer la question de l'amnistie à plus tard ».

Le regain de tension qui se manifeste en Corse depuis plusieurs semaines a eu pour effet de remettre cette revendication au premier plan. La reprise des attentats, attribuée par les enquêteurs à un groupe dissident qui tente de mettre en échec les accords de Matignon, a conduit les chefs de file du mouvement à durcir le ton. « Aujourd'hui, a déclaré Jean-Guy Talamoni, dimanche 5 août à Corte, de notre propre autorité, nous mettons à l'ordre du jour la question de la libération de tous les prisonniers politiques corses. » Cette déclaration va donner de nouveaux arguments à tous ceux qui dénoncent les concessions faites par le gouvernement aux nationalistes. Georges Sarre, au nom du Mouvement des citoyens, a aussitôt condamné « le chantage des

indépendantistes corses », affirmant que M. Jospin est placé « devant une alternative simple : ou bien il cède encore et toujours aux surenchères et menaces, ou bien il décide d'y mettre un terme ». A droite, le RPR avait mis en garde le gouvernement il y a quelques jours en l'accusant de « mener de véritables négociations avec les indépendantistes » sur le regroupement des détenus et en le soupçonnant de faire de celui-ci « un prélude à une éventuelle amnistie ». Il suggérait même l'existence d'une « clause secrète des accords de Matignon ».

En indiquant, en décembre 1999, que l'amnistie, « comme le paiement des jours de grève » dans un conflit social, est un sujet dont on parle « à la fin », M. Jospin n'avait fait pourtant qu'énoncer une vérité d'évidence. Toute solution politique suppose que soit réglé le sort des prisonniers. Ainsi, pour la Nouvelle-Calédonie, une amnistie partielle fut-elle émise en 1988, excluant dans un premier temps les crimes de sang avant d'être étendue, un an plus tard, à des personnes inculpées d'assassinat. Acte politique, toute paix durable se construit sur l'effacement des litiges. Il n'y a donc aucun scandale à aborder cette question à condition que ce soit fait clairement. Dans le passé, des arrangements secrets ont permis d'obtenir des répit qui, dès lors, ne pouvaient être que provisoires. Mieux vaut une discussion ouverte, publique, transparente entre négociateurs, plutôt que d'entretenir, par peur d'un tabou, des rumeurs de négociations secrètes.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux.
Directeurs généraux adjoints : Edwy Plenel, René Gabriel
Secrétaire général du directoire : Alain Fourment
Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints : Thomas Ferenzi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet
Directeur artistique : Dominique Royette ; adjoint : François Lollion
Secrétaire général : Olivier Biffaud ; déléguée générale : Claire Blandin
Chef d'édition : Christian Massol ; chef de production : Jean-Marc Houssard
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Rédaction en chef centrale : Alain Frachon, Eric Fottorino, Laurent Greilsamer, Michel Kajman, Eric Le Boucher, Bertrand Le Gendre
Rédaction en chef : Alain Debove (International) ; Patrick Jarreau (France) ; Anne Chemin (Société) ; Jean-Louis Andréani (Régions) ; Laurent Mauduit (Entreprises) ; Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Jossane Savigneau (Culture) ; Serge Marti (Le Monde Economie)
Médiateur : Robert Solé
Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Directeur des relations internationales : Daniel Vermet
Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)
Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 166 859 €. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Le Festival mondial de la jeunesse

DANS LE STADE Walter-Ulbricht, construit à Berlin-Est l'an dernier à l'occasion du rassemblement de la Pentecôte, le troisième Festival mondial de la jeunesse a été solennellement ouvert dimanche après-midi, à 13 heures.

Les gradins sont comblés. Cinquante mille jeunes Allemands s'y pressent, vêtus de costumes bariolés avec lesquels ils dessineront dans la deuxième partie du programme des figures d'ensemble qui auront coûté des semaines de préparation. Mais, déjà, les délégations étrangères surgissent à la grande entrée. Trente mille jeunes étrangers défilent ainsi pendant deux heures.

On distingue très vite deux formations très différentes, selon que les manifestants appartiennent ou non aux démocraties populaires. Tchèques, Roumains

ou Hongrois défilent dans un ordre parfait, vêtus à la manière des Komsomols de complets uniformes avec veston et cravate, dans une discipline où l'on reconnaît la marque commune. Scandinaaves, Britanniques ou Américains du Sud font à côté d'eux figure de touristes.

Enfin, clou de la cérémonie, voici le Komsomol soviétique. Derrière une houle de bannières écarlates, ils vont lentement, vêtus filles et garçons de blanc immaculé où éclate seulement la cravate rouge. Sur les gradins, la foule subitement debout rugit son admiration pour cette jeunesse communiste de Russie dont elle a fait son idéal et qui passe fière, digne, un tantinet condescendante, au milieu des hourras sans fin.

Georges Penchenier
(7 août 1951.)

Le Monde sur TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn)
ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60
Index du Monde : 01-42-17-29-89. Le Monde sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

INTERNET Les titulaires de marques déposées avaient jusqu'au 6 août pour revendiquer les nouvelles adresses de site Internet en « .biz » (pour « business ») auprès de la société

chargée de gérer cette nouvelle catégorie. ● **CE NOUVEAU SUFFIXE**, destiné à contourner la saturation des adresses en .com, fera son apparition en octobre, en même temps que

« .info ». Cinq autres extensions devraient suivre dans les prochains mois. ● **LE SCHEMA** adopté pour l'enregistrement de nouveaux noms est censé limiter le nombre de litiges.

● **LES NOMS** ont été attribués jusqu'à présent selon la règle « premier arrivé, premier servi ». C'est ainsi par exemple que ni jacqueschirac.com ni Figaro.com ne renvoient aux sites du

président de la République et du quotidien. ● **LES PROCÉDURES** judiciaires menées dans un pays contre ces « cybersquatters » ne sont pas toujours reconnues à l'étranger.

Le « cybersquat » empoisonne la vie des personnalités et des entreprises

Les titulaires de marques déposées avaient jusqu'au lundi 6 août pour réclamer une nouvelle adresse Internet en « .biz », un des sept nouveaux suffixes qui vont faire leur apparition sur la Toile. Des nouvelles procédures sont censées limiter à l'avenir les nombreux litiges qui ont accompagné l'essor du réseau

« **SI VOUS** parlez à quelqu'un dans l'entourage de votre président, dites-lui que nous serions ravis de lui donner le nom de domaine Internet jacqueschirac.com. » Rob Moritz l'assure : il est prêt à restituer au chef de l'Etat cette adresse web, qu'il a acquise en 1997, parmi des centaines d'autres de ce genre. Joint par téléphone dans le Kansas où il réside, cet Américain affirme avoir pris cette initiative à des fins purement « chrétiennes ». Sa fondation, baptisée Friend to Friend, est partie en croisade contre les « abus » apparus dans le sillage d'Internet. « Des noms célèbres sont utilisés pour pointer vers des sites pornos. D'autres sont exploités comme adresses électroniques. D'autres encore sont vendus au plus offrant », peut-on lire sur son site. Son fondateur, Rob Moritz – qui se pique d'incarner l'apôtre Paul lors de tournées dans des églises et des écoles américaines –, explique avoir voulu préserver les internautes de ce genre d'excès virtuels.

Il estime à quelque 450 sites le nombre d'adresses rendues à leurs propriétaires légitimes. L'acteur Peter Falk, alias inspecteur Colombo, le chanteur de folk Art Garfunkel et Larry Hagman, le « JR » de la série « Dallas », sont là pour en témoigner sur le site de la fondation, association à but non lucratif. Une bonne œuvre gratuite ? Rob Moritz le jure, tout en soulignant qu'un don n'est jamais de refus... De nombreuses personnalités se sont apparemment montrées ingrates, puisque la fondation envisage de mettre la clé sous la porte.

Réservé des « noms de domaine » – c'est ainsi que l'on appelle ces adresses de sites – ne coûte pas très cher en soi. Quelques dizaines d'euros l'unité, selon les tarifs pratiqués par les sociétés d'enregistrement (les registrars). N'importe qui peut acquérir un nom, pour un nombre d'années fixé au préalable. Telle est la loi d'Internet : premier arrivé, premier servi. Au hit parade, les adresses se terminant par « .com » arrivent de loin en tête (plus de 22 millions), suivies de « .org » et « .net ». Trois noms de domaine génériques, imaginés

pour canaliser l'afflux ininterrompu de nouveaux sites.

Pour vérifier si telle ou telle adresse est disponible, il suffit de consulter une base de données internationales, baptisée Whois, accessible sur les sites des registrars. On peut y voir, par exemple, que l'adresse jacqueschirac.net est enregistrée, jusqu'au 5 mai 2002, par un Parisien. Jacqueschirac.org est la propriété, jusqu'au 21 février 2002, d'un site « éducatif » américain, Virtualology, dont la mission proclamée est de « favoriser une compréhension des grands moments de l'actualité,

N'importe qui peut acquérir un nom. Telle est la loi : premier arrivé, premier servi

des esprits exceptionnels, des talents remarquables, des actes célèbres, des grands événements, de l'histoire naturelle, des découvertes scientifiques et de la célébration d'individus... »

Quant à jacqueschirac.com, si elle a bien été la propriété de la fondation de Rob Moritz, elle est disponible depuis le 15 juillet, selon la base de données Whois. La présidence de la République n'a pas

Comment sont gérés les noms de domaine ?

● **L'Internet Corporation for Assigned Names and Numbers (Icann)**, au sommet de la structure, est chargée de réguler l'attribution des adresses Internet à l'échelle mondiale. Créée en 1998 par le département du commerce américain, elle a peu à peu acquis une certaine indépendance, même si elle reste accusée par ses détracteurs de faire la part belle aux Etats-Unis.

● **L'Icann a confié à quelques entreprises privées** l'exploitation des noms de domaine génériques existant jusqu'à présent (« .com »,



commenté l'offre de ce « générique » donateur, si ce n'est pour indiquer qu'elle dispose d'une adresse web officielle, elysee.fr. A ne pas confondre avec elysee.com, dont le site promet « bientôt, une nouvelle expérience... », sans plus de détails. M. Chirac n'est toutefois pas le seul dirigeant dont le nom pointe vers un site n'ayant rien à voir avec lui. Le premier ministre semble avoir inspiré un particulier

résidant à Paris qui a réservé, jusqu'au 25 mai 2006, les adresses lioneljospin en « .net » et en « .org ». La même, suivie du suffixe « .com », renvoie à un site de « fans ». Son auteur, un Français de San Francisco, affirme n'être « affilié » ni à l'hôte de Matignon ni au Parti socialiste. Le contenu du forum de discussion consacré à M. Jospin ne laisse d'ailleurs guère planer de doutes à ce sujet.

localement la gestion des demandes d'enregistrement.

● **New.net, une société américaine mécontente de l'Icann**, a créé un système alternatif d'enregistrement des adresses web. Elle propose une trentaine de nouveaux noms génériques (« .shop », « .golf », « .xxx », etc.) qui seront bientôt lancés en France.

● **Des registrars français proposent depuis février** des noms de domaine avec accents (bebé.com, par exemple), autorisés par l'Icann en dépit de problèmes techniques au niveau des serveurs informatiques.

TROIS QUESTIONS À...

JEAN-YVES BABONNEAU

1 Vous êtes directeur général de l'Association française pour le nommage Internet en coopération (Afnic), créée en 1997 à l'initiative de l'Etat. Comment accueillez-vous l'introduction, prévue pour octobre, des suffixes « .biz » et « .info » dans les adresses Internet ?

Certainement pas comme un avantage pour les utilisateurs ! La plupart d'entre eux vont essayer de faire valoir leurs droits sur des marques, de peur que ces noms ne soient repris par d'autres en « .biz » et en « .info ». Or cela ne se justifie pas ; la visibilité de ces nouveaux noms de domaine sera bien inférieure à celle des adresses en « .com ». En outre, distribuer des noms de domaine aussi facilement à toute personne qui les demandera constitue un leurre : de nombreuses entreprises – notamment les PME, qui sont souvent peu au fait de ces questions – risquent à l'avenir de

se retrouver face à un litige, à la suite d'une plainte du dépositaire d'une marque. C'est du gâchis.

2 Comment analysez-vous la façon dont sont résolus les conflits portant sur l'usage des marques dans les noms de domaine ?

Le droit des marques a prévalu jusqu'à présent en France, à une exception près. En 2000, un juge rennais a donné raison à une entreprise qui avait utilisé pendant un an un nom de domaine sans en avoir déposé la marque, avant d'être poursuivie par une autre qui, entre-temps, avait déposé ce même nom. Le juge a débouté celle-ci en disant que le nom de domaine de la première prévalait sur la marque. Au niveau international, l'action de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) va dans le bon sens. Mais elle peut plus guérir que prévenir.

3 L'Afnic se targue justement de contribuer à éviter les conflits en amont. De quelles façons ?

Nous proposons un label « .fr », qui impose une sélection plus sévère que pour les noms en « .com », par exemple. Tout demandeur doit ainsi pouvoir justifier de ses droits sur un nom ou sur une marque, en produisant les documents administratifs adéquats.

Nous menons aussi une opération test avec des centres de formalités des entreprises (CFE), où les créateurs d'entreprises peuvent pré-enregistrer des noms de domaine.

Propos recueillis par Antoine Jacob

Les adresses en « .biz », « .info » et « .name » font leur apparition

APRÈS les « .com », « .net » et « .org », la famille des noms de domaine dits génériques s'agrandit. Sept nouveaux suffixes ont été autorisés et vont progressivement faire leur apparition. Ainsi l'a voulu l'organisme chargé de réguler l'attribution des adresses Internet au niveau mondial, l'Internet Corporation for Assigned Names and Numbers (Icann). Une décision qui remonte à novembre 2000, adoptée pour élargir la palette d'adresses disponibles et simplifier la navigation en ligne. Avec déjà plus de 33 millions de

noms de domaine suivis de l'une des trois extensions désormais classiques, le marché serait déjà saturé, surtout en « .com ». Si certains devinent des arrières-pensées mercantiles derrière l'initiative de l'Icann, d'autres déplorent une nouvelle concrétisation de la domination des Etats-Unis sur le réseau des réseaux : cet organisme, créé en 1998, dépend toujours du département du Commerce américain.

Du côté des partisans de l'introduction de nouveaux suffixes, on répond qu'elle permettra un

aiguillage plus facile sur la Toile. Les dénominations retenues – « .aero », « .biz », « .coop », « .info », « .museum », « .name » et « .pro » – seraient suffisamment claires pour que les internautes puissent s'y retrouver dans l'inflation de noms de domaine qui risque de s'en suivre. Pour l'heure, seuls « .biz », en principe destiné aux sites commerciaux, « .info », pour les informations de toutes sortes, et « .name », à l'intention des sites de personnes privées (par exemple, michel.dupont.name) sont sur la rampe de lancement. Ils devraient fonctionner à partir d'octobre pour les deux premiers et de novembre pour le troisième.

Pour les gérer, l'Icann a désigné des sociétés privées : l'américaine NeuLevel pour « .biz », un consortium de dix-huit firmes, baptisé Afiliat, pour « .info » et Global Name Register, fondée par des Norvégiens, pour « .name ». Une telle responsabilité ne va pas sans avantages financiers. Ces entreprises empocheront au passage des recettes non négligeables.

LIMITER LE NOMBRE DE LITIGES

Depuis quelques semaines, toute personne ou entreprise intéressée par une adresse en « .biz » ou en « .info » peut s'enregistrer auprès de quelque quatre-vingt-dix sociétés privées (registrars), accréditées par l'Icann dans le monde. Ce sera le cas à partir de fin août pour le « .name ». Vice-président de la registrar française Domainoo, Rafaël Raingold explique que les frais d'enregistrement seront « plus élevés que pour les “.com”, afin de

grande difficulté, dans les conflits de « cyber-squat » transfrontalier, consiste à faire reconnaître, dans le pays du détenteur du nom controversé, un jugement pris dans le pays du plaignant.

Le quotidien *Le Figaro* en sait quelque chose : depuis novembre 2000, il n'arrive pas à faire appli-

L'Afrique du Sud récupère le nom « southafrica.com »

« Un important précédent pour les autres pays qui veulent être propriétaire de leur nom » sur Internet : l'Afrique du Sud s'est réjouie du jugement, prononcé en juin, d'un tribunal de New York l'ayant autorisée à utiliser l'adresse www.southafrica.com. Ce nom avait été déposé par la firme américaine Virtual Countries, qui développe des sites consacrés à une trentaine de pays. L'Afrique du Sud avait porté plainte contre la firme.

D'autres Etats n'ont pas hésité, eux, à commercialiser leur identité sur Internet. Chaque pays, en effet, possède une extension, comme « .fr » pour la France ou « .de » pour l'Allemagne, selon les abréviations retenues par le code international des douanes. Les îles Tuvalu, dans l'océan Pacifique, ont vendu leur extension « .tv » à une société américaine s'adressant à des clients souhaitant développer la télévision en ligne. Une autre firme américaine a acheté au Laos le droit d'exploiter le suffixe « .la », populaire à Los Angeles.

sur un jugement parisien en sa faveur à propos du site figaro.com, détenu par un Kényan propriétaire du nom commercial Figaro Communication Services. Pour obtenir gain de cause à l'étranger, observe M. Gurry, « un plaignant doit notamment démontrer que le détenteur d'un nom a agi de mauvaise foi ».

A. J.

BRIDGE
DESCELLÉ?

Refluxer avec
Fixobridge™
par BONYPLUS®

EN PHARMACIE
sous ref. A.C.L. n. 700.85.92

"Facile, rapide et efficace!"

Plus de 4,5 millions de téléspectateurs pour « Les aventuriers de Koh-Lanta » sur TF 1

« LES AVENTURIERS de Koh-Lanta » semblent réussir à TF 1, qui se lance ainsi dans la « télé-réalité » (*Le Monde* daté dimanche 5-lundi 6 août). La première diffusion, samedi 4 août, de cette version française de « Survivor » a attiré 4,229 millions de téléspectateurs, soit 38,6 % d'audience. Le score est de 53,2 % auprès des ménagères de moins de cinquante ans et de 56,1 % auprès des 15-34 ans. Lors de la première diffusion de « Loft Story », le 26 avril, M 6 avait rassemblé 5,2 millions de téléspectateurs pour atteindre 9,1 millions, le soir de la finale.

Les audiences de l'émission de TF 1 ont progressé dimanche. Ce sont 4,546 millions de personnes – soit 40 % d'audience – qui ont regardé les deux équipes en compétition dans une île de Thaïlande se débrouiller pour survivre, pour remporter les épreuves auxquelles elles sont soumises et procéder à l'élimination d'un de leurs membres. A 50,5 % d'audience, le score était égal entre les ménagères des moins de cinquante ans et les 15-34 ans. Il semble que ce sont les 11-14 ans qui ont fait la différence d'audience entre les deux émissions. Alors qu'ils étaient 60 % de cette tranche d'âge à la regarder le samedi, ils étaient 68,9 % le lendemain. L'horaire de diffusion (18 h 55) et le rythme relativement soutenu de ce jeu sont sans doute susceptibles d'attirer le jeune public.

A TF 1, on se dit satisfait de ces résultats et de l'augmentation du nombre de téléspectateurs entre les deux épisodes. En revanche, on se refuse à une analyse des audiences après la deuxième émission alors que treize sont programmées d'ici septembre.

Echostar défie Rupert Murdoch dans l'audiovisuel américain

Le numéro deux de la télévision par satellite aux Etats-Unis lance une offre surprise de 32 milliards de dollars (36,3 milliards d'euros) sur DirecTV, le leader du secteur

Echostar veut empêcher cette intrusion du géant des médias sur son territoire. Sa contre-offre surprise – les discussions avec Hughes avaient été officiellement abandonnées il y a trois semaines – s'adresse directement aux actionnaires de General Motors (actionnaire de Hughes à hauteur de 30 %) et à leur portefeuille. En offrant une prime de 18 % par rapport au cours de clôture de vendredi, Echostar espère court-circuiter les négociations en cours.

BATAILLE BOURSIÈRE

Echostar, qui vient tout juste de dégager ses premiers bénéfices trimestriels, bénéficie d'un regain de faveur des investisseurs (avec une hausse de son action de 15 % depuis le 26 juillet), qui renforce son poids dans une éventuelle bataille boursière. Mais en additionnant ses 6 millions d'abonnés à ceux de DirecTV, Echostar acquerrait une position dominante sur le marché de la télévision

directe aux Etats-Unis avec une part de marché de 91 %. Un chiffre qui risque de faire sursauter les autorités chargées du respect de la concurrence.

Charles Ergen, le PDG d'Echostar, a pris les devants en expliquant que ses concurrents n'étaient pas seulement les autres sociétés de télévision par satellite, mais aussi les opérateurs de réseaux de télévision par câble, qui comptent 70 millions d'abonnés. Avec environ 500 chaînes pour 35 dollars par mois, les opérateurs de télévision par satellite sont une alternative aux réseaux câblés. Face aux rapprochements en cours dans ce secteur (Comcast et AOL se disputent le rachat des réseaux câblés d'AT&T), M. Ergen plaide que « le marché a besoin d'un puissant opérateur par satellite ». « Nous sommes tous des fournisseurs de contenu vidéo », ajoute-t-il.

L'issue de cette bataille boursière pourrait se jouer en partie sur le terrain juridique et politique. D'une part, elle pourrait servir de test à la politique de l'administration républicaine en matière de concentrations. D'autre part, M. Murdoch pourrait activer ses réseaux dans le gouvernement Bush, au sein duquel il compte de nombreux amis. Tout au long de la campagne présidentielle, son réseau de télévision Fox a apporté un soutien indéfectible au candidat républicain. A Washington, la « Murdoch connection » comprend le nouveau chef de l'autorité de tutelle, la Federal Communications Commission, Michael Powell, le fils du secrétaire d'Etat.

Christophe Jakubyszyn

Virgin Atlantic s'oppose à l'accord British Airways-American Airlines

LA COMPAGNIE aérienne britannique Virgin Atlantic a annoncé qu'elle ferait pression sur l'Union européenne et le gouvernement américain pour bloquer l'accord, annoncé vendredi 3 août, entre American Airlines (AA) et British Airways (BA), respectivement leaders mondial et européen. Les deux groupes, déjà partenaires au sein de l'alliance Oneworld, entendent partager les bénéfices de neuf destinations transatlantiques en permettant à l'une des compagnies de vendre des sièges sur les avions de l'autre. Selon Virgin, une telle alliance aboutirait à la création d'un monopole de fait sur les dessertes transatlantiques. Dans un communiqué commun, AA et BA déclarent que leur alliance « ouvrirait la voie à un accord à ciel ouvert entre les Etats-Unis et le Royaume-Uni ». Actuellement, seules quelques compagnies sont autorisées à utiliser l'aéroport londonien de Heathrow pour des vols en direction des Etats-Unis. Cette alliance reste soumise à l'approbation des autorités américaines, britanniques et européennes de la concurrence. Lundi matin, British Airways a publié un bénéfice d'exploitation au premier trimestre de 81,1 millions d'euros, soit presque la moitié de celui du premier trimestre 2000 (157,4 millions).

Le brasseur belge Interbrew rachète l'allemand Beck

LE BRASSEUR belge Interbrew (Stella Artois) a annoncé, lundi, l'acquisition d'un autre fabricant de bière, l'allemand Beck, deux semaines après avoir pris 80 % de l'allemand Diebels, deuxième brasseur mondial. Le rachat de ce groupe familial vieux de cent vingt-huit ans, d'un montant de 3,5 milliards de deutschemarks (1,79 milliard d'euros), doit recevoir l'accord des actionnaires et des autorités de la concurrence. Pendant longtemps, Interbrew avait déclaré ne pas vouloir investir en Allemagne, jugeant le marché allemand trop éclaté entre des milliers de marques. La Bourse a mal réagi à ce changement de ligne.

British Telecom pourrait céder son réseau de téléphonie fixe

BRITISH TELECOM (BT) a reçu une offre d'environ 18 milliards de livres sterling (29,5 milliards d'euros) pour la reprise de son réseau de téléphonie fixe, de la part d'un consortium conduit par la banque d'investissement allemande West LB, selon le *Sunday Times* du 5 août. L'opérateur britannique conserverait ses clients et louerait le réseau au consortium. La direction du groupe s'est refusée à tout commentaire. La semaine dernière, BT avait confirmé avoir reçu d'un autre consortium une offre, laissée sans suite, pour la vente de son réseau de téléphonie locale, pour 8 milliards de livres.

BT, dont l'endettement s'est envolé en 2000 à la suite d'acquisitions et de l'achat des licences de téléphonie mobile de troisième génération (UMTS), cherche actuellement à réduire ses coûts, par des cessions et par une augmentation de 5,9 milliards de livres (9,609 milliards d'euros) de son capital. Après avoir frôlé 30 milliards de livres (48,9 milliards d'euros) fin mars, la dette du groupe ne s'élevait plus qu'à 17,5 milliards de livres à la fin du mois de juin.

TABLEAU DE BORD

ÉCONOMIE

Plus de deux millions d'emplois menacés en Asie

LA CONJONCTURE économique en Asie menace plus de deux millions d'emplois cette année, dont la moitié au Japon, souligne une étude régionale publiée par le *Strait Times* lundi 6 août. Selon les économistes, le chômage devrait progresser de plus de 12 % et toucher quelque 2,29 millions de personnes de plus à la fin de l'année. Au total, 21,1 millions de gens seraient au chômage en Asie. Le Japon est le plus exposé. Un million d'emplois pourraient disparaître sur l'île en 2001. Les réductions d'effectifs devraient principalement affecter l'industrie, en particulier l'industrie électronique. Ce secteur d'exportation essentiel dans de nombreux pays asiatiques subit de plein fouet le ralentissement de l'économie mondiale.

■ FRANCE : la Caisse des dépôts et consignations prévoit, après révision à la baisse, que la croissance en France sera de 0,3 % aux deuxième et troisième trimestres. La croissance, selon l'institut, pourrait avoir touché son plancher à la fin de l'été.

■ ALLEMAGNE : le conseil des cinq « sages », conseils du gouvernement allemand, ne table plus que sur 1,4 % de croissance cette année en Allemagne alors que Berlin prévoit toujours officiellement environ 2 %, selon l'hebdomadaire *Spiegel* paru lundi. Selon un de ces experts, cette prévision est encore « trop optimiste », au vu de la conjoncture actuelle.

■ ARGENTINE : le Fonds monétaire international s'est déclaré prêt, vendredi, à accélérer le versement d'une nouvelle tranche de crédit d'1,2 milliard de dollars (1,36 milliard d'euros) à l'Argentine, en pleine crise économique.

AFFAIRES

INDUSTRIES

● INNOGY HOLDINGS : le premier fournisseur d'électricité britannique a annoncé, lundi 6 août, la vente de son activité de distribution dans le Yorkshire à Northern Electric, pour 1 milliard de livres (1,62 milliard d'euros). Parallèlement, Northern Electric vend à Innogy ses activités de fourniture d'énergie, pour environ 257 millions de livres.

● BP/SOLVAY : Solvay, premier groupe chimique belge, et le pétrolier BP Amoco ont annoncé, lundi, la signature d'un accord aux termes duquel Solvay vendra son activité de polypropylène à BP et lui achètera une activité de polymères. Les deux groupes vont former une coentreprise dans les polyéthylènes haute densité.

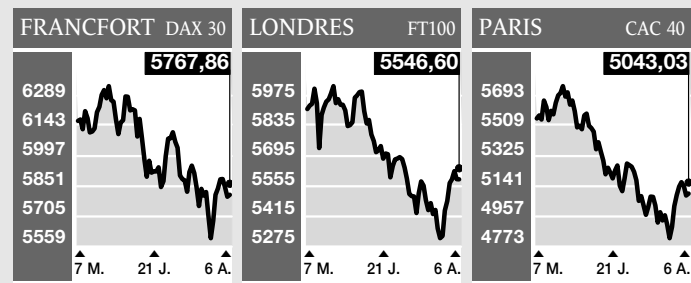
SERVICES

● SWISSCOM : l'opérateur suisse de télécommunications envisagerait de porter plainte contre l'équipementier Alcatel, à qui il reproche d'avoir eu connaissance du bogue qui a bloqué son réseau de téléphonie mobile, vendredi 27 juillet, sans l'en informer. Selon Swisscom, la panne lui a coûté 20 millions d'euros de manque à gagner.

● KLM : la compagnie aérienne néerlandaise, quatrième européenne, a annoncé qu'elle allait réduire ses capacités et ses effectifs en réponse à « une diminution de la demande ». Entre juillet 2000 et 2001, son coefficient de remplissage – passagers et marchandises – est passé de 80,5 % à 77,1 %.

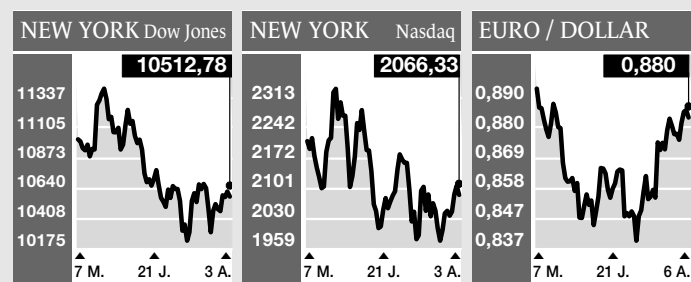
● LIBERTY MEDIA : le câble-opérateur américain, en prenant le contrôle de six des neuf réseaux câblés régionaux de Deutsche Telekom, aurait l'intention de créer 1 500 emplois en Allemagne, selon l'hebdomadaire *Focus* à paraître lundi.

EUROPE



Europe 9 h 57	Indices sélection	cours 06/08	Var. % 03/08	Var. % 31/12
EUROPE	EURO STOXX 50	4029,31	0,11	- 15,57
EUROPE	STOXX 50	3887,66	0,01	- 14,69
EUROPE	EURO STOXX 324	336,46	0,08	- 14,12
EUROPE	STOXX 653	315,44	0,09	- 12,33
PARIS	CAC 40	5043,03	0,23	- 14,91
PARIS	MIDCAC
PARIS	SBF 120	3450,72	0,19	- 14,22
PARIS	SBF 250
PARIS	SECOND MARCHÉ
AMSTERDAM	AEX	545,31	0,47	- 14,47
BRUXELLES	BEL 20	2929,21	0,16	- 3,15
FRANCFORT	DAX 30	5767,86	0,56	- 10,35
LONDRES	FTSE 100	5546,60	- 0,02	- 10,86
MADRID	STOCK EXCHANGE	8583,10	0,21	- 5,78
MILAN	MIBTEL 30	36784,00	0,41	- 15,86
ZURICH	SPI	6872,90	- 0,07	- 15,52

AMÉRIQUES

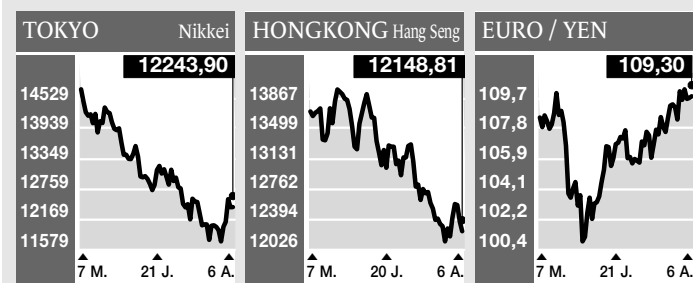


Amérique 9 h 57	Indices sélection	cours 03/08	Var. % 02/08	Var. % 31/12
ÉTATS-UNIS	DOW JONES	10512,78	- 0,36	- 2,54
ÉTATS-UNIS	S&P 500	1214,35	- 0,52	- 8,02
ÉTATS-UNIS	NASDAQ COMPOSITE	2066,33	- 1,01	- 16,36
TORONTO	TSE INDEX	7744,21	- 0,15	- 13,31
SAO PAULO	BOVESPA	13838,42	- 9,31
MEXICO	BOLSA	376,42	- 0,04	19,12
BUENOS AIRES	MERVAL	312,44	- 0,12	- 25,03
SANTIAGO	IPSA GENERAL	111,01	0,05	15,64
CARACAS	CAPITAL GENERAL	7354,28	- 0,02	7,75

Cours de change croisés

06/08 9 h 57	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR.S.
DOLLAR	0,80583	0,88075	0,13428	1,42635	0,58437
YEN	124,09500	109,30500	16,66500	177,04000	72,53500
EURO	1,13540	0,91487	0,15245	1,61910	0,66360
FRANC	7,44730	6,00110	6,55957	10,62415	4,35295
LIVRE	0,70109	0,56485	0,61760	0,09415	0,40975
FRANC SUISSE	1,71125	1,37865	1,50695	0,22975	2,44065

ASIE - PACIFIQUE



Zone Asie 9 h 57	Indices sélection	cours 06/08	Var. % 03/08	Var. % 31/12
TOKYO	NIKKEI 225	12243,90	0,02	- 11,18
HONGKONG	HANG SENG	12148,81	- 0,98	- 19,52
SINGAPOUR	STRAITS TIMES	1660,34	0,67	- 13,83
SÉOUL	COMPOSITE INDEX	70,46	11,22
SYDNEY	ALL ORDINARIES	3347,90	- 0,01	6,12
BANGKOK	SET	20,82	- 0,29	11,76
BOMBAY	SENSITIVE INDEX	3351,76	0,79	- 15,62
WELLINGTON	NZSE-40	2039,64	- 0,62	7,26

Taux de change fixe zone Euro

Euro contre	Taux	contre franc	Taux	Hors zone Euro	03/08
FRANCE	6,55957	EURO	0,15245	COURONNE DANOISE	7,4476
ALLEMAGNE	1,95583	DEUTSCHEMARK	3,35385	COUR. NORVÉGIENNE	7,9685
LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITAL. (1000)	3,38774	COUR. SUÉDOISE	9,1721
PESETA ESPAG. (100)	1,66386	PESETA ESPAG. (100)	3,94238	DOLLAR CANADIEN	33,9300
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	ESCUDO PORT. (100)	4,27190	DOLLAR AUSTRALIEN	1,7020
SCHILLING AUTR. (10)	1,37603	SCHILLING AUTR. (10)	4,76703	DOLLAR CANADIEN	1,3516
PUNT IRLANDAISE	0,78756	PUNT IRLANDAISE	8,32894	DOLLAR HONGKONG	6,8680
FLORIN NÉERLANDAIS	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS	2,97660	DOLLAR NÉO-ZÉLAND	2,1110
FRANC BELGE (10)	4,03399	FRANC BELGE (10)	1,62607	FORINT HONGROIS	248
MARKKA FINLAND.	5,94573	MARKKA FINLAND.	1,10324	LEU ROUMAIN	26148
DRACHME GREC.(100)	3,40750	DRACHME GREC. (100)	1,92503	ZLOTY POLONAIS	3,7297

Taux d'intérêt (%)

Taux 03/08	Taux j.j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	4,50	4,32	5,01	5,59
ALLEMAGNE	4,53	4,44	4,90	5,50
GDE-BRETAG.	6,25	4,96	5,04	4,77
ITALIE	4,53	4,40	5,28	5,87
JAPON	0,07	0,03	1,37	2,48
ÉTATS-UNIS	3,66	3,53	5,07	5,52
SUISSE	3,12	3,03	3,31	3,99
PAYS-BAS	4,47	4,40	5,04	5,54

Matif

Cours 9 h 57	Volume 06/08	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5	1399	89,55	89,48
DÉCEMBRE 2001
Euribor 3 mois
JANVIER 2001

Retrouvez ces cotations sur le site Web : www.lemonde.fr/bourse

BOURSES

LA BOURSE de Paris était stable à l'ouverture lundi 6 août, le CAC 40 s'établissant à 5 031,70 points (+0,01 %), après une baisse de 1,13 % vendredi. A Francfort, le DAX gagnait 0,41 % dans les premiers échanges, à 5 759,32 points. Il avait terminé en repli de 0,72 % vendredi. Le Footsie de Londres cédaient 0,11 %, à 5 541,70 points, après un recul de 0,66 % vendredi. Aux Etats-Unis, le Dow Jones cédaient 0,36 % vendredi, à 10 512,78 points, tandis que le Nasdaq perdait 1,01 %, à 2 066,33 points. Au Japon, le Nikkei terminait la séance en hausse de 0,02 %, à 12 243,90 points.

TAUX - CHANGES

LA DEVISE européenne reculait légèrement, lundi 6 août en début de matinée, tout en se maintenant au-dessus de 0,88 dollar. La monnaie unique se négociait à 0,8816 dollar lors des premiers échanges. Les investisseurs s'interrogent sur la capacité de l'économie américaine à rebondir rapidement. Le billet vert se reprenait lundi matin et cotait 124,09 yens. Sur le marché des taux, le rendement de l'Obligation assimilable du Trésor (OAT) française s'affichait à 5,02 %, et le rendement du Bund allemand à dix ans à 4,907 %.

VALEURS EUROPÉENNES

Les perspectives décevantes publiées par Royal Dutch Shell ont pesé sur le titre à la veille du week-end. Le groupe, lors de la présentation de ses résultats trimestriels, avait révélé une très petite hausse de sa production de pétrole, ce qui inquiète les marchés. L'action a perdu 3,13 % vendredi 3 août à Londres, à 557 pence, et 2,95 % à Amsterdam, à 62,45 euros.

British Airways, qui a annoncé le lancement d'un partenariat avec American Airlines, a perdu 2,75 pence, à 339 pence, vendredi (lire page 11). La compagnie, qui devait publier lundi ses résultats semestriels, a aussi annoncé une baisse de près de 10 % de son trafic

passagers en juillet. Le distributeur Kingfisher, qui avait reculé depuis deux jours, suite à des inquiétudes du marché sur les performances commerciales de sa branche Woolworths, s'est repris vendredi et a gagné 12,5 pence, à 386,5 pence.

Swissair a terminé à 133,50 francs suisses, vendredi. Hans-Jacob Heitz, avocat et porteparole des petits actionnaires du groupe Swissair, a estimé dimanche que ses anciens dirigeants devraient verser 500 millions de francs suisses (320 millions d'euros) à la compagnie pour « éviter à son image d'être ternie par des procès interminables ».

06/08 10h04

Table of stock prices for the Automobile sector, including companies like AUTOLIV SDR, BASF AG, and BMW.

06/08 10h04

Table of stock prices for the Banques sector, including companies like ABBEY NATIONAL, ABN AMRO HOLDING, and ALL & LEICS.

06/08 10h04

Table of stock prices for the Produits de base sector, including companies like ACERLINOX R, ALUMINIUM GREEC, and ANGLO AMERICAN.

06/08 10h04

Table of stock prices for the Produits de base sector, including companies like ACERLINOX R, ALUMINIUM GREEC, and ANGLO AMERICAN.

06/08 10h04

Table of stock prices for the Produits de base sector, including companies like ACERLINOX R, ALUMINIUM GREEC, and ANGLO AMERICAN.

06/08 10h04

Table of stock prices for the Produits de base sector, including companies like ACERLINOX R, ALUMINIUM GREEC, and ANGLO AMERICAN.

06/08 10h04

Table of stock prices for the Produits de base sector, including companies like ACERLINOX R, ALUMINIUM GREEC, and ANGLO AMERICAN.

06/08 10h04

Table of stock prices for the Conglomérats sector, including companies like D'IETTEREN SA, AZEL, and GBL.

06/08 10h04

Table of stock prices for the Télécommunications sector, including companies like ATLANTIC TELECOM, BRITISH TELECOM, and CABLE & WIRELES.

06/08 10h04

Table of stock prices for the Construction sector, including companies like ACCIONA, ACS, and AGGREGATE IND.

06/08 10h04

Table of stock prices for the Construction sector, including companies like ACCIONA, ACS, and AGGREGATE IND.

06/08 10h04

Table of stock prices for the Construction sector, including companies like ACCIONA, ACS, and AGGREGATE IND.

06/08 10h04

Table of stock prices for the Construction sector, including companies like ACCIONA, ACS, and AGGREGATE IND.

06/08 10h04

Table of stock prices for the Construction sector, including companies like ACCIONA, ACS, and AGGREGATE IND.

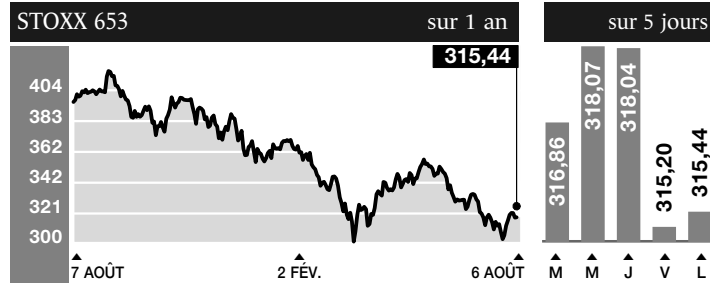


Table of stock prices for various companies including SODEXHO ALLIANC, TELE PIZZA, and THE SWATCH GRP.

06/08 10h04

Table of stock prices for various companies including ACTELION N, ALTANA AG, and ASTRAZENECA.

06/08 10h04

Table of stock prices for various companies including ABB N, ADECCO N, and AEROPORTI DI RO.

06/08 10h04

Table of stock prices for various companies including BG GROUP, BP, and CEPESA.

06/08 10h04

Table of stock prices for various companies including COFLEXIP, DORTSCH PETRO, and ENI.

06/08 10h04

Table of stock prices for various companies including COFLEXIP, DORTSCH PETRO, and ENI.

06/08 10h04

Table of stock prices for various companies including COFLEXIP, DORTSCH PETRO, and ENI.

06/08 10h04

Table of stock prices for various companies including COFLEXIP, DORTSCH PETRO, and ENI.

06/08 10h04

Table of stock prices for various companies including COFLEXIP, DORTSCH PETRO, and ENI.

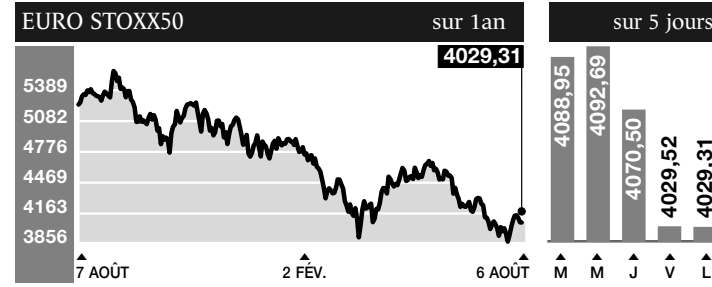


Table of stock prices for various companies including VOLVO-B, WARTSILA CORP A, and XANSA.

06/08 10h04

Table of stock prices for various companies including AEGIS GROUP, AEGON NV, and AGF.

06/08 10h04

Table of stock prices for various companies including ABB N, ADECCO N, and AEROPORTI DI RO.

06/08 10h04

Table of stock prices for various companies including B SKY B GROUP, CAPITAL PLUS, and CAPITAL RADIO.

06/08 10h04

Table of stock prices for various companies including B SKY B GROUP, CAPITAL PLUS, and CAPITAL RADIO.

06/08 10h04

Table of stock prices for various companies including B SKY B GROUP, CAPITAL PLUS, and CAPITAL RADIO.

06/08 10h04

Table of stock prices for various companies including B SKY B GROUP, CAPITAL PLUS, and CAPITAL RADIO.

06/08 10h04

Table of stock prices for various companies including B SKY B GROUP, CAPITAL PLUS, and CAPITAL RADIO.

06/08 10h04

Table of stock prices for various companies including B SKY B GROUP, CAPITAL PLUS, and CAPITAL RADIO.

À NOS ABONNÉS Pour vos changements d'adresse ou suspensions d'abonnement durant vos vacances un seul numéro 0825 022 021 (0,99 F TTC/mn) ou par Internet : www.lemonde.fr (rubrique « Services aux lecteurs »)

EURO NOUVEAU MARCHÉ

06/08 10h04

Table of stock prices for the Amsterdam market, including AIRSPRAY NV, ANTONOV, and C/TAC.

06/08 10h04

Table of stock prices for the Bruxelles market, including ARTHUR, ENVIPCO HLD CT, and FARDIS B.

06/08 10h04

Table of stock prices for the Francfort market, including AIXTRON, AUGUSTA TECHNOLOGIE, and BB BIOTECH ZT-D.

06/08 10h04

Table of stock prices for the Francfort market, including AIXTRON, AUGUSTA TECHNOLOGIE, and BB BIOTECH ZT-D.

★ CODES PAYS ZONE EURO FR : France - DE : Allemagne - ES : Espagne IT : Italie - PT : Portugal - IR : Irlande LU : Luxembourg - NL : Pays-Bas - AT : Autriche FI : Finlande - BE : Belgique - GR : Grèce.

CODES PAYS HORS ZONE EURO CH : Suisse - NO : Norvège - SE : Suède GB : Grande-Bretagne - DK : Danemark.

VALEURS FRANCE

Alcatel cédaît du terrain lundi 6 août peu après l'ouverture. L'action perdait 0,14 %, à 21,07 euros.

Le titre Canal+ était stable à 3,67 euros lundi matin. La filiale de Vivendi Universal et le câble-opérateur néerlandais UPC, devraient signer cette semaine la fusion de leurs plate-formes de télévision satellitaire en Pologne, selon Reuters.

Marionnaud Parfumeries a annoncé l'acquisition de la chaîne de parfumeries espagnoles Xplora dont les huit points de vente sont implantés à Barcelone et en Catalogne.

Table of stock prices for various French companies including AIR LIQUIDE, ALCATEL, ALSTOM, etc.

Table of stock prices for various international companies including EULER, EURAZEO, EURO DISNEY, etc.

Table of stock prices for various international companies including PINAULT-PRIN, PLASTIC OMNIA, PROVIMI, etc.

Table of stock prices for various international companies including ADECCO, AMERICAN EXP., AMVESCAP EXP., etc.

PREMIER MARCHÉ

LUNDI 6 AOÛT Cours à 9 h 57. Demier jour de négociation des OSRD : 27 août

Table of stock prices for various French companies under the Premier Marché section.

Table of stock prices for various international companies under the Premier Marché section.

Table of stock prices for various international companies under the Premier Marché section.

Table of stock prices for various international companies under the Premier Marché section.

Table of stock prices for various international companies under the Premier Marché section.

NOUVEAU MARCHÉ

VENREDI 3 AOÛT Cours à 9 h 57. Une sélection. Cours relevés à 18 h 16

Table of stock prices for various French companies under the Nouveau Marché section.

Table of stock prices for various international companies under the Nouveau Marché section.

Table of stock prices for various international companies under the Nouveau Marché section.

Table of stock prices for various international companies under the Nouveau Marché section.

Table of stock prices for various international companies under the Nouveau Marché section.

SICAV et FCP

Une sélection. Cours de clôture le 3 août

Table of SICAV and FCP prices.

SECONDE MARCHÉ

LUNDI 6 AOÛT Cours relevés à 9 h 57. Une sélection.

Table of stock prices for various international companies under the Seconde Marché section.

SECONDE MARCHÉ

LUNDI 6 AOÛT Cours relevés à 9 h 57. Une sélection.

Table of stock prices for various international companies under the Seconde Marché section.

SECONDE MARCHÉ

LUNDI 6 AOÛT Cours relevés à 9 h 57. Une sélection.

Table of stock prices for various international companies under the Seconde Marché section.

SECONDE MARCHÉ

LUNDI 6 AOÛT Cours relevés à 9 h 57. Une sélection.

Table of stock prices for various international companies under the Seconde Marché section.

ATHLÉTISME En remportant, dimanche 5 août, son 3^e titre mondial d'affilée du 100 m, en 9 s 82, Maurice Greene est devenu le détenteur des trois meilleures performan-

ces de l'histoire. Malgré un genou gauche douloureux, il a devancé ses compatriotes, Tim Montgomery et Bernard Williams. ● **GRANDE DÉCEPTION** dans le camp français : samedi



4 août, Eunice Barber, la favorite de l'heptathlon, abandonne après avoir mordu ses trois essais au poids. ● **BIEN QUE** sanctionnée après un contrôle antidopage positif à l'EPO,

la Russe Olga Iegorova courra le 5 000 m. La Roumaine Gabriela Szabo, championne olympique, pourrait organiser un *sit-in* avant l'épreuve si son adversaire devait courir.

Pour gagner son troisième titre mondial, Maurice Greene a dû se faire mal

100 m. Le sprinteur américain a maltraité son genou gauche pour s'imposer en finale de l'épreuve-reine des championnats du monde d'athlétisme, grâce à un temps canon (9 s 82) qui fait de lui le détenteur des trois meilleures performances de l'histoire

EDMONTON (Canada)
de notre envoyé spécial

Les Russes font d'excellents marcheurs. Trois d'entre eux, Roman Rasskazov, Ilya Markov et Victor Burayev, ont pris les trois premières places du 20 km marche des championnats du monde d'athlétisme, samedi 4 août, à Edmonton. Les Américains, eux, sont plus pressés. C'est en sprint qu'ils excellent. Maurice Greene, Tim Montgomery et Bernard Williams, trois compatriotes pas toujours compères, n'ont laissé aucune chance à leurs adversaires lors de la finale du 100 m, dimanche 5 août. Ils ont franchi la ligne d'arrivée dans cet ordre, tous en un temps inférieur à 10 secondes.

Malgré son temps canon (9 s 82), troisième meilleure performance de l'histoire du sprint derrière son propre record du monde (9 s 79) et son chrono victorieux aux championnats du monde de Séville (9 s 80), malgré la satisfaction d'accrocher là un troisième titre mondial consécutif, Maurice Greene ne sourit pas en avalant la ligne d'arrivée. Il ne lève pas les bras. Il n'a pas à cœur de régaler la maigre foule d'Edmonton (environ 30 000 spectateurs) d'une de ses habituelles mimiques triomphales.

Il souffre. Un violent rictus de douleur barre son visage. Un instant, le stade du Commonwealth retient son souffle. Les spectateurs observent un bref moment de silence, entre gêne et admiration : celui qui « veut devenir le plus grand sprinteur de tous les temps » vient de tenter un terrible va-tout avec son corps. « En finale du championnat du monde, dit Maurice Greene, il s'agit de se livrer à fond. Et tout peut arriver. » La ligne passée, le premier geste du triple champion du monde est de tâter la partie inférieure de son genou gauche.

Depuis le début de la saison, une gêne au niveau du tendon rotulien le fait boitiller, grimacer parfois. Non pas lorsqu'il accélère, tête baissée, buste tendu vers l'avant, pendant la quinzaine de mètres qui suit la sortie des starting-blocks, mais dès qu'il atteint les vingt derniers mètres, lorsque la vitesse des sprinteurs commence à décliner. Depuis qu'il a commencé à exercer son implacable domination sur le 100 m, en 1997, on dit de lui qu'il ralentit moins vite que ses adversai-



Maurice Greene a attendu de passer la ligne d'arrivée du 100 m pour exprimer sa douleur, en grimaçant et en boitant.

res. À Edmonton, cette règle n'a pas été respectée.

Un phénomène rare s'est produit sur la piste en « mondo » du Commonwealth Stadium. A 10 mètres du but, Maurice Greene pense avoir course gagnée. Il aimerait décélérer, juste pour soulager son genou et préparer ses gestes de triomphe. Mais, sur sa gauche, il sent Tim Montgomery revenir à toute allure, capable de contester sa victoire. Les deux hommes ne s'aiment guère. L'outsider ne supporte pas de voir le favori accaparer l'attention des foules et il n'a toujours pas digéré d'avoir été tenu à l'écart du relais 4 x 100 m américain médaillé d'or à Sydney, en 2000.

Le 13 juillet, au meeting d'Oslo,

le mouton noir du sprint américain a égalé la troisième meilleure performance mondiale de tous les temps, en s'imposant en 9 s 84, un temps seulement réalisé par les Canadiens Donovan Bailey, champion olympique à Atlanta, et Bruny Surin. Pour l'anecdote, Tim Montgomery ne portait pas ce jour-là ses propres pointes, égarées avec ses bagages à l'aéroport d'Oslo. Il avait dû emprunter celles de sa compatriote et amie, Marion Jones. Sur le moment, ses doigts de pied ont légèrement accusé le coup. Mais, depuis, sa vie a radicalement changé. Un gagnant est né. « Il n'y a aucune raison que je m'en tienne là. Mon état d'esprit a connu un changement long de plusieurs kilomètres. Aujourd'hui, c'est com-

me si mon cœur battait d'une façon différente », a-t-il lancé, à son arrivée à Edmonton, comme un défi à son ennemi préféré.

NE PLUS FAIRE « L'AFFREUX »

Le temps de Maurice Greene est compté. Après les Jeux de Sydney, les managers et son équipementier lui ont conseillé d'abandonner son rôle d'« ugly American » (affreux Américain) de service. Il a obtempéré. Il sourit aux enfants, joue de séduction avec la presse. Il n'a donc pas souhaité donner prise aux foucades de son jeune adversaire. Il a répondu aux piques de son adversaire par le silence. Mais là, dans les 10 derniers mètres du 100 m des 8^es championnats du monde d'athlétisme, ses pires res-

sentiments pouvaient remonter à la surface. Foi de « Mo » Greene, Tim Montgomery ne serait jamais champion du monde à sa place.

Il fallait pousser encore, tirer la dernière énergie de ses jambes meurtries. Alors il s'est arraché comme jamais. Sa jambe gauche a peiné à suivre la cadence imposée. Elle a parfois donné l'impression de brinquebaler de droite et de gauche, mais elle a tenu le choc, gardé la ligne du succès.

Maurice Greene est passé en tête. Il a égalé le record de Carl Lewis, seul sprinteur champion du monde trois fois de suite. Tim Montgomery, lui, est « déçu ». Il ne peut que ressasser ce faux départ, cette énergie gaspillée qui lui a fait défaut lorsque la course s'est enfin

lancée, après trois tentatives avortées. Médaille d'or au cou, sur le podium, Maurice Greene a retrouvé le sourire. Il savoure ce triomphe national. Blessé, il n'avait pu participer aux Jeux olympiques d'Atlanta, en 1996. Il avait pleuré de rage devant sa télévision, en voyant ses partenaires américains manquer le podium de l'épreuve qui consacre les rois de l'athlétisme. Il avait ravalé ses larmes, repris l'entraînement en se promettant de « ramener le sprint américain

Pas d'amélioration pour Stéphane Diagana

Stéphane Diagana, qui souffre d'une inflammation du tendon d'Achille, n'a pu effectuer, dimanche 5 août, la séance d'entraînement au terme de laquelle il comptait prendre une décision quant à sa participation au 400 m haies dont le premier tour est prévu mardi. Le vice-champion du monde de la spécialité a décidé d'attendre le dernier moment, et l'échauffement qui précédera la course, pour se prononcer. « Après s'être échauffé, Stéphane a ressenti une douleur au niveau du tendon et de la cheville, a expliqué dimanche Frédéric Taouss, l'un des deux médecins de l'équipe de France. Il semblait sur le point de renoncer à courir mardi. Je lui ai dit qu'il ne risquait rien à tenter de le faire, si ce n'est d'avoir trop mal pour continuer. » L'ancien champion du monde, déjà contraint de renoncer aux Jeux de Sydney, en 2000, sur blessure, doit subir lundi une séance de mésothérapie (traitement local au moyen de courtes aiguilles groupées en batterie).

tout en haut de l'affiche ». C'est fait. Il n'a plus qu'à soigner son genou. Il ne courra pas le 200 m à Edmonton, et il n'est pas sûr de vouloir s'aligner avec le relais 4 x 100 m américain. En 2002, il aimerait faire relâche, se ressourcer après ces trois folles années passées (Séville en 1999, Sydney en 2000 et Edmonton) à courir victorieusement derrière le temps.

Eric Collier

Les résultats

FEMMES

● Heptathlon

1. Yelena Prokhorova (RUS), 6 694 pts ; 2. Sazanovich (BLR), 6 539 ; 3. Burrell (USA), 6 472 ; 4. Roshchupkina (RUS), 6 294 ; 5. Ertl (ALL), 6 283 ; 6. Skijyte (LIT), 6 112 ; 7. Nathan (USA), 6 073 ; 8. Belova (RUS), 6 061.

Les Françaises

Eunice Barber, abandon.
Marie Collonville, 10^e, 5 887 pts.

● Poids

1. Yanina Korolchik (BLR), 20,61 m ; 2. Kleinert-Schmitt (ALL), 19,86 m ; 3. Pavlysh (UKR), 19,41 m ; 4. Peleshenko (RUS), 19,37 m ; 5. Korzhanenko (RUS), 19,35 m ; 6. Kumbernuss (ALL), 19,25 m ; 7. Ostapchuk (BLR), 18,98 m ; 8. Cumba (CUB), 18,73 m.
Pas de Française engagée.

HOMMES

● 100 m

1. Maurice Greene (USA), 9 s 82 ; 2. Montgomery (USA), 9 s 85 ; 3. Williams (USA), 9 s 94 ; 4. Boldon (TRI), 9 s 98 ; 5. Chambers (GBR), 9 s 99 ; 6. Collins (SKN), 10 s 07 ; 7. Malcom (GBR), 10 s 11 ; 8. Zakari (GHA), 10 s 24.

Les Français

David Patros, éliminé en quarts de finale (10 s 34).
Fabrice Calligny, éliminé en quarts de finale (10 s 22).

● 20 km marche

1. Roman Rasskazov (RUS), 1 h 20 min 31 s ; 2. Markov (RUS), 1 h 20 min 33 s ; 3. Burayev (RUS), 1 h 20 min 36 s ; 4. Deakes (AUS), 1 h 20 min 55 s ; 5. Marquez (ESP), 1 h 21 min 9 s ; 6. Sanchez (MEX), 1 h 22 min 5 s ; 7. Yanagisawa (JAP), 1 h 22 min 11 s ; 8. Perez (EQU), 1 h 22 min 20 s.

Les Français

Anthony Gillet, 23^e,
1 h 31 min 24 s.

● Poids

1. John Godina (USA), 21,87 m ; 2. Nelson (USA), 21,24 m ; 3. Harju (FIN), 20,93 m ; 4. Martinez (ESP), 20,91 m ; 5. Peric (YOU), 20,91 m ; 6. Bilonog (UKR), 20,83 m ; 7. Karlsson (FIN), 20,78 m ; 8. Snyder (CAN), 20,63 m.

Les Français

Yves Niaré, éliminé en qualification (18,71 m).

● Marteau

1. Szymon Ziolkowski (POL), 83,38 m ; 2. Murofushi (JAP), 82,92 m ; 3. Kononov (RUS), 80,27 m ; 4. Vizzoni (ITA), 80,13 m ; 5. Skvaruk (UKR), 79,93 m ; 6. Kiss (HON), 79,75 ; 7. Astapkovich (BLR), 79,72 m ; 8. Gecsek (HON), 79,34 m.

Les Français

Nicolas Figère, 12^e, 75,36 m.
David Chaussinand, éliminé en qualifications (76,66 m).

L'incroyable échec d'Eunice Barber fait ressurgir les démons de Sydney

Heptathlon. Un « zéro » dans l'épreuve du poids a contraint à l'abandon la championne du monde 1999

EDMONTON

de notre envoyé spécial

Un pied qui vient heurter le butoir de l'aire de lancer de poids, un corps déséquilibré qui bascule, une main qui se pose sur l'herbe rase du Commonwealth Stadium d'Edmonton, et l'athlétisme français se trouve brutalement ramené dix mois en arrière, vers son cauchemar des Jeux olympiques de Sydney.

Le titre mondial de l'heptathlon tendait les bras à Eunice Barber : opposition sans relief, départ en trombe (12 s 78 au 100 m haies, record personnel et meilleure performance française de la saison), forme physique irréprochable, rien ne devait arrêter la Française. Rien, sauf une plongée dans l'irrationnel. Comment expliquer que la tenante du titre ait à ce point perdu toute lucidité, samedi 4 août, au moment de s'attaquer à la troisième épreuve de l'heptathlon, le lancer du poids ? Qu'elle ait mordu chacun de ses trois essais, alors qu'il aurait été si facile d'assurer un lancer médiocre, au besoin sans élan ? « J'ai des difficultés psychologiques avec cette épreuve, reconnaît-elle. Ça fait des années que ça dure. Il faut que je trouve une autre façon d'aborder le poids. »

Depuis deux ans, ses entraîneurs n'ont pourtant eu de cesse de lui faire travailler sa discipline faible.

« Si l'on regarde ses performances à l'entraînement, du point de vue technique, le problème est résolu, assure Claude Monot, qui conseille l'athlète – désormais basée aux Etats-Unis – quand celle-ci se trouve en France. Pourtant, dans la tête, elle reste persuadée qu'il existe encore. Sur les deux premiers essais, il n'y a aucune raison que ça ne se passe pas

Deux hommes, qui ne s'étaient jamais rencontrés, étaient dans les tribunes et la conseillaient à tour de rôle

bien. Mais elle est morte de trouille. Sur le troisième, elle se dit qu'elle ne doit pas mordre et s'engage moins. Et quand on se retient, on bascule. »

L'échec de leur plus « sûre » chance de titre a provoqué chez les responsables de la délégation française à Edmonton – qui ne comptait toujours aucun finaliste au terme des trois premières journées de compétitions – des réactions précipitées. Bernard Amsalem, le président de la Fédération française

d'athlétisme, a parlé de « faute professionnelle », ce qui l'a conduit un peu plus tard, à l'occasion d'une conférence de presse, à se livrer à des explications embarrassées devant l'intéressée.

Robert Poirier, le directeur technique national, a stigmatisé l'entourage « très nombreux » de la championne et conclu sans plus attendre à l'échec de l'expérience américaine d'Eunice Barber et de Christine Arron, elle aussi installée aux Etats-Unis depuis le début de l'année, mais absente de ces championnats à cause d'une blessure.

« Ce qui s'est passé va nous amener à revoir la façon dont elles se préparent à l'étranger, a-t-il affirmé. Je ne sais pas si la Fédération peut continuer à les aider dans ces conditions. » Lors de sa prise de fonctions, en mars, Robert Poirier avait fait part de son souhait de favoriser le retour en France des deux championnes. Mais Eunice Barber, qui rémunère elle-même son entraîneur américain, Bob Kersee, ne semble pas prête à l'exaucer. « Depuis les Jeux de Sydney, je n'ai plus la même confiance dans la Fédération, a-t-elle déclaré. Je ne veux surtout pas que celle-ci me dise ce que je dois faire. »

Bob Kersee, ancien entraîneur de Florence Griffith-Joyner, la défunte détentrice des records du monde du 100 m et du 200 m, et de Jackie

Joyner-Kersee, son épouse, qui possède toujours celui de l'heptathlon, a affirmé samedi qu'il assumait la responsabilité de l'échec de son athlète. « Il s'est excusé auprès de moi, raconte Eunice Barber, et m'a dit qu'on ne se connaissait pas encore assez, mais que, si une telle situation devait se reproduire un jour, il me conseillerait différemment. »

La volonté de la Française de poursuivre sa collaboration avec Claude Monot, responsable de la section niçoise du pôle France de Provence-Côte d'Azur, tout en s'entraînant sous la direction de Bob Kersee a créé une situation inédite et complexe : les deux hommes, qui ne s'étaient jamais rencontrés auparavant, étaient présents dans les tribunes du Commonwealth Stadium et conseillaient à tour de rôle la championne sortante. « Je n'ai pas l'habitude de travailler de cette façon, regrette Claude Monot. Je préfère intervenir directement auprès de l'entraîneur de l'athlète, afin que celui-ci n'ait qu'un seul référent. Malheureusement, et je me le reproche, je ne parle pas l'anglais. C'est un gâchis : le titre était relativement facile à aller chercher cette année. » La Russe Elena Prokhorova, vice-championne olympique en 2000, s'en est emparé, sans se poser de questions.

Gilles van Kote



Russes usés

Triplé russe pour les 20 km marche hommes, samedi 4 août. Roman Rasskasov, agenouillé sur la gauche, a devancé ses compatriotes Ilya Markov, à droite, et Viktor Buraev, au centre.



Du très lourd sur 100 m

N'ayant pas pu se qualifier pour l'épreuve du lancer du poids, l'athlète des Samoa américaines, Trevor Misapeka, (140 kg), joueur de football américain de haut niveau, a été autorisé à courir les séries du 100 m. Il a terminé dernier en 14 s 28.



Handisprint

L'Australienne Amy Winters, au centre, est sur le point de remporter, samedi 5 août, la finale dame du 100 mètres pour athlètes amputées des épreuves handisports à Edmonton. A sa droite, l'Autrichienne Andrea Scherney, et à sa gauche, l'Allemande Sabine Wagner. (Photos AP et Reuters.)

Le roi des lancers

L'Américain John Godina, qui, en dépit de ses 129 kg, ne se trouve « pas vraiment gros », est devenu champion du monde du poids pour la troisième fois. Il essaiera, mercredi, de remporter la médaille d'or dans une autre épreuve de lancer : le disque.



La levée de la suspension d'Olga Iegorova sème la confusion

5 000 m. Hâtivement sanctionnée après un contrôle positif à l'EPO, la coureuse russe a été autorisée à courir à Edmonton

EDMONTON (Canada)
de notre envoyé spécial

Olga Iegorova devrait courir le 5 000 m des championnats du monde d'athlétisme, jeudi 9 août à Edmonton. L'athlète russe, suspendue à titre provisoire par la Fédération internationale d'athlétisme (IAAF), jeudi 2 août, après qu'un contrôle antidopage a mis en évidence des traces d'EPO dans ses urines, a été réhabilitée deux jours plus tard. « Pour des raisons strictement juridiques, nous n'avons pas d'autre choix que de lever cette suspension », a indiqué Arne Ljungqvist, le président de la commission médicale de l'IAAF. Le contrôle antidopage effectué en marge du meeting de Paris-Saint-Denis n'ayant pas respecté la procédure agréée par l'IAAF, les instances dirigeantes de l'athlétisme mondiale ont préféré éviter un procès à hauts risques, pour elles et pour l'avenir de la lutte antidopage.

Le 6 juillet, l'IAAF avait demandé aux organisateurs de la réunion de Paris-Saint-Denis de prélever des échantillons d'urine auprès d'une douzaine d'athlètes. Cette mesure permet de procéder à des contrôles antidopage « classiques » qui n'incluent pas la détection de l'EPO. Pour procéder à celle-ci, Philippe Lamblin, l'organisateur du meeting de Paris, a demandé au ministère de la Jeunesse et des sports français d'envoyer un autre médecin pour récolter d'autres échantillons d'urine. Le laboratoire de Châtenay-Malabry, où ces pré-

lèvements ont aussitôt été envoyés, est l'un des cinq établissements agréés par l'IAAF pour effectuer la détection de l'érythropoïétine.

Mais aux yeux des responsables de l'IAAF – comme de la plupart des fédérations sportives, à l'exception de l'Union cycliste internationale –, les tests conduits sur des échantillons d'urine ne sauraient suffire. Pour l'instant, ils n'ont de valeur que s'ils sont croisés avec l'analyse de prélèvements sanguins. Et tant pis si, lors des Jeux olympiques de Sydney, le croisement des deux tests, très compliqué, n'avait permis de déceler aucune trace d'EPO.

A Châtenay-Malabry, l'étude du premier échantillon d'urine fourni par Olga Iegorova après son 3 000 m de Paris, qu'elle avait remporté en établissant la meilleure performance mondiale de l'année, a montré sans ambiguïté la présence d'EPO. Les soupçons pesant sur la Russe se voyaient confirmés – en un an, elle a notamment amélioré son meilleur chrono sur 3 000 m de dix secondes, et en deux ans, elle a comblé un retard de 72 secondes sur le meilleur temps de la championne olympique du 5 000 m, la Roumaine Gabriela Szabo.

Mais en raison d'un problème technique, la contre-expertise, obligatoire, n'a jamais été validée ; pire, l'échantillon B est inutilisable. Techniquement et juridiquement, Olga Iegorova ne pouvait donc être déclarée positive. Sauf que la publication des résultats de

l'échantillon A, révélés par L'Equipe peu avant l'ouverture des championnats du monde, a accéléré les événements. De présumée coupable, la Russe est devenue la première athlète positive à l'EPO.

LES PIEDS DANS LE TAPIS

Gabriela Szabo a annoncé qu'elle boycotterait le 5 000 m d'Edmonton si son adversaire russe était autorisée à courir. Prise de panique, l'IAAF s'est pris les pieds dans le tapis, en annonçant la suspension provisoire d'Olga Iegorova. Moins de deux jours, et une solide intervention des avocats de la Fédération russe devant les services juridiques de l'IAAF, ont suffi aux dirigeants de l'athlétisme mondial pour réaliser combien ils s'étaient fourvoyés.

Non seulement l'analyse de l'échantillon B d'Olga Iegorova était devenue impossible, mais le ministère français avait omis de demander à ses médecins d'effectuer des prises de sang sur les athlètes testés après le meeting parisien. « Nous sommes très surpris de voir une telle erreur venir d'un pays comme la France, directement engagé dans la détection de l'EPO, et d'un laboratoire sachant pertinemment que le processus de détection de l'EPO dans les urines seules n'a pas encore été validé par les instances internationales du sport », s'est emporté Arne Ljungqvist. Le cabinet de Marie-George Buffet interprète

les choses autrement : « L'IAAF nous renvoie la pierre alors qu'elle n'a eu pas le temps de mettre à jour son règlement en n'autorisant qu'un seul test, l'urinaire. Le Comité international olympique ne met d'ailleurs aucune réserve à ce qu'il n'y ait qu'un seul test. »

« Je n'ai jamais pris d'EPO », a affirmé Olga Iegorova en prenant connaissance de sa requalification. Si elle a progressé de façon aussi spectaculaire cette saison, à vingt-neuf ans, c'est, jure-t-elle, parce que son corps est « épargné par les blessures pour la première fois depuis trois ou quatre ans ». Selon le président de la commission médicale de l'IAAF, la Russe est l'une des athlètes qui ont déjà subi un prélèvement sanguin à Edmonton. Si son analyse devait montrer un taux hémocritique anormal, une fiole contenant ses urines serait expédiée vers le laboratoire de Lausanne.

Si Gabriela Szabo n'a pas souhaité réagir à la nouvelle, Jos Hermens, son manager, a été plus bavard. « La mise au point de la détection de l'EPO a pris dix ans et maintenant qu'elle existe, tout est confus », a-t-il regretté. Dans la soirée du 5 août, l'entourage de Gabriela Szabo envisageait avec d'autres athlètes de mettre au point un sit-in de protestation lors de la première course d'Olga Iegorova. La Roumaine, peu soutenue par l'IAAF, devrait donc renoncer à ses menaces de boycott.

Eric Collier

Le programme

● **Lundi 6 août**
Finales perche F (22 h 30, heure française), 100 m aveugles H (0 h 15), 200 m aveugles F (0 h 30), triple saut H (1 heure), javelot F (1 h 5), 100 m F (1 h 35), 400 m H (2 h 25).
● **Mardi 7 août**
Finales longueur F (2 h 05), 1 500 m F (3 h 30), 800 m H (3 h 50), marteau F (4 h 5), 400 m F (4 h 45), 10 000 m F (5 h 5).

DANS LES COULOIRS

● **RETRAITE.** « C'est fini. Plus de courses, plus de relais », a déclaré Donovan Bailey, dimanche 5 août, après avoir terminé sixième, en 10 s 33, de sa demi-finale du 100 m. Donovan Bailey, trente-trois ans, avait remporté le titre mondial en 1995, un an avant de s'imposer aux Jeux olympiques d'Atlanta en individuel et en relais 4 x 100 avec le Canada.

● **ABANDON.** « J'ai senti une douleur à la jambe droite, je me suis dit que quelque chose n'allait pas. J'ai tenté un nouveau saut, mais ça n'a pas du tout marché. » Heike Drechsler, trente-six ans, ne participera pas à la finale du saut en longueur. Championne olympique en 1992 et en 2000, championne du monde en 1993, l'athlète allemande avait remporté la médaille d'or de la longueur lors des premiers Mondiaux, en 1983.

CHEZ LES SPRINTERS DU FAR WEST (3)

Antonio Pettigrew veut profiter de la retraite de Michael Johnson pour, enfin, sortir de l'ombre

RALEIGH (Caroline du Nord)
de notre envoyée spéciale

Sous le soleil brûlant, Antonio Pettigrew vient de s'imposer sans rechigner une séance d'entraînement. Il y a quelques jours, il a remporté son 5^e titre de champion des Etats-Unis du 400 m : un plaisir avec lequel il renouait pour la première fois depuis 1997. Michael Johnson, qui glisse tranquillement vers la retraite sportive après huit années d'hégémonie sur la distance, concède enfin un peu d'espace, et Pettigrew pourrait bien redevenir champion du monde du tour de piste, ce lundi 6 août, comme il y a dix ans. « Ce serait une belle façon de boucler la boucle, admet-il, mais rien n'est fait. »

Antonio Pettigrew, qui, comme Johnson, fêtera ses trente-quatre ans cet automne, a connu une trop étrange carrière pour s'autoriser la moindre prédiction. Son sacre mondial de 1991 à peine consommé, il avait dû s'atteler à réussir les sélections américaines pour les Jeux olympiques de Barcelone l'année suivante. L'épreuve est impitoyable. Elle ignore les palmarès pour ne retenir dans chaque discipline que les trois premiers des championnats nationaux. Dès cette époque, il entame une collaboration avec Trevor Graham. « Il est plus connu aujourd'hui sous le nom de coach de Marion Jones, plaisante Pettigrew, mais il s'occupe d'autres athlètes et nous effectuons des réglages avant les grandes échéances. Je suis content

qu'il obtienne finalement le respect qu'il mérite et que je ne pouvais lui apporter parce que le 400 m, même avec Michael Johnson, n'a jamais été l'épreuve-phare de l'athlétisme. »

En 1992 déjà, le niveau des coureurs de 400 m est tel, outre-Atlantique, que Pettigrew est devancé aux fameux trials par Danny Everett, Steve Lewis (futur vice-champion olympique) et Quincy Watts (futur champion olympique à Barcelone). Il s'en console en concentrant ses pensées sur les Jeux d'Atlanta prévus quatre ans plus tard dans sa Géorgie natale.

UN CERTAIN RECU

Dans l'intervalle, il ne montera plus sur un podium mondial individuel. Lorsque arrive l'été 1996, il est blessé au tendon d'Achille et Michael Johnson, déjà double champion du monde du 400 m (1993 et 1995), capte toute l'attention sur le tour et le demi-tour de piste. Il y signe un double olympique et le record du monde du 200 m (19 s 32) avant de récidiver sur 400 m en 1999 (43 s 18). « Michael [Johnson] ne me faisait pas d'ombre à moi, corrige Pettigrew lorsqu'on évoque une possible frustration, il en faisait au monde entier. » Il aura tout de même l'insigne honneur d'être le seul vainqueur de l'invincible Johnson, au meeting de Paris, en 1997. « C'était seulement une course, tempère-t-il, et ça n'avait rien d'extraordinaire. On a eu trop tendance à dire qu'il était supérieur alors qu'une

course n'est jamais gagnée d'avance. » A cette époque, Pettigrew est déjà résolu à tout mettre en œuvre pour être encore compétitif en 2000 aux Jeux de Sydney (il se classera 7^e du 400 m et remportera le titre avec les relais américains), mais il a aussi pris un certain recul par rapport à ses déconvenues sportives en devenant entraîneur bénévole à St. Augustine's College, l'université « traditionnelle noire » où il a fait ses études et se prépare.

« On me paie bien pour courir et je m'amuse beaucoup à le faire, mais j'aime le métier de coach, dit-il. Au-delà de la performance, je veux que les jeunes dont je m'occupe comprennent que la réussite exige une extrême discipline, et qu'ils apprennent l'histoire de notre sport. Je veux qu'ils sachent qu'avant eux, Jesse Owens, Tommie Smith, John Carlos, Bob Hayes, Calvin Smith ou Jackie Joyner-Kersey ne sont pas devenus des stars en un clin d'œil et qu'ils ont tracé le chemin pour que leurs successeurs puissent vivre de l'athlétisme. » Il souhaite aussi enseigner à ses disciples comment « digérer échecs et victoires », ce que, selon lui, les athlètes européens, même très talentueux, ne savent pas faire « parce qu'ils sont trop gâtés et trop dépendants de leurs entraîneurs ». S'il l'emporte à Edmonton, Antonio Pettigrew se promet de consigner ses pensées dans un livre.

Patricia Jolly

John Godina lance le poids samedi et le disque mercredi

Poids. L'Américain, qui cumule l'art des lancers, a remporté son 3^e titre mondial

EDMONTON

de notre envoyé spécial

Samedi soir, 4 août 2001, les douze finalistes du lancer du poids se sont tous couchés avec l'impression, douce ou amère, d'avoir achevé leur tâche. Un seul, John Godina, a pensé à régler son réveil. Plus tôt dans la journée, l'Américain s'était offert dans le cercle de pierre du Commonwealth Stadium son troisième titre mondial, grâce à un premier essai mesuré à 21,87 m. Il avait salué la foule d'un geste d'habitude, grattant doucement sa courte barbe blonde, avant d'avalier au petit trot un tour complet du terrain.

Sa médaille d'or en poche, John Godina promène maintenant ses regards vers une deuxième épreuve, le lancer du disque, dont la finale aura lieu mercredi. Il n'en est pas le favori, mais sa cote ne cesse de monter. Personne n'a oublié que ce Californien d'adoption, élevé à la dure dans un gros bourg sans âme de l'Oklahoma, avait terminé l'année 1998 au premier rang mondial du poids et au troisième du disque.

Taillé comme un rocher, la silhouette épaisse mais le ventre encoqué plat, John Godina ne ressemble que de loin à l'image rondouillard que donnent souvent ses pairs. « Je ne suis même pas vraiment gros », assure-t-il parfois. Sans doute parce que sa vie ne se résume pas seulement à une affaire de poids, depuis que l'idée lui est venue d'abandonner le football américain pour s'essayer à l'athlétisme. Le corps pétri de dons, John Godina a connu le suc-

cès sans vraiment prendre le temps de l'appeler. Sa première couronne mondiale, au poids, il s'en est coiffé d'un geste d'arrogance peu après son 23^e anniversaire. Une anomalie, rien de moins, dans une discipline où la réussite se découvre souvent à l'usage.

« J'étais encore à l'université, je ne réalisais même pas », avoue-t-il aujourd'hui. Deux années plus tard, il réédite sa performance aux championnats du monde d'Athènes. A l'époque, la presse américaine estime à près de 2 millions de francs ses revenus annuels. Trop peu pour l'inviter au classement Forbes, mais plutôt respectable pour un athlète ayant choisi de gagner son existence en coinçant un poids de 7,250 kg sous son menton. A l'abri du besoin, il se laisse endormir par ce semblant d'aisance. « J'ai commencé à en faire moins à l'entraînement, raconte-t-il. J'ai laissé échapper ma motivation. »

LES VERTUS DE L'ÉCHEC

Conséquence : un recul dans les bilans. Et deux années d'infortune. En 2000, par exemple, il ne doit sa participation aux Jeux de Sydney qu'à la suspension pour dopage du grassouillet C.J. Hunter, alors mari de Marion Jones. Et il repart d'Australie avec dans ses malles une seule médaille de bronze, remportée au lancer du poids.

L'échec a ses vertus, dit-on. John Godina va s'en servir pour se faire violence et relancer son allure. « J'ai compris que je n'avais pas assez travaillé ces dernières années, avoue-t-il

aujourd'hui. Et j'ai entrepris de me remettre au boulot. » Avec Art Venegas, son entraîneur à l'Université de Californie de Los Angeles (UCLA), John Godina a donc repris son ouvrage avec des gestes d'apprenti. Il a renforcé son programme de musculation, soigné son alimentation, peaufiné sa technique. Et, surtout, les deux hommes ont rayé d'un trait épais tous les voyages superflus. « Nous avons fait le choix de ne pas venir disputer les meetings européens, pour mieux nous préparer aux Etats-Unis », explique l'athlète. La peur du contrôle antidopage ? Le doute existe.

A l'écart du circuit, John Godina et son entraîneur ont multiplié les concours sur un stade de lycée, près de Los Angeles, profitant des compétitions du mercredi pour se glisser dans le cercle. « J'ai participé à des épreuves avec pour adversaires des filles de quatorze ans dont les jets ne dépassaient pas trois mètres, raconte-t-il. Une fois, j'ai même lancé à 21,60 m après un vieux gars dont l'essai venait d'être mesuré à cinq mètres. »

John Godina n'attend plus de l'athlétisme que le plaisir unique d'un premier titre olympique. Deuxième à Atlanta, puis troisième à Sydney, il aime reprendre à son compte les propos de son entraîneur, prêt à jurer que les meilleures années d'un lanceur attendent souvent la trentaine. Il l'atteindra en mai 2002. Et en sourit déjà d'impatience.

Alain Mercier

Vahid Halilhodzic, manager général du Lille olympique sporting club

« Passer un tour de Coupe d'Europe relèverait du miracle »

Pour le premier match européen de son histoire, le club nordiste se déplace à Parme, mercredi 8 août

Grâce à son étonnante troisième place lors du championnat 2000-2001, le Lille olympique sporting club (LOSC) participe au troisième et dernier tour préliminaire de la Ligue des champions. Pour le match européen de son

histoire, le club nordiste se déplace à Parme, mercredi 8 août. « Nos chances sont minimes », déclare Vahid Halilhodzic, l'entraîneur franco-bosniaque du LOSC, alors que son équipe, victorieuse de Lorient samedi (3-1), a

débuté d'un bon pied le championnat. Après deux journées, la tête du classement est occupée par deux formations que l'on n'attendait pas : le RC Lens, qui l'a emporté chez le champion de France, le FC Nantes (0-2); et le

FC Sochaux, qui a battu le Stade Rennais (4-3). Le reste de la journée a été marqué par le but exceptionnel de l'attaquant Djibril Cissé lors du match Auxerre-PSG (1-1) et par le nul décevant de l'AS Monaco face à Sochaux (0-0).

« Avec du recul, comment analysez-vous la saison du LOSC et cette inattendue troisième place en championnat qui vous permet d'affronter, mercredi 8 août, le club italien de Parme en tour préliminaire de la Ligue des champions ?

– Nous avons vécu une aventure exceptionnelle. Ce même groupe est passé de la 17^e place de D2 à la lutte pour le titre et la Ligue des champions en trois ans, c'est fantastique. C'est la victoire d'un groupe formidable, qui a retrouvé un esprit et a progressé à force de travail. Quand je suis arrivé, beaucoup se contentaient de voir Lille en D2 et certains joueurs voyaient le foot comme un loisir. Je leur ai juste dit que c'est grâce à ce maillot qu'ils allaient nourrir leurs familles. Ils se sont responsabilisés et ont tout donné. J'aime ce groupe. C'est clair que l'aventure ne pouvait pas s'arrêter ainsi.

– Justement, vous êtes finalement resté à Lille après avoir annoncé votre départ dans un premier temps.

– J'ai entendu dire que je voulais renégocier mon contrat; c'est faux. D'ailleurs je ne gagne pas un centime de plus aujourd'hui. J'ai

juste été promu manager général avec des prérogatives élargies. Je peux regarder tout le monde dans les yeux. Si j'avais voulu gagner davantage d'argent, je serais parti. J'ai eu des propositions de clubs français et étrangers, certaines multipliant par dix mon salaire actuel. J'avais vraiment décidé de partir en raison d'un différend qui m'opposait avec certains dirigeants.

– A quel propos ?

– Je souhaitais avoir des garanties quant à l'avenir du club et sur ses objectifs futurs. Les dirigeants ont partiellement répondu à mes attentes. C'est sûr, j'aurais pu fermer ma gueule et profiter des propositions qui s'offraient à moi. Mais la vérité, c'est que j'aime ce club, je souhaite le voir grandir et nos résultats vont le permettre. L'année passée, nous avions le 17^e budget de D1 (sur 18); aujourd'hui, nous sommes au 11^e rang. De même, il y a deux ans, nous tournions à 2 000 spectateurs abonnés, ils sont 11 000 aujourd'hui. Les politiques commencent à prendre conscience de cet engouement. On va peut-être pouvoir avoir un grand stade à Lille et des infrastructures dignes. Tous les acteurs politiques doivent se mobiliser. On ne



VAHID HALILHODZIC

peut pas être plus riche que Paris, Lyon ou Monaco, mais on doit gagner en respectabilité. Je crois qu'il y a la place pour deux clubs dans le Nord, nous devons ramener au stade les Lillois qui vont à Lens.

– Vous avez donc choisi de rester, à la grande satisfaction de vos dirigeants et de vos joueurs, qui vantent tous votre méthode. Quelle est-elle exactement ?

– J'espère que tous mes joueurs ne disent pas ça, sinon ça veut dire que je suis mauvais. Ceux qui ne jouent pas ne peuvent pas penser cela. Si c'est le cas, je fais dans le caritatif, et j'arrête le foot. C'est tout simple, j'aime mon métier. J'ai gagné beaucoup d'argent quand j'étais joueur, mais j'ai tou-

jours été fier des maillots que j'ai portés. Aujourd'hui, un joueur discute de salaire avant de parler d'ambition, c'est dommage. Moi, je relativise tout. J'ai connu le chômage, la guerre dans mon pays et j'ai tout perdu, j'ai vécu entre ciel et terre. Je suis peut-être le dernier con à croire que le foot n'est pas qu'une question d'argent. Moi, je crois en la valeur humaine, même s'il paraît qu'aujourd'hui il faut être méchant pour réussir. Je ne peux pas dire ça aux joueurs, je suis éducateur avant tout. Bien sûr, l'argent est important, puisqu'il nous a permis de changer de statut social, mais il faut regarder autour de soi. Il faut être digne des gens qui se déplacent au stade.

– Est-ce parce que vos joueurs ont bien perçu ce message que vous avez conservé la quasi-totalité de votre effectif ?

– Tous les joueurs pouvaient partir, je le leur ai dit. S'ils sont là, c'est qu'ils n'ont peut-être pas trouvé preneur. On a également revalorisé un certain nombre de salaires. Mais aucun ne dépasse 200 000 francs par mois. Tout le monde doit toucher ce qu'il mérite. Mais une chose est sûre : jamais je ne gèrerai un vestiaire où

un joueur gagne un million lorsqu'un autre émarge à 20 000 francs.

– Quelles sont les ambitions du club cette saison ?

– Le maintien en division 1. Si on réussissait à finir dans les dix premiers, ce serait exceptionnel. Je suis sincère. On est monté très haut, et sans doute trop vite. La chute ne peut être que verticale, ça s'est déjà vu. Il faut garder les pieds sur terre. Nous sommes encore tout petits. J'aimerais bien aussi qu'on passe quelques tours de Coupe.

– Des tous petits qui disputent mercredi 8 août leur premier match européen face au Parme FC.

– Parme a vingt ans d'avance sur nous dans tous les domaines. Passer ce tour relèverait du miracle. Nos chances sont minimes, mais nous nous battons. De toute façon, on est assuré au minimum de disputer la Coupe de l'UEFA. Mais c'est vrai que Lille en Ligue des champions contre Barcelone ou Manchester ce serait une belle histoire. »

Propos recueillis par Étienne Labrunie

Le RC Lens démarre en trombe le championnat de première division

LORSQUE les ordinateurs de la Ligue nationale de football (LNF) établissent le calendrier du championnat de France de première division, les dirigeants du Racing Club de Lens avaient quelques raisons de faire la moue. Recevoir, dès la première journée, l'Olympique lyonnais, autrement dit le vice-champion de France mais aussi le plus gros budget de D1 (500 millions de francs), se déplacer, ensuite, à Nantes, chez le champion en titre, avant d'accueillir l'Olympique de Marseille, représentait, de toute évidence, une entrée en matière peu enviable pour une équipe ayant terminé la saison 2000-2001 à la 14^e place. Titanesque, ce programme ne semble pas néanmoins avoir effrayé les joueurs de l'Artois.

Une semaine après avoir battu Lyon à domicile (2-0), les Sang et Or se sont imposés au stade de La Beaujoire (1-2), face à des Canaris qui subissent leur deuxième défaite d'affilée après leur revers à Bordeaux. Dirigé par l'ancien entraîneur de Metz Joël Mul-

ler et emmené par un triumvirat d'internationaux sénégalais – Ferdinand Coly, El Hadj Diouf, Pape Sarr –, le RC Lens se retrouve en haut du classement. Son prochain match, samedi 11 août, contre l'OM – qui a partagé les points avec Bordeaux vendredi (0-0) – constituera l'affiche de la troisième journée.

« CONSERVER NOTRE HUMILITÉ »

Les Lensois partagent la tête du championnat avec une autre équipe inattendue, le FC Sochaux. Promu de D2 en D1, le club du Doubs a battu le Stade Rennais (4-3) à l'issue d'un match à rebondissements puisque les Sochaliens ont mené par 3-0 après un peu plus d'une demi-heure, avant de se faire remonter 3-3 en l'espace de sept minutes, puis de l'emporter à la faveur d'un penalty dans les arrêts de jeu.

« Il convient de conserver notre humilité », a relativisé l'entraîneur sochalien, Jean Fernandez, qui, samedi, retrouvera son homonyme, Luis Fernandez, dans un

match également très attendu au Parc des Princes.

Le PSG, en déplacement à Auxerre, est, lui, passé tout près de sa première victoire en championnat. Après avoir ouvert le score en fin de première mi-temps grâce à son défenseur argentin Mauricio Pochettino, les Parisiens n'ont pas pu résister à la domination bourguignonne. D'un retour acrobatique promis à la postérité télévisuelle, le jeune atta-

quant auxerrois Djibril Cissé, auteur d'un quadruplé il y a une semaine, a remis les deux équipes à égalité à huit minutes du coup de sifflet final (1-1).

Parmi les autres rencontres, à noter, outre la victoire de Lyon sur Sedan (2-0), le désoleant match nul de l'AS Monaco face à Montpellier (0-0). A l'inverse du RC Lens, le club de la Principauté avait été plutôt gâté par le tirage au sort : l'ASM avait non

seulement la chance de disputer ses deux premiers matches à la maison, mais face à deux promus ! Cela n'a pas suffi. Battue par Sochaux (0-1) il y a une semaine, tenue en échec par Montpellier samedi, voilà l'AS Monaco sur le perron d'une crise dont son entraîneur débutant, Didier Deschamps, aurait bien fait l'économie.

Frédéric Potet

Championnat de France de football de D1 (2^e journée)

• LES RÉSULTATS

MARSEILLE	0 - 0	BORDEAUX
* spectateurs..... 58 000		
NANTES	1 - 2	LENS
Quint (73 ^e s.p.)	Moreira (31 ^e); Diouf (86 ^e)	
* spectateurs..... 33 787		
AUXERRE	1 - 1	PARIS-SG
D. Cissé (82 ^e)	Pochettino (40 ^e)	
* spectateurs..... 18 000		
GUINGAMP	1 - 0	BASTIA
Bardon (90 ^e)		
* spectateurs..... 10 268		
LYON	2 - 0	SEDAN
Anderson (27 ^e); Laigle (76 ^e)		
* spectateurs..... 35 016		
METZ	2 - 1	TROYES
Bah (35 ^e); Pierre (40 ^e)	Goussé (24 ^e)	
* spectateurs..... 17 272		
MONACO	0 - 0	MONTPELLIER
* spectateurs..... 12 000		
LILLE	3 - 1	LORIENT
Br. Cheyrou (54 ^e , 59 ^e); Bakari (85 ^e)	Darceville (48 ^e)	
* spectateurs..... 15 941		
SOCHAUX	4 - 3	RENNES
Frau (28 ^e , 91 ^e s.p.); Pagis (34 ^e , 38 ^e)	V. Fernandez (45 ^e c.s.c.); Montterubio (45 ^e s.p.); Diatta (52 ^e)	
* spectateurs..... 15 000		

• CLASSEMENT

	Points	Joués	Gagnés	Nuls	Perdus	Marqués	Encaissés	Diff.	Cartons Jaunes	Rouges
1 Lens	6	2	2	0	0	4	1	+3	6	0
2 Sochaux	6	2	2	0	0	5	3	+2	3	0
3 Auxerre	4	2	1	1	0	6	1	+5	2	0
4 Lille	4	2	1	1	0	3	1	+2	4	0
5 Bordeaux	4	2	1	1	0	2	0	+2	4	0
6 Troyes	3	2	1	0	1	4	2	+2	4	1
7 Lyon	3	2	1	0	1	2	2	0	2	0
8 Metz	3	2	1	0	1	2	2	0	5	0
9 Lorient	3	2	1	0	1	2	3	-1	2	0
10 Guingamp	3	2	1	0	1	1	3	-2	1	0
11 Marseille	2	2	0	2	0	1	1	0	4	0
12 Montpellier	2	2	0	2	0	1	1	0	6	0
13 Paris-SG	2	2	0	2	0	1	1	0	5	0
14 Bastia	1	2	0	1	1	1	2	-1	1	0
15 Monaco	1	2	0	1	1	0	1	-1	2	0
16 Sedan	1	2	0	1	1	1	3	-2	4	0
17 Nantes	0	2	0	0	2	1	4	-3	3	0
18 Rennes	0	2	0	0	2	3	9	-6	6	1

• LE CHIFFRE

8 Cela faisait 8 mois que l'En Avant Guingamp n'avait plus gagné à domicile. La dernière victoire des Bretons au stade du Roudourou remontait au 16 décembre 2000 face à Marseille (1-0). Samedi, il a fallu attendre la dernière minute pour que Guingamp ouvre la marque face à Bastia (1-0).

• LA PHRASE « Deux défaites en 2 matches, c'est très lourd. Il va falloir se souvenir rapidement de ce qu'il a fallu faire pour devenir champion. » Robert Budzynski, directeur sportif du FC Nantes

• LES BUTEURS _ 1. D. Cissé (Auxerre) +1, 5 buts; 2. Br. Cheyrou (Lille) +2, Frau (Sochaux) +2; 3. Pagis (Sochaux) +2, 2 buts.

• LES PASSEURS _ 1. Pedron (Lens) +1, Rothen (Troyes), Frau (Sochaux) +1, 2 passes.

3^e JOURNÉE. Samedi 11 août : Rennes-Monaco; Lens-Marseille, Sedan-Guingamp, Bordeaux-Lille; Montpellier-Metz; Paris-SG-Sochaux, Troyes-Nantes. Dimanche 12 août : Lorient-Auxerre; Bastia-Lyon.

Ajaccio et Gueugnon prennent la tête de la D2

Tout comme en première division, la tête du classement de deuxième division est occupée par deux équipes ayant remporté leurs deux premiers matches de la saison : l'AC Ajaccio et le FC Gueugnon. Le club corse, désormais dirigé par l'ancien entraîneur de l'Olympique de Marseille et du RC Lens, Roland Courbis, s'est imposé sur la pelouse d'un des candidats à la montée, La Berrichonne de Châteauroux (0-2) samedi 4 août. Il y a une semaine, l'AC Ajaccio avait déjà battu un autre candidat à l'accession, l'AS Nancy-Lorraine (4-2). « Nous voilà en tête, mais à 36 journées de la fin. L'an passé, avec Lens, j'étais aussi premier après deux journées; on connaît la suite », s'est amusé Roland Courbis. Les Gueugnonnais, eux, sont revenus vainqueurs de leur déplacement à Beauvais (0-1). Cette 2^e journée a vu, en outre, les victoires de Strasbourg face à Nice (3-0), Caen face à Wasquehal (1-0), Laval face à Istres (2-0), et les nuls obtenus par l'AS Saint-Etienne à Créteil (1-1), Le Mans à Grenoble (1-1), Amiens à Nancy (1-1), Martigues à Nîmes (0-0) et Le Havre à Niort (2-2).

Le FC Nantes a inauguré par une défaite sa nouvelle pelouse mi-naturelle, mi-synthétique

GRAS ET BOUEUX en hiver, sec et bosse en été, le gazon du stade de la Beaujoire est longtemps resté maudit pour ceux qui l'ont foulé ces dernières saisons. Ne permettant que très rarement de développer ce jeu fluide et rapide qui est la marque de fabrique du FC Nantes, les dirigeants du club ont profité du titre de champion de France 2001 et de la participation à la lucrative Ligue des champions pour engager 7 millions de francs de travaux dans une nouvelle pelouse. Mais, samedi 4 août, lors du premier match de la saison à la Beaujoire, le jeu s'est grippé, et Nantes s'est incliné face au RC Lens (1-2). Seule la pelouse a semblé tenir le coup.

Les travaux ont débuté vingt-quatre heures seulement après le sacre des hommes de Raynald Denoueix, en mai. En moins de deux semaines, 2 500 m² de terre végé-

tales ont d'abord été déblayées. Une fois le restant des gravats délogés, les ouvriers se sont lancés dans le terrassement. Afin d'obtenir un contrôle altimétrique optimal (la hauteur du point le plus haut du terrain, situé dans le rond central, est contrôlée par la Fédération internationale), le réglage de la plate-forme a été obtenu grâce à deux niveleuses à visée laser.

Une fois le drainage et les différents câbles enfouis, plusieurs couches ont été superposées. En géo-synthétique d'abord, puis un mélange de substrat, une couche drainante et enfin les 9 500 m² de pelouse, livrés en rouleaux.

L'ASPECT RÉGULIER D'UN BILLARD

Pour satisfaire le jeu « à la nantaise », le choix s'est porté sur le procédé néerlandais Grassmaster, qui donne à la pelouse l'aspect régulier d'un billard, sans touffe

d'herbe ni faux rebond susceptible de perturber la circulation du ballon. Déjà en place à Monaco, Chelsea ou Rosenborg, le concept associe des brins d'herbe synthétiques aux fibres végétales.

Celles-ci, injectées dans le sol à 23 cm de profondeur et dépassant d'environ 2 cm du sol, permettent aux racines naturelles du gazon de s'entrelacer avec les autres, ce qui accroît ainsi la résistance à l'arrachement. « Même s'il pleut beaucoup, vous ne verrez pas de mottes de terre désolidarisées, que les joueurs appellent escalopes », affirme Jacques Baillet, directeur du cabinet d'études PMC et maître d'œuvre des travaux.

« Grâce à un bon drainage, le concept Grassmaster permet de jouer sous tous les temps, ce qui, compte tenu des droits de retransmissions télévisées, est une garantie importante », poursuit-il. Guidée par un

œil à infrarouges, une machine contrôlée par ordinateur, qui se compose d'une centaine d'aiguilles, est capable d'enfoncer des fibres synthétiques tous les deux centimètres.

Dans le sol de la Beaujoire, on en a plantées près de 70 000 pendant trois semaines, de jour comme de nuit. « Une telle pelouse se traite comme un green de golf. Même si elle nécessite moins d'entretien que celle d'un terrain classique, elle doit être tondue trois fois par semaine et son hygrométrie doit être surveillée en permanence », prévient Jacques Baillet. Pour avoir oublié cette règle fondamentale, des jardiniers coréens, lors de la Coupe des confédérations, se sont vu contraints de repeindre leur pelouse afin de lui redonner un aspect chlorophyllien.

Pierre Lepidi

Les basketteurs

français se préparent à l'Euro-2001

avec une sérénité retrouvée

L'ÉQUIPE DE FRANCE de basket-ball de France a été battue par la Yougoslavie (88-79), dimanche 5 août, lors de la 3^e et dernière journée du tournoi de Brunswick (Allemagne), préparatif à l'Euro-2001 et qui se déroulera du 31 août au 9 septembre en Turquie. Malgré cette défaite, les Bleus, dirigés par Alain Weisz, repartent d'Allemagne avec des certitudes quant à la qualité de leur jeu. Les deux victoires consécutives face à l'Allemagne (83-72) et surtout la Lituanie (85-73), futur adversaire des Français lors du 1^{er} tour de l'Euro, vont permettre aux coéquipiers du meneur de jeu Laurent Sciarra de poursuivre leur préparation à l'Euro en toute sérénité alors que le conflit ayant opposé les joueurs à la Fédération sur le versement des primes des Jeux olympiques a été réglé.

DÉPÊCHES

■ BOXE : le Français Bruno Girard et l'Américain Lou Del Valle ont fait match nul, samedi 4 août à Marseille, lors du championnat WBA des mi-lourds, dont le titre a été laissé vacant par l'Américain Roy Jones, sur décision de l'Association mondiale de boxe. Lors de la même soirée, le champion olympique français Brahim Asloum a battu aux points, en six reprises, le boxeur portoricain Javier Ortis, en catégorie poids coq.

■ FOOTBALL : le Bayern Munich, champion en titre, a dominé Schalke 04 (3-0), samedi 4 août au stade olympique de Munich lors de la 2^e journée du championnat d'Allemagne. Bayer Leverkusen et Dortmund, vainqueurs respectivement devant Rostock (3-0) et Berlin (0-2), se partagent la première place.

■ CYCLISME : l'Espagnol Joane Somarriba a enlevé le prologue de 9,9 km de la Grande Boucle féminine internationale, dimanche à Bilbao (Espagne). Elle a devancé l'Allemande Judith Arndt et la Russe Olga Sloussareva.

■ HANDBALL : l'équipe féminine de Norvège, championne du monde en titre, a terminé en tête devant la France (20-19) le Tournoi des As de Nancy, à l'issue de la 3^e et dernière journée, disputée dimanche 5 août.

■ MOTOCYCLISME : l'Italien Valentino Rossi a remporté sa première course d'endurance, dimanche 5 août, aux 8 heures de Suzuka (Japon), associé à l'Américain Colin Edwards sur Honda (500 cc).

■ NATATION : la Britannique Sarah Price a battu, dimanche 5 août, le nouveau record du monde en 200 m dos en bassin de 25 mètres (2 min 4 s 44) à Perth (Australie), lors des championnats d'Australie.

■ TENNIS : la Tchèque Adriana Gersi a enlevé, dimanche 5 août, le tournoi de Bâle (Suisse), en battant la Suissesse Marie-Gaïané Mikaelian 6-4, 6-1 en finale. Le Roumain Andreï Pavel, vainqueur du Français Fabrice Santoro en demi-finales, a remporté, dimanche 5 août, le tournoi de Montréal (ATP, dur). Il a battu en finale l'Australien Patrick Rafter, en trois sets, 7-6 (7-3), 2-6, 6-3.

■ LOTO : résultats des tirages n° 62 effectués le 4 août 2001.

Premier tirage : 10, 29, 30, 32, 42, 49; numéro complémentaire : 41. Rapports pour 6 numéros : pas de gagnant; 5 numéros et le complémentaire : 857 530 F (130 730 €); 4 numéros : 9 490 F (1 447 €); 5 numéros et le complémentaire : 386 F (59 €); 4 numéros : 193 F (29 €); 3 numéros et le complémentaire : 36 F (5,50 €); 3 numéros : 18 F (2,70 €).

Second tirage : 1, 15, 22, 23, 36, 46; numéro complémentaire : 13. Rapports pour 6 numéros : pas de gagnant. 5 numéros et le complémentaire : 52 175 F (7 954 €); 5 numéros : 8 765 F (1 336 €); 4 numéros et le complémentaire : 318 F (48,50 €); 4 numéros : 159 F (24,20 €); 3 numéros et le complémentaire : 30 F (4,60 €); 3 numéros : 15 F (2,30 €).

Temps maussade

MARDI. Le flux d'altitude orienté à l'ouest permet à plusieurs perturbations de circuler au cours des deux prochains jours sur la moitié nord de la France.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. Le ciel est gris et des séquences pluvieuses, plus éparées sur les pays de Loire, ponctuent la journée. Quelques éclaircies reviennent par l'ouest en fin de journée. Le vent de sud-ouest est soutenu avec des pointes à 70 km/h près des côtes. Le thermomètre atteint dans l'après-midi de 19 à 22 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. Le temps est couvert et pluvieux. Le vent de sud-ouest atteint en pointes 50 km/h près des côtes de la Manche. Les températures maximales sont comprises entre 19 et 23 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. Le ciel est le plus souvent gris et est accompagné de passages pluvieux, plus épars sur la Franche-Comté et

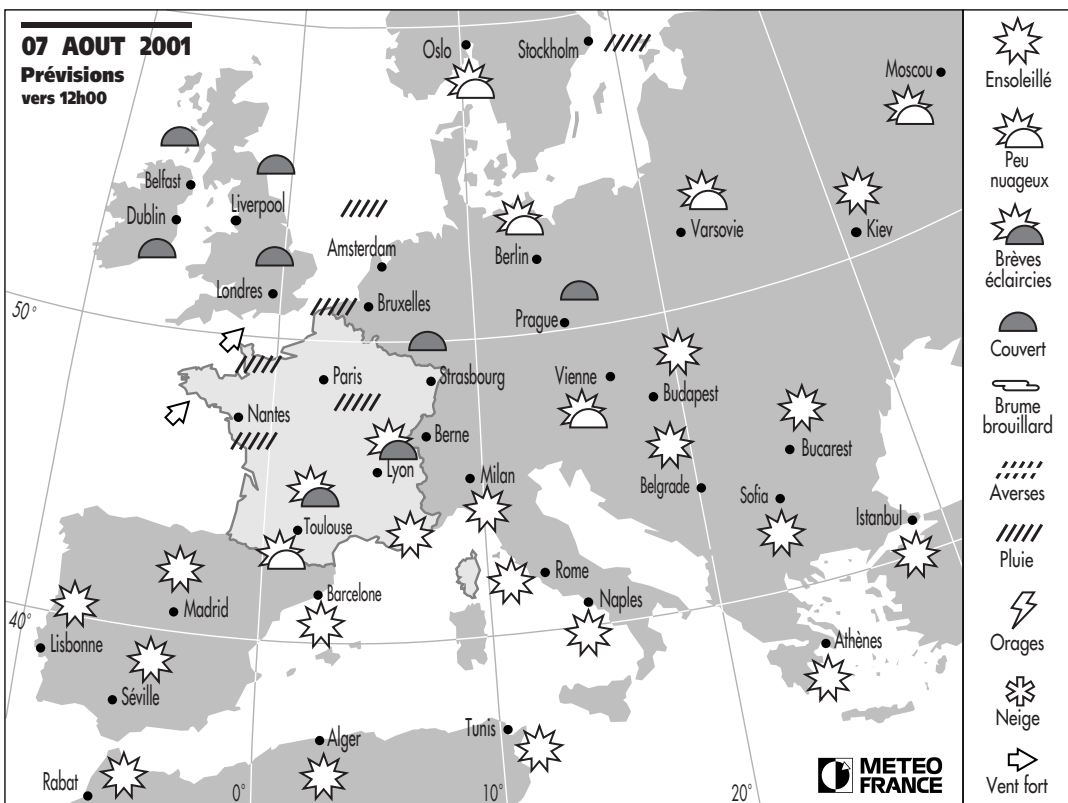
l'Alsace, où quelques éclaircies reviennent en fin de journée. Les températures s'échelonnent de 20 à 23 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. Le ciel est le plus souvent couvert sur le Poitou-Charentes et le nord de l'Aquitaine, où quelques petites ondées sont attendues, localement accompagnées de coups de tonnerre. Les températures maximales s'étagent de 22 à 28 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. Le ciel est très nuageux avec quelques petites pluies sur le nord du Limousin ; des éclaircies se développent l'après-midi, notamment sur le Dauphiné et la vallée du Rhône. Les températures s'échelonnent de 21 à 30 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. La journée est agréable. Le soleil est bien présent, même si des nuages élevés gagnent le pourtour méditerranéen dans l'après-midi.

Il fait très beau en Corse. Le thermomètre affiche de 29 à 34 degrés.



LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **VISAS.** Sur Internet, le site eDiplomate.com permet d'obtenir un visa en téléchargeant le formulaire idoine. Pour 190 F TTC (29 €), plus le prix du visa demandé, eDiplomate se charge des démarches et de la réexpédition des documents administratifs. Un service similaire est proposé par www.allvisas.fr avec, pour les sociétés, la possibilité d'ouvrir un compte et de régler mensuellement.

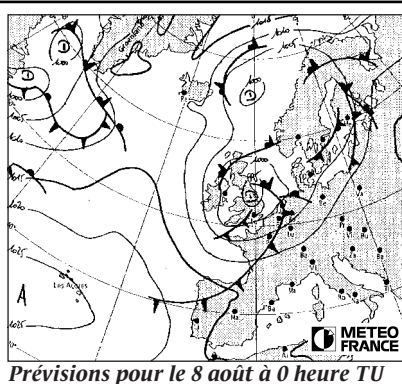
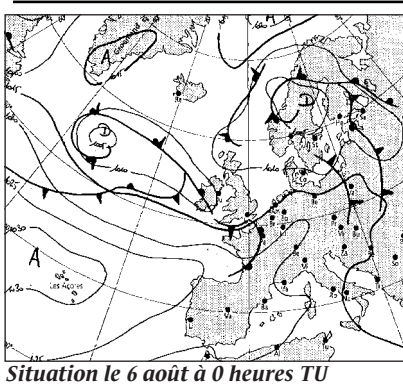
■ **EUROPE.** Fnac Voyages propose un été placé sous le signe de l'art avec des week-ends de trois jours à Vienne pour le Greco (jusqu'au 2 septembre, à partir de 2 575 F, 393 €), à Madrid pour le Canaletto (jusqu'au 2 septembre, à partir de 1 990 F, 303 €) et à Amsterdam pour la rétrospective Signac (jusqu'au 31 octobre, à partir de 1 620 F, 247 €). Renseignements au 0-825-09-06-06.

PRÉVISIONS POUR LE 07 AOÛT 2001

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole		FRANCE outre-mer	
AJACCIO	18/28 S	NANCY	17/23 P
BIARRITZ	16/24 N	NANTES	16/21 P
BORDEAUX	18/25 C	NICE	23/29 S
BOURGES	18/23 P	PARIS	17/22 P
BREST	15/21 P	PAU	14/25 N
CAEN	16/20 P	PERPIGNAN	20/29 S
CHERBOURG	15/21 P	RENNES	17/21 P
CLERMONT-F.	18/24 N	ST-ETIENNE	14/27 N
DIJON	17/24 C	STRASBOURG	18/23 P
GRENOBLE	15/28 N	TOULOUSE	16/27 N
LILLE	16/19 P	TOURS	17/22 P
LIMOGES	18/21 C	TOUTS	22/31 S
LYON	19/27 N	CAYENNE	22/31 S
MARSEILLE	22/31 S	FORT-DE-FR.	26/31 P
		NOUMEA	19/24 S

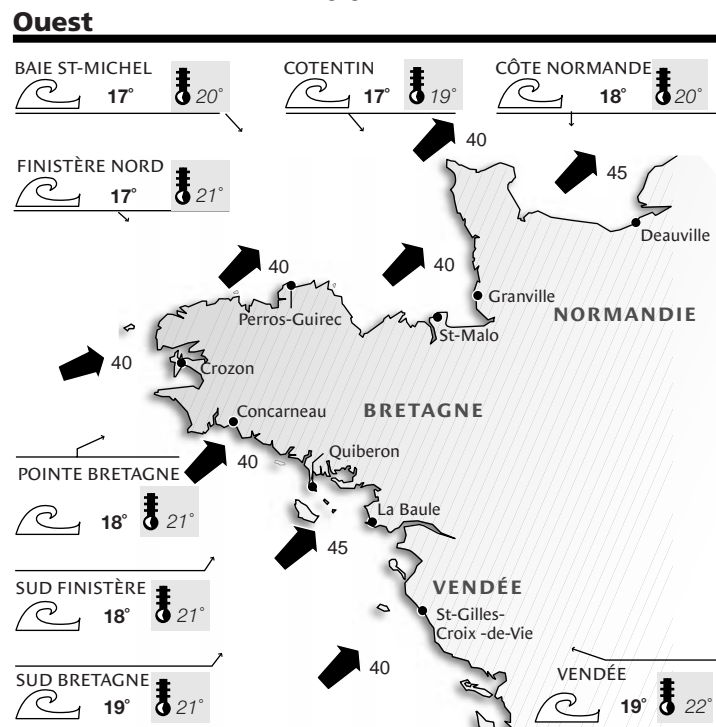
PAPEETE	23/28 P	KIEV	16/27 S	VENISE	20/30 S	LE CAIRE	25/35 S
POINTE-A-PIT.	25/31 P	LISBONNE	19/30 S	VIENNE	17/27 S	NAIROBI	15/26 S
ST-DENIS-RE.	19/25 S	LIVERPOOL	14/17 C	AMÉRIQUES		PRETORIA	8/22 S
		LONDRES	15/19 C	BRASILIA	15/25 S	RABAT	20/27 S
		LUXEMBOURG	15/19 C	BUENOS AIR.	6/13 S	TUNIS	23/32 S
		MADRID	20/34 S	CARACAS	23/28 C		
		MILAN	20/33 S	CHICAGO	23/30 P		
		MOSCOU	14/23 S	MUNICH	18/25 S		
		MUNICH	15/22 S	LOS ANGELES	14/17 C		
		NAPLES	22/31 S	MEXICO	12/22 S		
		OSLO	11/13 S	MONTREAL	22/27 P		
		PALMA DE M.	19/31 S	NEW YORK	25/33 S		
		PRAGUE	14/21 C	SAN FRANCIS.	14/22 S		
		ROME	19/29 S	SANTIAGOCHI	4/16 S		
		SEVILLE	22/40 S	TORONTO	23/31 S		
		SOFIA	20/28 S	WASHINGTON	25/34 S		
		ST-PETERSB.	14/21 S	AFRIQUE			
		GENEVE	16/24 S	ALGER	17/31 S		
		HELSINKI	12/17 S	DAKAR	27/30 S		
		STOCKHOLM	24/29 S	TENERIFE	19/29 S		
		TEREFT	14/26 S	VARSOVIE			



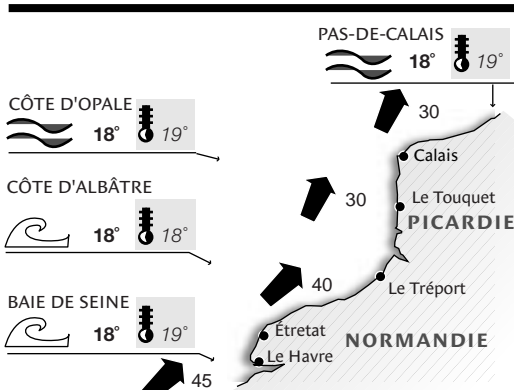
Sur les plages

Le 07 AOÛT 2001 vers 12 heures

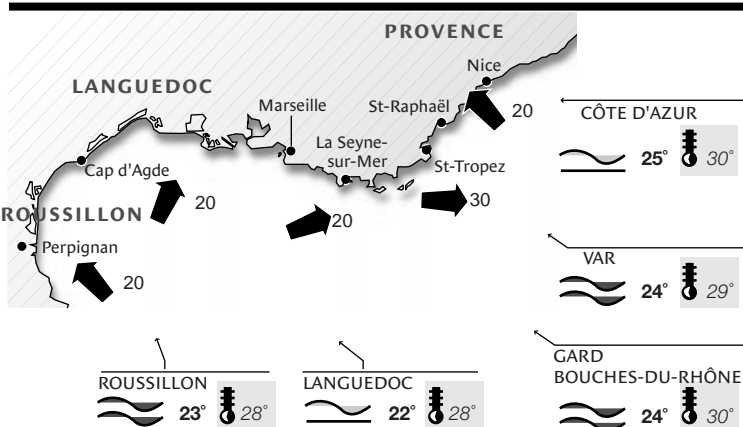
Le ciel est couvert et pluvieux des côtes de la Manche aux côtes charentaises où un risque d'orage se manifeste en cours d'après-midi ; quelques éclaircies reviennent sur les côtes du nord-ouest dans l'après-midi. Du bassin d'Arcachon au Pays Basque, le ciel est nuageux. Les côtes méditerranéennes et corses sont dégagées.



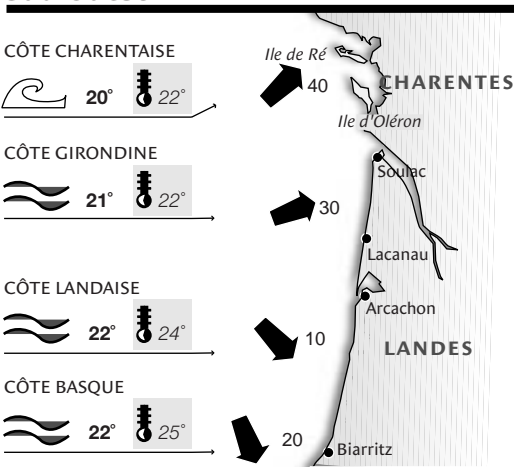
Nord



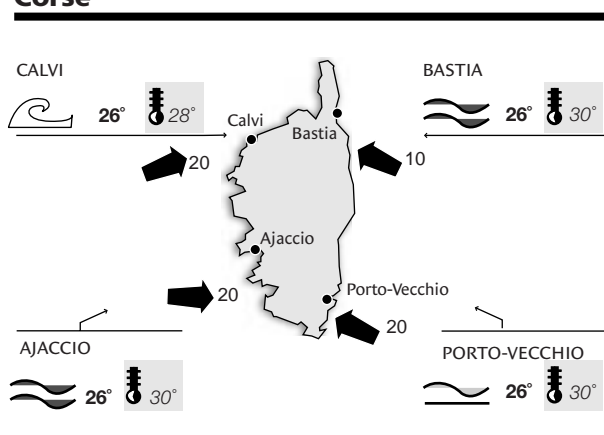
Sud



Sud-Ouest



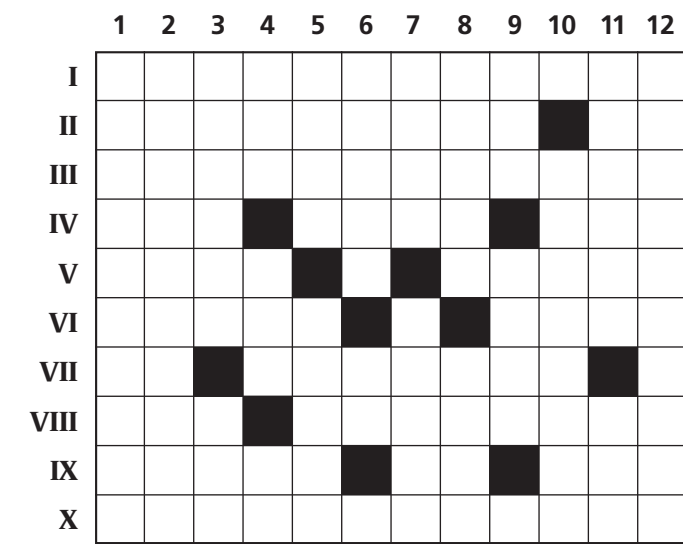
Corse



MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 01 - 183

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr



HORIZONTALEMENT

I. Pour éviter que le ciel nous tombe sur la tête. - II. Pas très originale, surtout si elle est pâle. Point de départ. - III. Tenue d'après ablutions. - IV. Fait un acte monstrueux. Son monstre refait surface de temps à autre. Demi-domino. - V. Département en beauté. Peut faire un beau volume. - VI. Comme une somme définitive. Couvre le tiers des terres du globe. - VII. En tenue pour faire ses ablutions. Protégée par une couche. - VIII. Son

bloc est aujourd'hui disloqué. Fait ceinture et pépère. - IX. Assure une rentrée régulière. En douce. Fleur bleue. - X. Donnai leur bénédiction.

VERTICALEMENT

1. Donnera plus qu'un coup de pouce. - 2. Victimes des coups de foudre. - 3. Eclatèrent de bon cœur. L'œuvre de Gémier. - 4. Un peu d'attention. D'un auxiliaire. Personnel. - 5. De l'autre côté du miroir. C'est les autres. - 6. Supprimées. Parti dans l'opposition. - 7.

Dortoirs et nurseries de campagne. Coup en vache. - 8. Quand on pense. Son chef était fils du Soleil. - 9. Dans les ténèbres. Préparation vietnamienne. - 10. A la jonction de la feuille et du bras. - 11. Détruis tout espoir. Fournisseur d'huile. - 12. Invasion par la mer.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 01 - 182

Horizontalement

I. Non-figuratif. - II. Yearling. Ane. - III. Miroite. Azur. - IV. Plane. Savoir. - V. Hs. TNT. Sauta. - VI. Las. LI. - VII. Mail. Capital. - VIII. Amaigries. Cl. - IX. Néné. Nuance. - X. Entremetteur.

Verticalement

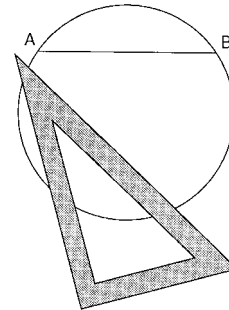
1. Nymphomane. - 2. Œils. Amen. - 3. Nara. Liant. - 4. Frontalier. - 5. Iliens. - 6. Git. Cr. - 7. Unes. Gaine. - 8. RG. As. Peut. - 9. Avalisât. - 10. Tazoult. Né. - 11. Inuit. Accu. - 12. Ferrailleur.

AFFAIRE DE LOGIQUE

PROBLÈME N° 234

Construction à l'équerre

UN CERCLE et l'une de ses cordes (AB) sont tracés sur une feuille de papier. Vous ignorez où se trouve le centre du cercle, et ne disposez que d'une équerre non graduée, aux angles inconnus, mais suffisamment grande (l'un des côtés mesure au moins le diamètre du cercle). Sauriez-vous, à l'aide de cette seule équerre, construire le milieu de la corde ?



Elisabeth Bussier et Gilles Cohen © POLE 2001

Solution du problème dans *Le Monde* du 14 août.

Solution du jeu n° 233 paru dans *Le Monde* du 24 juillet.

Le nombre minimum d'assiettes emportées par le restaurateur est 403 (dans la configuration de piles 398-399-400-401-403). Dans le cas général, on appelle A le nombre d'assiettes et P le nombre de piles. Le minimum de la pile la plus haute est alors le quotient entier de la division par P du nombre A + 2 pour 2 piles, A + 5 pour 3 piles, A + 9 pour 4 piles, A + 14 pour 5 piles..., $A + \frac{(P+2)(P-1)}{2}$ pour P piles.

Chaque jeudi avec

Le Monde
DATÉ VENDREDI

retrouvez

LE MONDE DES LIVRES

● « OH », l'exposition consacrée à Jenny Holzer, est à Bordeaux jusqu'au 2 septembre. Cette artiste new-yorkaise a investi de son écriture la grande nef du Musée d'art contem-

porain et les rues de la ville. ● PAR PROJECTIONS ou via des caissons lumineux, elle force à lire des mots, des truismes, et dénonce les travers de la société de consommation avec

FESTIVAL
été 2001

une certaine brutalité. ● HOLZER transfère l'écrit vers le monumental, le théâtral afin de percer le brouhaha de la banalité et des mensonges. ● LE CHÂTEAU de la Napoule (Alpes-

Maritimes) reçoit également un Américain, Max Neuhaus. Un musicien dont les installations sonores nous obligent à écouter les murmures du monde, les cris de la vie moderne.

Les lettres indélébiles de Jenny Holzer

Bordeaux/Arts. Dans l'immense nef du CAPC, la plasticienne américaine a conçu une exposition à la mesure du lieu : monumentale, ascétique, dont la force d'impact et les résonances avec les conflits du monde contemporain sont telles que le regard ne peut s'échapper

OH. CAPC - Musée d'art contemporain, 7, rue Ferrère, 33000 Bordeaux. Tél. : 05-56-00-81-50. Du mardi au dimanche de 11 heures à 18 heures, le mercredi jusqu'à 20 heures. Entrée : 45 F (6,8 €). Jusqu'au 2 septembre.

BORDEAUX

de notre envoyé spécial

Jenny Holzer ne veut pas être tenue pour un écrivain. La question lui déplaît, bien que, de toute évidence, elle l'ait entendue souvent. Sans doute le catalogue de son exposition au CAPC finit-il par la publication de ses écrits. Sans doute son activité dépend-elle essentiellement des moments où elle compose ses phrases, lentement, dit-elle, péniblement presque. Mais la qualifier d'écrivain, ce serait ignorer que ses phrases sont faites pour être lues, immobiles, sur des écrans lumineux ou, mobiles, quand elles défilent dans des caissons, tels ceux qu'elle a fait disposer en lignes parallèles sur toute la longueur de la grande nef de l'entrepôt Laïné. Et non pour être lues en noir sur papier blanc, dans des livres ou des catalogues.

Jenny Holzer est donc celle qui, dans des lieux fermés ou ouverts, dans des musées, sur des façades, en ville ou dans la nature, inscrit ses phrases d'une manière si visible, si provocante qu'on ne peut manquer de les lire – qu'on ne peut échapper à leur lecture. Imprimées, elles n'auraient ni le même destin ni la même autorité. Elles pourraient ne pas être lues, comme ne sont pas – ou plus – lus les slogans, les inscriptions, les titres, les noms des rues, les publicités : parce que la précipitation, l'habitude, l'indifférence les effacent, parce qu'ils se voient moins que les photos qu'ils accompagnent le plus souvent, parce qu'ils sont perdus parmi tout ce qui bouge, tout ce qui brille, tout ce qui passe. Autrement dit : Holzer force à lire, avec une certaine brutalité.

DÉVOILER L'INACCEPTABLE

C'est sa tâche depuis 1977 et ses *Truisms*. Elle a alors vingt-sept ans, une belle scolarité dans les universités américaines et plusieurs diplômes. Un moment, elle a peint sur toile, dans un style abstrait, héritier de Rothko et de Louis. Puis elle a diffusé la couleur dans l'espace, recouvrant entièrement son atelier de bleu. Cette préhistoire de ses travaux, dont il reste le souvenir et pas d'œuvres, prend fin avec les *Truisms*, plus de deux cents aphorismes au Bic sur papier quadrillé, puis imprimés en affiches et placardés dans Manhattan.

Dans ces maximes se condensent la sottise, la vulgarité, l'arrogance de la société de consommation d'alors et de maintenant : « *Money creates taste* », « *Sterilization is often justified* », « *Anger or hate can be a useful motivating force* ». Suit, entre 1978 et 1982, les *Inflammatory Essays*. Le titre n'est pas



« Projections Xénon », de Jenny Holzer, le 30 mai, place Saint-Michel, à Bordeaux.

exagéré : Holzer frappe dur. Ses écrits dévoilent l'inacceptable. « *Our times are intolerable* », dit l'un d'eux. Il a été affiché sur les murs de New York.

Depuis, Holzer n'a pas désarmé.

Avec la notoriété, les moyens ont changé et se sont amplifiés : plus de Bic et de cahiers d'écolier – même si les brouillons sont toujours écrits ainsi –, mais les écrans lumineux, la gravure dans la

pierre – comme Bruce Nauman – et le métal, les projections la nuit en très grand format sur des immeubles à Rio, Berlin ou Florence. Plus d'affichage sauvage : des interventions, très visibles, à Times

Square, au Guggenheim, à la Biennale de Venise, à Bâle, à Bilbao. Plus d'actions quasi clandestines, mais des opérations à grande échelle, dont l'une des plus remarquables et la plus cruelle fut *Lustmord*

(1993-1995) : des phrases écrites sur des peaux humaines, photographiées et diffusées par le *Süddeutsche Zeitung*. Elles font immédiatement référence aux guerres de l'ex-Yougoslavie, aux viols systématiques, aux atrocités subies par les populations civiles : « *Elle s'est écroulée dans ma chambre, elle a essayé d'être propre en mourant, elle ne l'a pas été. Je vois ses traces.* » Quelque temps auparavant, Holzer avait composé *War*, récit peu supportable du meurtre d'un enfant poignardé.

Non, pas récit : Holzer ne raconte ni ne décrit. Ses phrases désignent une action, des circonstances, des sentiments, lesquels deviennent explicites grâce à la réunion de la totalité des éléments et aux relations qui s'établissent entre eux. Un extrait n'a qu'un sens indicatif : il faut chaque mot, il faut leur ordre, il faut l'ensemble du dispositif qui les commande. On pourrait comparer ce dispositif à un arc électrique : sans les deux pôles, ni tension ni décharge.

UNE MISE EN ESPACE MAÎTRISÉE

L'exposition du CAPC se nomme « Oh », du nom de l'œuvre la plus récente dans laquelle les phrases évoquent la découverte du corps d'une adolescente, la grossesse, la naissance, le rapport de la mère à la fille. Dans la pénombre de la nef bordelaise, le long des caissons disposés en lignes, en anglais et en français, selon des rythmes changeants, les lettres passent. Dans cet espace immense, le glissement des signes de couleur orange diffuse des halos qui montent le long des piliers jusqu'à la charpente. Vu du promenoir du premier étage, où d'autres phrases circulent, le déchiffrement est aisé, la mise en espace parfaitement maîtrisée. Vu du sol, l'effet est autre : lire devient difficile, les flux semblent trop rapides, les caissons trop serrés, alors qu'il n'en est rien. L'effet est calculé : de l'illisibilité vers la lisibilité, de l'obscurité vers une clarté plus vive.

La validité de la méthode d'expression se trouve par là même vérifiée : si Holzer a déterminé et perfectionné cette façon de travailler si particulière, si elle procède au transfert de l'écrit vers le monumental et une théâtralité qu'elle s'efforce de ne pas laisser basculer vers trop de spectaculaire, si elle a souhaité projeter ses mots dans les rues de Bordeaux et sur une dune du bassin d'Arcachon, c'est afin de percer le brouhaha des banalités et des mensonges, la rumeur de la communication généralisée.

C'est aussi, peut-on penser, afin d'opposer au « *tout image* » de l'Occident actuel un ascétisme contraire à ses habitudes. Dans une œuvre d'Holzer, le regard ne peut être ni distrait, ni amusé, ni séduit. C'est que l'artiste se fait de son art une idée plus haute et plus exigeante. Une idée inactuelle, par conséquent.

Philippe Dagen

Max Neuhaus, sculpteur de sons et de sirènes

Mandelieu/Arts. Cet enfant de Beaumont (Texas) voulait être batteur. Il a préféré créer des installations musicales

MAX NEUHAUS. Château de la Napoule, avenue Henry-Clews, 06210 Mandelieu-la-Napoule. Tél. : 04-93-49-95-05. De 14 h 30 à 18 h 30. Fermé mardi. Jusqu'au 31 octobre. Entrée : 20 F (3 €).

MANDELIEU-LA-NAPOULE

de notre envoyé spécial

Il existe des endroits miraculeux, qui attirent des gens qui ne le sont pas moins. Le château de la Napoule est un bâtiment totalement improbable, posé sur la grève d'une des plus belles baies du monde. En 1918, c'était une usine en ruine. Un couple d'Américains l'achète, la transforme et, inspiré par deux vestiges de tours romane

et sarrasine, en fait un des seuls châteaux forts construits au XX^e siècle.

Henry Clews est artiste : il sculpte les chapiteaux de sa maison dans un style néomédiéval qui préfigure de très loin Walt Disney. Mary, son épouse, poursuivra l'œuvre de Henry en créant une fondation qui, depuis un demi-siècle, reçoit des artistes. Le plus célèbre est actuellement l'écrivain Gao Xingjian, qui y a séjourné cinq mois, peu avant de recevoir le Nobel. D'autres sont moins connus, mais méritent d'être rencontrés. Comme l'Américain Max Neuhaus, qui y expose cet été. Un homme éminemment sympathique, ce qui ne gêne rien, mais aussi un musicien qui peint ses sons. On passera, sans la voir, mais pas

sans l'entendre, devant la dernière de ses œuvres, installée dans l'allée qui mène au château. Sur quelques mètres, la qualité du son change, comme si l'air ambiant devenait soudain plus dense. Un bruit, comme un avion. Il passe, à mesure que l'on marche.

Ce diable-là oblige son visiteur à écouter ce que l'homme moderne a pris grand soin d'extraire de sa conscience : les murmures du monde, les cris de la vie moderne. Cela a commencé en 1966 par une série de concerts très particuliers, baptisés *Walks*. Neuhaus emmenait simplement en promenade ses amis, dans les rues de Manhattan : chacun avait inscrit sur la main la mention « *Listen* » (« Écoute ») et devait prêter

attention aux grondements de la rue. Aux variations des bruits de roulement sur le tablier du pont de Brooklyn, par exemple. « *Aujourd'hui*, dit Neuhaus, *ils ont changé le revêtement. C'est moins intéressant. A l'époque, la sonorité était très riche.* »

« TOPOGRAPHIES SONORES »

A quatorze ans, Neuhaus voulait être le meilleur batteur du monde. Né en 1939 à Beaumont (Texas), il étudie les percussions. A vingt-trois ans, il est soliste dans une tournée de Boulez aux Etats-Unis. Il travaille avec Stockhausen avant de donner des récitals à Carnegie Hall. A vingt-huit ans, il décide de ne plus se produire sur scène et se jette à l'eau. Il imagine des installations intitulées

Sensation qu'il désigne sous le terme de « *topographies sonores* » : elles étaient réalisées, écrit-il dans les textes qui accompagnent l'exposition des très beaux dessins de ses projets, « *dans des piscines chauffées à la température du corps. Le public écoutait l'œuvre, uniquement audible sous l'eau, en s'allongeant sur le dos dans le bassin...* »

Il imagine aussi un *Passage*, malheureusement jamais réalisé, pour la station de métro Montparnasse-Bienvenue : les voyageurs, en mouvement dans un des plus longs couloirs souterrains de Paris, devaient traverser « *une structure sonore statique* » et la mettre en mouvement, créant ainsi leur propre concert. On recommandera à ceux qui pestent

contre les sirènes en tout genre de rédiger des suppliques pour que soit adopté le brevet, le premier jamais accordé à un son, que Neuhaus a déposé pour les véhicules d'intervention. Policiers, ambulanciers ou pompiers sortiraient du sempiternel pin-pon.

Les sirènes de Neuhaus produisent des « *sons tolérables qui ont de l'autorité sans être autoritaires* », mais surtout qui sont conçus pour être localisables : chaque automobiliste peut connaître la direction d'une ambulance bruitée par Neuhaus, et réagir en conséquence. Il est toujours bon de laisser les artistes s'occuper de la cité.

Harry Bellet



« Yaa Hoo Town, Bunkhouse » (détails, 1996), installation de Paul McCarthy figurant quatre personnages dans une cabane en bois (2,62 m x 11,88 m x 3,07 m). Crédit : New Museum of Contemporary Art, NY, and Hatje Cantz Verlag, Ostfildern-Ruit/Flick Collection, Zurich, Suisse.

Paul McCarthy, l'affreux jojo de la création

Nice/Exposition. Amusant et dégoûtant, l'artiste californien figure dans des collections privées prestigieuses

PAUL MCCARTHY. Villa Arson, 20, avenue Stephen-Liégerard, 06105 Nice. Tél. : 04-92-07-73-73. Tous les jours, sauf mardi, de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 23 septembre. Catalogue : en anglais uniquement, Editions Hatje Cantz Publisher / New Museum, 258 p., 120 F (18,29 €).

NICE

de notre envoyé spécial

Le Californien Paul McCarthy est un artiste scandaleux. C'était du moins l'avis du maire d'Angoulême, qui, en 1994, avait fermé, à titre conservatoire, une exposition organisée dans sa bonne ville par le FRAC Poitou-Charentes (*Le Monde* du 8 octobre 1994). La rétrospective que présente la Villa Arson de Nice permet-elle de confirmer l'opinion de l'édile ? Certes, un garde de l'Office national des forêts (ONF) pourrait à juste titre s'indigner de ce que McCarthy fait subir à un arbre (*The Garden*, 1992), et un œnologue s'inquiéter des derniers outrages infligés à un honnête tonneau (*Alpine Man*, 1992). Les liges de protection de l'enfance rejoindront celles des animaux pour dénoncer des pratiques culinaires, directement issues des pages du magazine satyrique *Mad* (*Bossy Burger*, 1991). Les seuls à trouver leur compte dans l'art de McCarthy sont les fabricants de ketchup, dont il fait une consommation effrénée et plutôt inhabituelle.

Il n'y a qu'à regarder *Spaghetti Man* (1993) et son appendice éponyme démesuré pour le comprendre : le monde de McCarthy est plus proche de celui imaginé par les concepteurs de Shrek, l'ogre vert pétomane créé par les studios Dreamwork (*Le Monde* du 4 juillet 2001) que de Blanche-Neige et ses sept nains. Encore qu'il pourrait trouver à ces derniers des occupations inédites, auxquelles Walt Disney n'aurait jamais pensé,

même si d'autres l'ont fait pour lui.

On l'estimera rigolo, ou franchement dégueulasse, selon les goûts. On peut même le considérer comme amusant et dégoûtant simultanément, avatar dégénéré des dadaïstes tendance dure et de Coluche tendance caca-boudin. Seulement voilà, McCarthy, c'est du sérieux. Quand on en possède un, on le garde : il ne passe que très rarement en vente publique (sept œuvres depuis 1987, contre cent cinq pour son ami et complice Mike Kelley durant la même période,

Celui-ci est publié par le New Museum of Contemporary Art de New York, à l'origine de la présente exposition. Des historiens d'art et des critiques aussi éminents que Lisa Phillips, Dan Cameron, Amelia Jones et Anthony Vidler se sont penchés sur son cas. Que disent-ils ? Le diagnostic est sans appel. Pour Lisa Phillips, « Paul McCarthy est un des artistes les plus influents et les moins reconnus parmi ceux qui travaillent aux Etats-Unis ». Et d'ajouter : « C'est le dernier exemple d'un artiste qui donne à New York l'air provin-

d'« action painting », peinture à l'huile, mais de vidange (*Whipping a Wall with Paint*, 1974). Bref, il cultive un côté affreux jojo dont témoigne un vidéo de 1973, dans laquelle il baisse son pantalon pour montrer ses fesses – et, dirait Jaques Brel, ses bonnes manières – à la caméra. On en passe, et des moins ragoûtantes, comme *Shit Face Painting* ou *Penis Brush Painting*, de 1974, qu'on se dispenserait de décrire mais qui sont pour Dan Cameron, directeur du New Museum, un tournant dans son œuvre : l'important n'est plus l'objet fini mais le procédé employé pour le produire.

Pendant plus de dix ans, Paul McCarthy va multiplier les performances, expériences de plus en plus délirantes qui subsistent désormais sous forme de vidéos. Si on le replace dans le contexte californien, et pour prendre une comparaison musicale, il est alors beaucoup plus proche de Frank Zappa que des Beach Boys. Mais la performance en cassette vidéo, c'est comme le théâtre filmé : tristounet et aseptisé.

McCarthy va peu à peu donner sa place entière à ce nouveau média, le combinant avec des installations ou scénarisant ses films. Certaines performances ne seront plus publiées, mais seulement destinées à être filmées. Cela vaut mieux : même avec la distance induite par l'écran d'un moniteur, certaines, comme *Hot Dog* (1974) soulèvent le cœur, à défaut d'autre chose. Des scènes pourraient heurter la sensibilité des jeunes spectateurs, comme on dit à la télévision. Des vieux aussi, dans ce cas.

A visiter l'exposition un jour d'affluence, on peut d'ailleurs se livrer au jeu, amusant et reposant, de regarder la tête que font les voisins : on y voit quelques belles figures d'expression. Qui doivent rejouer McCarthy, lequel avoue à Amelia Jones avoir toujours été intéressé par « la répression, la culpabilité, le sexe et la merde ». Et a créé une œuvre furieuse et forte, pour nous mettre le nez dedans.

Ha. B.

Parcours d'un inclassable

Paul McCarthy est né en 1945 à Salt Lake City, aîné d'une famille de trois enfants. Il étudie de 1966 à 1968 à l'université de l'Utah, puis à l'Art Institute de San Francisco de 1969 à 1973, avant de poursuivre à la Southern California University de Los Angeles, ville où il enseigne désormais, au département d'art contemporain de l'université de Californie (UCLA). Ses premiers travaux passent pour de l'art conceptuel : c'est sous cette appellation qu'il participe à sa première exposition de groupe en 1973, à la Libra Gallery de Pomona (Californie).

Dix ans plus tard, une autre manifestation le voit exposer sous le label « excentrique » (Edge Gallery, Fullerton, Californie). « *Enfant terrible* » à Barcelone, « *infâme* » à Montluçon, « *présupposé innocent* » à Bordeaux, McCarthy est tout simplement inclassable. Souvent comparé aux actionnistes viennois, il admet avoir subi quelque peu leur influence, tout en précisant : « Contrairement à eux, mon travail ne porte pas sur le sang. En réalité, il traite du ketchup. »

selon la base de données Artprice.com), mais est représenté par quelques-unes des plus importantes galeries d'art contemporain du monde comme Hauser & Wirth (Zurich) – qui exposera ses derniers travaux du 25 août au 13 octobre –, Krinzing (Vienne) ou Luhring Augustine (New York), sans oublier le français Air de Paris, moins connu mais toujours sur les bons coups, ni Donguy, qui fut un des premiers à montrer en France une de ses performances, *French Patisseries*, en 1983. Il figure dans des collections privées prestigieuses, comme celle des Rubell, à Miami, celle des Norton, à Santa Monica, où bien des artistes seraient fiers de pénétrer. La bibliographie le concernant s'étend, serrée, sur douze colonnes de son dernier catalogue.

cial », raison pour laquelle, sans doute, il y est moins apprécié que sur la Côte ouest, d'où il est originaire, et en Europe.

MONTREZ SES FESSES

Au début des années 1970, il se distingue par des performances qui mettent à mal les mythes fondateurs de l'Amérique moderne, le Père Noël, les cow-boys et les Indiens, Pinocchio, Olive et Popeye. Il met également sens dessus dessous l'univers familier en reconstruisant par exemple des appartements à l'envers, le plafond devenant le plancher (*Inverted Hallway* et *Inverted Room*, 1970), ou en jouant au bowling à flanc de montagne (*Mountain Bowling*, 1969). Il se moque aussi des icônes de l'art américain, en inventant sa propre forme

La famille humaine fait de la résistance

Locarno/Cinéma. L'Iranien Abolfazl Jalili et le Français Serge Lalou filment l'exil sur les rives du mythe

LOCARNO

de notre envoyé spécial

A peine en arrive-t-on au tiers du parcours que la compétition du Festival du film de Locarno donne des signes patents d'essoufflement. Rien que de très naturel, si l'on veut bien se rappeler que la manifestation tessinoise, prise en sandwich entre Cannes et Venise, ne prétend nullement rivaliser avec eux.

On passera donc rapidement et sans hauts cris devant le *Baby Boy*, de l'Américain John Singleton, le languide *Mankolangal*, de l'Indien Subrahmanian Santakumar et le ronronnant *The Lawless Heart*, des Anglais Neil Hunter et Tom Hunsinger, autant de films illustrant sans invention leur genre respectif. On n'en dira pas autant de *Delbaran*, de l'Iranien Abolfazl Jalili, qui, après la bonne surprise offerte par la Chinoise Emily Tang (*Le Monde* du 4 août), ranime inopinément cette compétition par le souffle âpre et lyrique de son immense talent.

On savait que l'auteur de *Det, une petite fille* (1995) et de *Danse de la poussière* (1998) était tout à la fois le plus abstrait et le plus terrien des grands cinéastes iraniens. C'est peu dire que *Delbaran* corrobore ce sentiment, en ajoutant à cette facture une nuance d'humour qui renforce son étrange pouvoir de séduction. Situé dans une région désertique de l'Iran, à proximité de la frontière avec l'Afghanistan, le film met en scène un adolescent afghan, Kaïm, qui a fui la guerre pour travailler dans l'unique auberge du hameau de Delbaran. Désertée depuis la construction d'une nouvelle route entre les deux pays, celle-ci sert désormais essentiellement de point de passage, régulièrement surveillé par un inspecteur de police au zèle obtus, aux réfugiés clandestins.

Recueilli illégalement par les propriétaires – un couple vieillissant qui contrevient à la loi de son pays avec une désinvolture qui permet seul le grand âge, mais aussi la claire conscience de résister à des principes iniques –, le jeune garçon travaille à leur service, s'acquittant des tâches les plus improbables : se faire comprendre d'un sourd, convaincre un réparateur flemmard de se déplacer... Ce seul portrait d'enfant en exil victime de la cruauté des hommes, servi par l'authenticité d'acteurs non professionnels et la limpidité de la mise en scène de Jalili, suffirait à convaincre de la valeur et du courage de ce film.

Mais celui-ci va infiniment plus loin que cette légitime révolte morale. Construit sur les figures dialectiques de la panne et de la réparation, du mouvement et de l'immobilité, de la solidarité entre

les hommes et du conflit qui ne cesse de les déchirer, il atteint, par sa simplicité et son audace à une poétique de l'absurde qui rend au commerce du monde sa dimension tout à la fois dérisoire, tragique et émouvante. Quelques instants avant la projection, Abolfazl Jalili, lui-même très ému, avait anticipé, accompagné de son producteur japonais Shozo Ichiyama sur la scène de l'immense salle Fevi, cette autre image de la mondialisation : celle de la conjugaison des intelligences et du refus d'oublier ceux que le monde laisse au bord du chemin.

A l'instar de ce grand cinéaste, d'autres réalisateurs tentent de raconter des histoires sans emprunter l'autoroute des images. Cette recherche, cet effort de proposition, qui ne débouchent pas nécessairement sur une pleine réussite, méritent du moins la considération. C'est le cas, dans la section Cinéastes du présent, du Portugais Edgar Pera, qui semble, avec *A Janela*, vouloir transposer Fernando Pessoa dans un mixte trivial et délirant de burlesque, de cinéma expérimental et de fado. C'est encore celui de la Française Marie Vermillard qui signe, avec *Imago* (après *Lila Lili*, en 1997), une variation intimiste sur la perte des utopies à travers la soudaine amnésie d'un professeur de mathématiques. L'essai le plus convaincant demeure toutefois celui de Serge Lalou, producteur aux Films d'Ici, qui réalise *Entre nous*, passionnant premier long métrage d'auteur.

LE PERPÉTUEL EXIL

Situé quelque part sur la ligne imaginaire qui relie *La Chambre verte*, de François Truffaut, à *Y aura-t-il de la neige à Noël ?*, de Sandrine Veysset, ce film nous parle du culte des morts, de la vie familiale, et plus encore des liens profonds, passionnés et terrifiants à la fois, qui se tissent entre celui-ci et celle-là. Tourné en caméra DV sur une île solitaire et ventée, *Entre nous* met en scène un fantôme, le père noyé en mer, une mère obsédée par son absence, et trois enfants déchirés, dont deux déjà adultes, qui voudraient pouvoir vivre sans trahir ni la mémoire du disparu, ni l'amour de leur mère.

Travaillant à l'économie et à l'énergie – couleurs primaires, économie de mots, horizons plombés, approche tactile de la matière et des acteurs –, Serge Lalou tire sa trame des contes fantastiques de notre enfance et même son récit vers les rives mémorielles et nocturnes du mythe. Comme Jalili, son seul sujet est le perpétuel exil de la famille humaine.

Jacques Mandelbaum

Les « Proms » de Londres se font piste aux étoiles

Londres/Musique. Célébrations enjouées pour « Song of the Cosmos », nouvelle œuvre de Tavener

SIR JOHN TAVENER : *Song of The Cosmos* (création). **GUSTAV HOLST :** *The Planets*. Par Patricia Rozario (soprano), Deacon Meliton (basse), le Bach Choir de Londres, Waynflete Singers, Orchestre philharmonique de la BBC, David Hill et Yan Pascal Tortelier (direction). **BBC PROMS DE LONDRES**, le 4 août. Jusqu'au 15 septembre. Tél. : 00-44-20-7589-82-12.

LONDRES

de notre envoyé spécial

John Tavener a connu deux époques de célébrité : d'abord lorsque sa cantate *The Whale*, donnée aux « Proms » de Londres en 1969, fut gravée l'année suivante par Apple (le label des Beatles) à l'initiative inattendue de John Lennon. Puis ce furent, au milieu des années 1990, une série d'œuvres, dont le *Protecting Veil*, pour violoncelle et orchestre, qui portèrent le nom de John Tavener vers un encore plus vaste public.

Avant sa conversion à la religion

grecque orthodoxe, en 1977, John Tavener écrivait selon une esthétique d'avant-garde assez communément partagée. Cependant, la réécriture de ses pièces conçues avant la fin des années 1970 confirme une qualité de profondeur et de mystère assez prégnante. L'observation de son *Celtic Requiem*, par exemple, également gravé pour Apple en 1971, fait entendre bien des éléments aujourd'hui toujours présents dans sa musique (grands accords parfaits, longues tenues, superpositions de couches sonores, soprano solo « planant », percussions orientalisantes, orgue, etc.).

SIMPLICITÉ RADIEUSE
La musique de Tavener s'illustre désormais sous le signe du religieux et consiste en général en de vastes compositions lentes, introspectives, pour formations instrumentales, mais le plus souvent avec voix. Elles font partie assurément de ce mouvement archaïsant et contemplatif illustré également par Arvo Pärt. Mais si ce dernier livre une musique plutôt déprimée, dans

le mode néomédiéval, John Tavener possède une simplicité... bibli- que et infiniment radieuse.

Song of the Cosmos, commandée par la BBC pour le 150^e anniversaire du Chœur Bach de Londres, est d'un fonctionnement antiphonal simple, faisant alterner et se répondre quatre groupes : deux chœurs, un chantre orthodoxe avec orchestre et, dans la coulisse, un soprano accompagné d'un quintette à cordes, d'un gong et de bols tibétains. Le chantre superpose une mélodie orientalisante à un fond harmonique à la fois mystérieux et simple des cordes ; la soprano répond par une formule de quelques intervalles sur des accords de quintette à cordes longuement tenus, puis les deux chœurs empiètent des accords basiques qui se résolvent en général dans la plénitude d'un accord parfait majeur triomphant. Les séquences se suivent, en un crescendo général, pour culminer sur un accord du chœur rendu plus impressionnant encore par l'entrée, tous jeux tirés, de l'immense orgue du Royal Albert Hall.

Evidemment, si l'on est dans la quête de la matière et de l'artisanat de sa transformation, on peut se trouver vite agacé par une telle simplicité ; si l'on est, en revanche, dans la quête désincarnée du spirituel, ce cérémonial peut dégager des vertus hallucinatoires. On a le droit de préférer à cette grande fresque sonore, dont la naïveté est un rien éléphanterque, *Ikona of Light*, autre cérémonie pour chœur et trio à cordes, vaste crescendo de quelque quarante minutes, superbement enregistrée en 1984 par les Tallis Scholars de Londres, dirigés par Peter Philips, un disque (Gimell) qui a largement précédé le *revival* de ce compositeur.

David Hill dirigeait avec évidence *Song of the Cosmos* tandis que l'Orchestre philharmonique de la BBC retrouvait en seconde partie Yan Pascal Tortelier pour les *Planètes*, de Gustav Holst, œuvre également cosmogonique dont les Britanniques raffolent. Succès total pour Tavener, comme pour Holst.

Renaud Machart

LE MONDE
diplomatique

DOSSIER

La mondialisation
contre les citoyens

Par Susan George
Riccardo Petrella
et Denis Duclos

Egalement au sommaire :

Pitié pour la condition animale, par Armand Farrachi
L'astrologie et la gauche, par Jean Bricmont et Diana Johnston
Liberté de presse, censures de l'argent, par Serge Halimi
Internet à l'heure du désenchantement, par Derrick de Kerckhove
Un entretien inédit avec Jorge Luis Borges, par Ramon Chao
Le mystère Van Gogh, par John Berger

NUMÉRO D'AOÛT 2001

En vente chez votre marchand de journaux 25 F - 3,81€

Comment cultiver l'art dans des parterres fleuris

Chaumont/Jardins. La dixième édition de ce festival international a choisi le thème risqué de la mosaïciculture, propice à l'exploit technique et à l'extravagance kitsch

10^e Festival international des jardins, 41150 Chaumont-sur-Loire (à 17 km de Blois). Tél. : 02-54-20-99-22. Tous les jours, de 9 h 30 à la tombée de la nuit, jusqu'au 21 octobre. De 29 F à 50 F (4,42 € à 7,62 €). Catalogue : 144 pages, 149 F (22,71 €).

Pour sa dixième édition, le Festival des jardins de Chaumont s'est placé sous le signe de la mosaïciculture. Est-ce pour rendre hommage à ces parterres fleuris que l'on voit sur les places des villes ? Tout le monde a en tête ces motifs végétaux qui révèlent les armes de la cité, une horloge ou des profils alambiqués autant que colorés. Ce degré zéro de l'art des jardins, à la fois savant et sans intérêt, pourrait être admiré sous l'angle d'une certaine extravagance kitsch ou de l'exploit technique. Des artistes post-modernes comme Jeff Koons n'ont pas manqué d'exploiter ce filon. Ce dernier présentait, on s'en souvient, pendant l'été 2000, à l'exposition de la Beauté à Avignon un énorme chien fleuri conçu selon les canons de la mosaïciculture en trois dimensions.

Choisir un tel thème pour Chaumont était donc risqué. D'autant que le programme imposé est un révélateur impitoyable de la faiblesse de certaines propositions. Ce qui n'a pas empêché nombre de paysagistes de s'en tirer honorablement, réveillant un festival qui depuis deux ou trois ans avait tendance à se répéter fâcheusement.

Si les jardiniers de la ville d'Epinal sont sans doute très savants, leurs deux paons « sculptés » dans des végétaux relèvent du pire Disneyland et n'arrachent pas même un sourire. L'atelier du peintre, conçu par le service des espaces verts de la ville de Vendôme, énorme tableau posé sur un chevallet, dont chaque touche est faite de fleurs, est tout aussi indigent en dépit de l'exploit technique. Dans le domaine de l'art, le deuxième degré fonctionne on ne peut plus rarement.

On peut vérifier ensuite qu'une idée, séduisante sur le papier, ne suffit pas toujours à faire un bon projet. Celle qui a poussé Nathalie Leroy et Renaud Paque à transporter un salon en jardin, avec poufs en plastique, lampadaires jaunes, bordure de feutre et moquette de toile de jute ne décolle pas. Imaginé par Serge Mansau et Fabrice Moireau, le cube de tulle noir à l'intérieur duquel sont projetées au sol des images de mosaïques sur



PHOTOS JÉRÔME GALLAND / ALEPH



L'hommage au Douanier Rousseau des pépinières Vanucci : une jungle pour pavillon de banlieue, peuplée d'animaux en topiaire.

un tapis de fleurs artificielles blanches est une (médiocre) idée de non-jardin. Un jardin n'est pas non plus une installation. Les bacs de paysagistes de s'en tirer honorablement, réveillant un festival qui depuis deux ou trois ans avait tendance à se répéter fâcheusement.

HUMOUR VERT

L'humour est-il incompatible avec l'art des jardins ? Les élèves de l'École nationale supérieure du paysage de Versailles prouvent le contraire. Claire Bonneton, Vania Dormoy et Rodolphe Raguccia ont placé sur un lit de choux des espèces de cloches fleuries. Le visiteur peut se glisser à l'intérieur et sortir le haut de son corps par une ouverture. Il surgit alors vêtu d'une robe colorée du plus bel effet. La grande tortue-dragon d'Alexandra Bonnin, avec sa carapace bosselée de végétation composite, semble venir tout droit des jardins de Bomarzo. Les pépinières Vanucci Pianta ont rendu un bel hommage au Douanier Rousseau avec sa jungle pour pavillon de banlieue et ses animaux en topiaire.

Parfois, une inutile complication, un dispositif trop sophistiqué, tue la réalisation. C'est le cas

de Pampa, jardin conçu par une équipe franco-argentino-belge qui joue sur le chromatisme de végétaux aux couleurs recuites qui se reflètent dans des miroirs. Le jardin d'Eva Demarelatrous, Michel Arnaud, Geneviève et Michel Galais, qui mêle nature et culture, plantes et produits de l'industrie, patchwork de végétaux et morceaux de paillason, bribes d'emballage en plastique, tampons à vaisselles et rognures de pneus, est gâté par d'inutiles structures métalliques verticales. En revanche, les mosaïques de fleurs anamorphosées de Denis Authon et du service des parcs et jardins de la ville de Blois recomposent leurs motifs sur des miroirs cylindriques qui réduisent les visiteurs à de simples traces verticales.

Les structures verticales sont d'ailleurs une constante de cette dernière édition. Le groupe Talgo propose de grands piliers végétalisés gâchés par le médiocre plastique jaune fluo censé surligner la haie du jardin. Même défaut pour le jardin de Benjamin Avignon et Saweta Clouet dont les arbres calcinés dissimulent un tunnel voilé de tulle façon robe de mariée où sont logés des échantillons de moisissures. Là encore les auteurs ont confondu ce que

l'on peut faire dans un jardin et dans une galerie. L'une des composantes essentielles de l'art des jardins, faut-il le rappeler, est le temps, qui modifie l'aspect des végétaux – et celui du jardin – de saison en saison et d'année en année. Il faudra donc attendre un peu pour mesurer la pertinence des rubans de Sylvaine Dallot, Sabine Nebelung et Etienne Poulle, qui ont imaginé des sortes d'anneaux de Moebius flanqués d'une espèce de zigourat miniature.

Trop d'élus à Chaumont semblent rêver d'architectures définitivement immobiles – d'où leur fascination pour les matériaux stables, leur méconnaissance affichée de la botanique et leur tentative de privilégier un point de vue unique. Les jardins les plus simples sont les plus réussis. La main courante d'Alexandra Bonnin, déjà ici l'an passé, s'est encore améliorée avec ses nouvelles terrasses ocre au cœur de la parcelle plantée de pins. Quant au subtil et patient travail de Monica Viarengo et Gabriele Gelatti, qui reprennent les cailloutages génois à base de galets dont les volutes conduisent jusqu'à un torrent miniature, il compose un final heureux et inattendu.

Emmanuel de Roux

SORTIR

AIX-EN-PROVENCE

Molas, un art amérindien

C'est un art récent puisqu'il n'est élaboré que depuis une grosse centaine d'années par les Indiens Kuna, une population d'environ 50 000 personnes qui vivent au Panama. Il s'agit de compositions sur tissu – au départ des pièces de vêtement – qui combinent le géométrique et le figuratif. Le décor des molas est obtenu par la découpe en forme de ruban de couches de tissu superposées. De spirales, de courbes et de méandres plus ou moins labyrinthiques surgissent des formes végétales, animales ou humaines. Michel Perrin, qui a déjà publié un important livre sur les molas, présente ici 300 pièces à la Fondation Vasarely : il y a en effet un lien évident entre ces motifs qui sortent exclusivement de mains féminines et l'art cinétique défendu par le peintre franco-hongrois. Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône). Fondation Vasarely, 1, avenue Marcel-Pagnol. De 10 heures à 19 heures, du lundi au dimanche, jusqu'au 26 août. Tél. : 04-42-20-01-09. De 25 F à 40 F.

VASSIVIÈRE

L'architecture et son site

Le Centre d'art contemporain de Vassivière-en-Limousin, conçu par l'architecte Aldo Rossi (1988-1991), accueille l'exposition « L'architecture et son site ». Cette manifestation propose au public d'approcher diverses sensibilités d'architectes contemporains qui transforment nos paysages et qui développent une réflexion sur les relations entre une société et son environnement, sur les stéréotypes d'un paysage idéalisé. Réalisée à partir d'œuvres appartenant à la collection du Centre Pompidou, croquis, maquettes, photographies et vidéos, elle relate le processus de mise en œuvre des principes architecturaux et paysagers. Sont présents : Jean Nouvel, Georges-Henri Pingusson, Renzo Piano et Richard Rogers, Tadao Ando, Frédéric Borel, Pierre-Louis Faloci, Massimiliano Fuksas, Hans Hollein, Antti Lovag, Aldo Rossi et Alvaro Siza. Vassivière (Haute-Vienne). Centre d'art contemporain de Vassivière-en-Limousin. Tous les jours de 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures, jusqu'au 21 octobre. Tél. : 05-55-69-27-27. 15 F.

GUIDE

CINÉMA - REPRISES

Familles, clans, tribus

Mifune (dogme III), de Soren Kragh-Jacobsen (Danemark, 1999). Projection en plein air.

Prairie du Triangle, parc de La Villette. M^e Porte-de-Pantin. A partir de 22 heures, le 7. Tél. : 01-40-03-75-75. Entrée libre. Location transat + couverture sur place, 40 F.

Rétrospective

« Musique sur grand écran »

Les Doors, d'Oliver Stone (Etats-Unis, 1990).

Images d'ailleurs, 21, rue de la Clef, Paris-5^e. M^e Censier-Daubenton. 20 h 25, le 6. Tél. : 01-45-87-18-09. 30 F et 35 F.

Châtillon fête les arts et la vigne sur les traces de Jean Giono

Le Hussard sur le toit, de Jean-Paul Rappeneau (France, 1995).

La projection sera précédée d'une rencontre avec l'auteur du story-board, Fabien Lacaf, à 17 heures, sous le préau de l'école.

Châtillon-en-Diois (Drôme). Rue de l'Eglise. 21 heures, le 7. Tél. : 04-75-21-24-22. 20 F et 30 F.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place).

Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Paris Belleville

mise en scène de Laurence Février.

La Maroquinerie, 23, rue Boyer, Paris-20^e. M^e Ménilmontant. 20 h 30, le 7. Tél. : 01-40-33-30-60. Entrée libre.

Florian Bollo (piano)

Œuvres de Liszt, Ravel, Debussy, Albeniz, Schubert, Schumann.

Théâtre de l'Île-Saint-Louis, 39, quai d'Anjou, Paris-4^e. M^e Pont-Marie. 21 heures, les 7, 8, 9 et 10. Tél. : 01-46-33-48-65. De 50 F à 80 F.

Jérôme Sabbagh

& Vincent Bourgeyx Quartet

Sunside, 60, rue des Lombards, Paris-1^{er}. M^e Châtelet. 21 heures, le 7. Tél. : 01-40-26-21-25. De 60 F à 120 F.

Jérôme Villefranque Trio

Baiser salé, 58, rue des Lombards, Paris-1^{er}. M^e Châtelet. 21 h 30, les 7, 8, 9, 10 et 11. Tél. : 01-42-33-37-71. De 30 F à 50 F.

UHT

Le Batofar, 11, quai François-Mauriac, Paris-13^e. M^e Quai-de-la-Gare. 22 heures, le 7. Tél. : 01-56-29-10-00. 30 F.

Sylvie Boisel, Pierre Henri, Travis Burki Limonaire, 18, cité Bergère, Paris-9^e. M^e Grands-Boulevards. 21 h 30, le 7. Tél. : 01-45-23-33-33. 50 F.

Cordel do fogo encantando

Square Maurice-Gardette, rue du Général-Blaise, Paris-11^e. M^e Saint-Maur. 19 heures, le 7. Entrée libre.

E. de R.

Le conservatoire de Chaumont à la recherche d'un second souffle

APRÈS DIX ANS de fonctionnement, le Conservatoire international des parcs, des jardins et du paysage est à un tournant. Il a besoin de trouver un nouveau souffle. Avec environ 150 000 visiteurs, son festival annuel arrive à un étiage difficilement dépassable. En dépit de l'optimisme résolu de Jean-Paul Pigeat, qui dirige le conservatoire, il a du mal à se renouveler dans ses structures actuelles. De nouveaux espaces, de nouveaux horizons lui sont nécessaires pour se déployer différemment. Plusieurs opportunités se présentent.

Le château de Chaumont-sur-Loire, son voisin, dont le conservatoire occupe les communs et une partie du parc, appartient au Centre des monuments nationaux. Cet édifice est un des chefs-d'œuvre de la Renaissance. Depuis dix ans, aucune collaboration n'a été possible entre le Conservatoire et le Centre. Les billetteries ne sont pas compatibles, et le rythme même des visites est différent. Par ailleurs, le nombre des visites du château est en régression tandis que ses frais de fonctionnement augmentent. Aujourd'hui, une cohabitation est envisageable. Elle est rendue possible par le départ à la retraite du responsable du château. Un rapprochement est-il possible ? Il est souhaitable.

Que peut-on faire ? On peut imaginer une gestion commune pour les deux ensembles, une animation plus dynamique et une billetterie

rie couplée. Le grand parc du château, dessiné par Achille Duchêne à la fin du XIX^e siècle, pourrait être remis en état, et des expositions temporaires organisées à l'intérieur de l'édifice sur le thème des jardins et du paysage. Jean-Paul Pigeat veut aller encore plus loin : il entend profiter de l'inscription de la vallée de la Loire par l'Unesco sur la liste du patrimoine mondial pour faire de Chaumont une des bases de la découverte de la région. « L'une des caractéristiques du château et de son environnement est la permanence à travers l'histoire d'une recherche de la qualité de vie, explique-t-il. C'est cette image que l'on devrait perpétuer à travers des sujets touchant au paysage, aux jardins et à l'environnement, au développement raisonné, pour s'étendre progressivement à la qualité de vie et à toutes les formes de patrimoine. » Des fleurs aux paysages viticoles, des chevaux aux arts de la table, ce ne sont pas les thèmes qui manquent.

LOURDEURS ADMINISTRATIVES

A priori, le Centre des monuments nationaux n'est pas hostile à une telle solution. Mais des lourdeurs administratives considérables paralysent sa mise en route. En effet, un changement de gestion des entrées du parc (dans le cas d'une fusion de la billetterie) fait courir un grave danger au festival, puisque le Centre risque de capter toute la masse financière engendrée

par les entrées avant de la redistribuer avec un délai important. Le Conservatoire, qui assure 68 % de son financement de fonctionnement en recettes propres, risque de ce fait d'être progressivement étranglé ou tout du moins de voir sa dynamique totalement freinée. Le Centre des monuments nationaux a, d'ailleurs, sur le plan économique, une réputation exécrationnelle (Le Monde du 19 mars). Enfin, une administration étatique aussi corsetée que le Centre peut-elle accepter sur ses franges la présence d'un ludion tel que Jean-Paul Pigeat, adepte d'une gestion de type privée ? Des discussions sont néanmoins entamées avec le ministère de la culture.

Il serait regrettable qu'elles ne puissent aboutir. D'autant plus que des extensions du Conservatoire sont en cours. Ce dernier a acheté la ferme de Queneau, toute proche, qui permettra d'accueillir pendant l'année scolaire des classes avec des programmes consacrés au paysage et à l'environnement. Les terrains de la ferme permettent, en outre, de créer ici une pépinière. Par ailleurs, un vaste terrain acquis au printemps 2000 permettra d'établir un arboretum et une collection de plantes d'eau autour d'un petit étang. Sans compter un indispensable parking, qui devrait résoudre les problèmes de stationnement anarchique.

Une collection de 71 références.

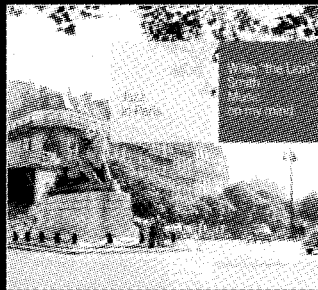
Le jazz au fil de la Seine...

Les plus grands artistes de jazz enregistrés à Paris

Jazz in Paris



38 Earl Hines : Paris one night stand 548 207-2



64 Willie "The Lion" Smith : Music on my mind 014 032-2

Digitalement vôtres.

Avec ces grands ancêtres, c'est l'histoire du piano-jazz qui commence d'émerger. Entre autres points communs : une joviale et presque désinvolte autorité digitale et, pour l'image et la nostalgie, un cigare dont la fumée semble épouser le lyrisme capricant des improvisations. Si l'ainé, le "Lion", invente (lors de cette séance publiée pour la première fois en cd) une broderie à la fois vigoureuse et primesautière, avec Hines — qui fut l'indispensable interlocuteur d'Armstrong — point sous le "classicisme" une conception du clavier aux audaces déjà "modernes".



LUNDI 6 AOÛT

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS	
21.00 Dinosaures, de grands prédateurs !	Forum
22.00 Dinosaures, la disparition des géants.	Forum
23.00 Lascaux, l'art avant l'écriture.	Forum
MAGAZINES	
19.15 Nulle part ailleurs. Best of.	Canal +
19.30 et 1.00 Rive droite, rive gauche.	Paris Première
21.00 La Route. Cécile Simeone et Frédéric Beigbeder.	Canal Jimmy
21.05 Le Point. Le « boom » des centenaires. Affaires spirituelles.	TV 5
23.05 Vie privée, vie publique. L'amour au grand jour. Invités : Daniel Sibony ; Marie-Claire Restoux ; David Gasset ; Chantal et Michel ; Catherine Millet ; Hervé Guibert ; Jacques Henric ; Alex Métayer ; Douchka ; Hermine de Clermont-Tonnerre ; Joseph Messinger.	France 3
DOCUMENTAIRES	
20.15 Reportage. Le Come-Back celle.	Arte
20.20 Histoires de chevaux. Une rude épreuve : Sauts et obstacles.	Odyssée
20.30 L'Ouest américain. [1/8]. Les hommes 1/2.	Planète
20.35 Civilisations. Les anciennes prophéties.	La Chaîne Histoire
20.50 Le Lynx disparu.	Odyssée
21.00 La France. Le Refus.	Histoire
21.20 Les Mystères de l'Histoire. Le mythe de l'Inquisition espagnole.	La Chaîne Histoire
21.40 Extrêmes Rocheuses.	Odyssée
22.00 Les Légendes vivantes. Sunderbands, l'abeille et le tigre.	Voyage
22.20 La France. L'Ombre portée. Mémoire et transmissions.	Histoire
22.25 Danger réel. La fièvre du jeu : « La roue tourne à Las Vegas ».	13 ^{ème} RUE
22.35 La Main de Staline. [1/3].	Planète
22.55 Au-delà de l'horizon. [5/9]. Pythéas, les Marseillais ne mentent pas.	Histoire
23.50 Leclerc le libérateur. [1/2].	La Chaîne Histoire
23.50 Jean-Toussaint Desanti. [2/4]. Cette passion nommée philosophie.	Histoire
0.00 Luis Miguel Dominguin. El numero uno.	Canal +
1.00 Concorde / Tupolev, la guerre des supersoniques.	France 3
SPORTS EN DIRECT	
21.00 Athlétisme. Championnats du monde (4 ^e jour). Au stade Commonwealth, à Edmonton (Canada).	Eurosport
23.05 Athlétisme. Championnats du monde (4 ^e jour).	France 2
1.00 Tennis. Masters Series. Tournoi messieurs de Cincinnati (Ohio, 1 ^{er} jour).	Pathé Sport

Le Monde TELEVISION

Radio Classique

20.40 Chagall et la musique
A la demande de Malraux, en 1964, le plafond de l'Opéra Garnier fut habillé d'une main de maître par Chagall. Ce créateur de l'imagerie où l'effusion lyrique prévaudait et où l'objet et la figure humaine jouent un rôle symbolique ne fit pas l'unanimité quant à son œuvre pour l'opéra. Même si ledit plafond célèbre magnifiquement la Russie, la France et l'Allemagne, les dissonances commises par l'artiste ont été dénoncées.

Arte

20.45 Dune
Après s'être fait remarquer avec *Elephant Man*, en 1978, David Lynch fut choisi par Dino De Laurentis pour réaliser *Dune*, adaptation de l'œuvre de Frank Herbert, papa littéraire de la science-fiction mystique. Un budget colossal, des milliers de figurants, une foule de vedettes, quatre cents effets spéciaux sophistiqués font de cette aventure insensée un opéra fantastique..., le film d'un visionnaire en délire.

Planète

22.35 La Main de Staline
On a beaucoup parlé de la terreur sous Staline, on sait moins comment la collectivisation forcée et la famine ont été vécues par les paysans dans les campagnes soviétiques en 1930. La série documentaire, réalisée en 1990 par John Walker et Murray Batt-le, lève le voile sur cet aspect en sollicitant le souvenir non seulement des victimes mais aussi de ceux qui ont participé activement à la politique de « réorganisation » du territoire.

FILMS

18.35 Steamboat Round the Bend	John Ford (Etats-Unis, 1935, v.o., 80 min) O.	Ciné Classics
19.00 Cinéma Paradiso	Giuseppe Tornatore (France - Italie, 1989, 120 min) O.	Cinétoilette
20.30 Complot de famille	Alfred Hitchcock (Etats-Unis, 1976, 120 min) O.	Ciné Cinémas 1
20.45 Dune	David Lynch (Etats-Unis, 1984, v.o., 130 min) O.	Arte
20.55 Au revoir les enfants	Louis Malle (France, 1987, 100 min) O.	France 3
21.00 Fin août, début septembre	Olivier Assayas (France, 1999, 110 min) O.	Cinéstar 2
21.00 Sang et lumières	Georges Rouquier (France - Espagne, 1953, 100 min) O.	Cinétoilette
22.35 Crimes et délits	Woody Allen. Avec Woody Allen, Caroline Aaron (Etats-Unis, 1989, v.o., 100 min) O.	Cinéfaz
22.40 Rome Express	Christian Stengel (France, 1949, 85 min) O.	Cinétoilette
23.05 Lila Lili	Marie Vermillard (France, 1998, 110 min) O.	Arte
23.25 Trübe Wasser	Louis Daquin (France - Allemagne, 1959, v.o., 110 min) O.	Ciné Classics
0.20 La Fracture du myocarde	Jacques Fansten (France, 1990, 105 min) O.	Ciné Cinémas 1
0.30 Rosie	Patrice Teye (Belgique, 1998, v.o., 95 min) O.	Cinéstar 2
1.15 Le Guépier	Roger Pigaut (Fr., 1975, 95 min). TCM	
1.15 L'Étrange Incident	William A Wellman (Etats-Unis, 1943, v.o., 75 min) O.	Ciné Classics
2.05 Le Cœur fantôme	Philippe Garrel (France, 1996, 85 min) O.	Ciné Cinémas 1



GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS	
22.00 Dario Fo, dramaturge, bouffon et anarchiste.	Forum
23.00 Comédie-musicale, le retour.	Forum
MAGAZINES	
15.10 Ecolomag. Comment se porte le littoral français. Invités : François Letourneux ; Noël Mamère.	LCI
16.30 Les Lumières du music-hall. Pierre Vassiliu. Pétula Clark. Dave.	Paris Première
19.00 Archimède. Voir : Radiocinématographie. Expérience : Impression. Histoire : Langage sifflé. Sciences animées : Election. Application : Modèle nucléaire. Mise au point : Clonage.	Arte
19.15 Nulle part ailleurs. Best of.	Canal +
19.30 Rive droite, rive gauche.	Paris Première
20.50 Zone interdite. Tout pour l'amour ! Les amants du silence. L'amour lui a sauvé la vie. L'amour en cage.	M 6
21.05 TéléScope. Greffes d'organes : aux portes de l'utopie.	TV 5
22.15 Jour après jour. Obésité : le pari de la minceur.	TV 5
0.05 Rock Press Club. Faut-il brûler les années 1980 ? Invités : Eric Dahan ; Patrick Eudeline ; Benoît Sabatier ; David Angevin ; Yann Zitouni ; Rachel Godt.	Canal Jimmy
0.25 Recto Verso. Invité : M.	Paris Première
0.45 Capital. Maisons de vacances.	M 6
DOCUMENTAIRES	
17.10 Enigmes et tragédies maritimes. Le règne de terreur de Barbe-Noire.	La Chaîne Histoire
17.35 Ya Basta ! Chiapas, été 1996.	Planète
17.45 Noirs dans les camps nazis.	Histoire
17.45 Dix ans après.	Festival
17.50 Le Zoo, tout une aventure. Edimbourg.	Monte-Carlo TMC
18.00 Civilisations. L'homme de Neandertal.	La Chaîne Histoire
18.05 Les Éléphants d'Asie.	La Cinquième
18.25 L'Actors Studio. Matthew Broderick.	Paris Première
18.30 Les Nuits du Bogog.	Odyssée
18.35 Perspectives américaines. [5/8]. Art nouveau et Nouveau Monde.	Planète
19.00 Biographie. Sherlock Holmes, le grand détective.	La Chaîne Histoire
19.05 Aventures africaines. [10/10]. En Tanzanie.	Odyssée
19.30 Mozambique.	RFO Sat
19.45 Les Mystères de l'Histoire. [2/2]. La crise des missiles de Cuba.	La Chaîne Histoire
20.15 Congés solidaires.	Arte
20.25 Du Cap au Caire. Tribus, délinquants et millionnaires.	Odyssée
20.30 Un gitan à Séville.	Planète
20.45 La Vie en face. A la piscine.	Arte
21.00 Ils ont fait l'Histoire. Au-delà de l'horizon. [6/9]. Jacques Cartier : les Français en Amérique. Jean-Toussaint Desanti. [3/4]. Sur les chemins du monde.	Histoire
21.25 Enigmes et tragédies maritimes. Le règne de terreur de Barbe-Noire.	La Chaîne Histoire
21.45 Thema. Planète plastique. Le plastique, c'est fantastique. L'Océan de plastique andalou. Futuro. Le Pérou, entre mystique et plastique.	Arte
22.10 Retour à Nagasaki.	Planète
22.10 Les Mystères de la bible. La bible et ses mystères.	La Chaîne Histoire
22.25 Cinépanorama. Hollywood 1962.	Odyssée
22.55 Poussières de guerre. [1/2]. Le chant des armes.	Histoire
23.00 Biographie. Joseph Mengele, le docteur fou d'Auschwitz.	La Chaîne Histoire
23.10 Rythmes Caraïbes. [6/10]. Guadeloupe, la force du ka.	Planète
23.35 Legends. Mike Tyson.	Odyssée
23.40 L'Ouest américain. [1/8]. Les hommes 1/2.	Planète
23.50 L'homme qui n'existe pas.	Histoire
23.50 Psychopath.	CinéCinémas
0.00 Pilot Guides. Spécial gastronomie.	Voyage
0.25 L'Asie d'aujourd'hui. Hongkong.	Odyssée
SPORTS EN DIRECT	
16.00 Cyclisme. Grande Boucle féminine internationale (3 ^e étape) : Cazaubon-Barbotan - Bergerac.	Pathé Sport
16.50 et 1.20 Athlétisme. Championnats du monde (5 ^e jour). Au stade Commonwealth, à Edmonton (Canada).	France 2
17.00 et 1.00 Tennis. Masters Series. Tournoi messieurs de Cincinnati (2 ^e jour).	Pathé Sport
17.00 et 19.30. 23.00 Athlétisme. Championnats du monde (5 ^e jour).	Eurosport
MUSIQUE	
18.30 L'Offrande musicale BWV 1079. Lors des 24 Heures Bach, en 2000. Avec Sigiswald Kuijken, violon ; Barthold Kuijken, flûte ; Wieland Kuijken, viole de gambe ; Robert Cohnen, clavecin.	Mezzo

Le Monde TELEVISION

France 2

20.45 Cuisine et dépendances
Un dîner amical où l'essentiel se passe dans la cuisine nous permet de découvrir la pièce de Jean-Pierre Bacri et Agnès Jaoui qui fut un très grand succès au théâtre. L'adaptation cinématographique est fidèle et la réalisation respectueuse, même s'il y a une certaine déperdition de la scène à l'écran. Les dialogues percutants mettent à mal les conventions sociales. Le duo Bacri - Jaoui acteurs est très appréciable.

CinéCinémas 3

22.50 Cérémonie secrète
Dans ce film de Joseph Losey, Elizabeth Taylor (Leonora) incarne le rôle d'une prostituée éplorée qui, par goût du luxe et de la tranquillité, va consentir à vivre au côté d'une adolescente, Cenci (Mia Farrow), pour qui elle incarne sa défunte mère. Jouant, sciemment, le jeu du fantasme établi par Cenci, Leonora découvrira au fil du temps le passé inquiétant de cette adolescente. Durant les vingt premières minutes,

sans recours au dialogue, Losey tisse l'atmosphère d'un rapport pervers, accepté par la femme mûre et culpabilisée, qui va perdre son identité. Dans le décor-labyrinthe d'une maison victorienne, un piège cruel et raffiné s'établit, un entre-deux-mondes rappelant les romans de Henry James. L'éblouissante beauté des images accentue l'aspect morbide de cette « cérémonie » où les actrices, toutes deux étonnantes, ne sont pas ménagées en tant que femmes. Robert Mitchum est là pour comparer Elizabeth Taylor à une vache.

MARDI 7 AOÛT

FILMS

13.50 L'Autre Nuit	Jean-Pierre Limosin (France, 1988, 90 min) O.	Cinéstar 2
14.30 Le Cœur fantôme	Philippe Garrel (France, 1996, 85 min) O.	Ciné Cinémas 3
14.50 Fin août, début septembre	Olivier Assayas (France, 1999, 110 min) O.	Cinéstar 1
15.20 Le Fantôme de l'Opéra	Rupert Julian (Etats-Unis, 1925, v.o., 80 min) O.	Ciné Classics
16.25 Eglantine	Jean-Claude Brialy (France, 1971, 85 min) O.	Cinétoilette
16.40 Strange Confession	Julien Duvivier (Etats-Unis, 1944, v.o., 90 min) O.	Ciné Classics
17.50 Le Destin	Youssef Chahine (France - Égypte, 1997, v.o., 130 min) O.	Ciné Cinémas 1
18.30 Complot de famille	Alfred Hitchcock (Etats-Unis, 1976, v.o., 115 min) O.	Ciné Cinémas 3
18.55 La Fracture du myocarde	Jacques Fansten (France, 1990, 95 min) O.	Ciné Cinémas 2
19.15 Wanda Nevada	Peter Fonda (Etats-Unis, 1979, v.o., 105 min) O.	Cinétoilette
20.30 Ne m'envoyez pas de fleurs	Norman Jewison (Etats-Unis, 1964, 95 min) O.	Ciné Cinémas 1
20.35 Orgueil et passion	Stanley Kramer. Avec Cary Grant, Frank Sinatra (Etats-Unis, 1957, 125 min) O.	TMC
20.45 The Field	Jim Sheridan (Grande-Bretagne, 1990, 110 min) O.	Cinéstar 1
20.45 Cuisine et dépendances	Philippe Muyl. Avec Agnès Jaoui, Zabou (Fr., 1992, 95 min) O.	France 2
20.45 L'Étranger au paradis	W. Dieterle (EU, 1944, v.o., 105 min). TCM	
21.00 Coup de foudre	Diane Kurys (France, 1983, 110 min) O.	Ciné Cinémas 3
22.30 Le Prisonnier de Zenda	Richard Thorpe (EU, 1952, 100 min). TCM	
22.35 La Table aux crevés	Henri Verneuil (France, 1951, 90 min) O.	Cinétoilette
22.50 Cérémonie secrète	Joseph Losey (Grande-Bretagne, 1968, v.o., 105 min) O.	Ciné Cinémas 3
0.20 Pleure pas la bouche pleine	Pascal Thomas (Fr., 1974, 110 min). TF 1	
1.45 Le Voyer	Michael Powell (Grande-Bretagne, 1960, 100 min) O.	Ciné Cinémas 2



PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1	
17.10 Passions.	
18.00 Sous le soleil.	
19.00 Le Maillon faible.	
20.00 Journal, Météo.	
20.50 Navarro. Meurtre d'un salaud.	
22.35 Ça vaut le détour.	
23.45 Escalade en enfer.	Téléfilm. Strathford Hamilton O.
FRANCE 2	
16.45 et 23.05 Athlétisme. Championnats du monde.	
18.30 Nash Bridges O.	
19.20 Secrets d'été.	
19.45 L'Artiste de l'été. Bebel Gilberto.	
19.50 Un gars, une fille.	
20.00 Journal, Météo.	
20.45 Urgences.	Bonne chance, Ruth Johnson O. 21.30 Le faiseur de miracles O. 22.20 Sacrée Amanda Lee.
FRANCE 3	
16.40 C'est toujours l'été.	
18.25 Questions pour un champion.	
18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.	
20.10 Tout le sport.	
20.20 Foot 3.	
20.55 Au revoir les enfants	Film. Louis Malle O.
22.35 Météo, Soir 3.	
23.05 Vie privée, vie publique.	
1.00 Les Séries de l'été.	Concorde - Tupolev, la guerre des supersoniques.
CANAL +	
15.20 Sunshine	Film. Istvan Szabo O.
► En clair jusqu'à 20.10	
18.15 Animasia O.	
18.40 Spin City O.	
19.05 Le Journal.	
19.15 Best of Nulle part ailleurs O.	
20.05 Le Zapping.	
20.10 Rien que des monstres O.	
20.19 Daria O.	
20.35 Vatel	Film. Roland Joffé O.
22.30 Corridas.	
0.00 Luis Miguel Dominguin.	El numero uno O.
0.55 Lundi boxe.	Retour sur la réunion de Marseille.

FRANCE 2

16.45 et 23.05 Athlétisme. Championnats du monde.
18.30 Nash Bridges O.
19.20 Secrets d'été.
19.45 L'Artiste de l'été. Bebel Gilberto.
19.50 Un gars, une fille.
20.00 Journal, Météo.
20.45 Urgences.
Bonne chance, Ruth Johnson O. 21.30 Le faiseur de miracles O. 22.20 Sacrée Amanda Lee.

FRANCE 3

16.40 C'est toujours l'été.
18.25 Questions pour un champion.
18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.10 Tout le sport.
20.20 Foot 3.
20.55 Au revoir les enfants
Film. Louis Malle O.
22.35 Météo, Soir 3.
23.05 Vie privée, vie publique.
1.00 Les Séries de l'été.
Concorde - Tupolev, la guerre des supersoniques.

CANAL +

15.20 Sunshine
Film. Istvan Szabo O.
► En clair jusqu'à 20.10
18.15 Animasia O.
18.40 Spin City O.
19.05 Le Journal.
19.15 Best of Nulle part ailleurs O.
20.05 Le Zapping.
20.10 Rien que des monstres O.
20.19 Daria O.
20.35 Vatel
Film. Roland Joffé O.
22.30 Corridas.
0.00 Luis Miguel Dominguin.
El numero uno O.
0.55 Lundi boxe.
Retour sur la réunion de Marseille.

FRANCE 2

13.45 Quai n°1 O.
15.20 Tircé.
15.35 L'As des privés O.
16.25 Friends O.
16.50 et 1.20 Athlétisme. Championnats du monde.
19.20 Secrets d'été.
19.50 Un gars, une fille.
20.00 et 0.10 Journal, Météo.
20.45 Cuisine et dépendances
Film. Philippe Muyl O.
22.20 et 1.15 L'Artiste de l'été.
22.25 Plaisir d'amour
Film. Nelly Kaplan O.
0.30 Canal. Un ami O.

FRANCE 2

13.45 Quai n°1 O.
15.20 Tircé.
15.35 L'As des privés O.
16.25 Friends O.
16.50 et 1.20 Athlétisme. Championnats du monde.
19.20 Secrets d'été.
19.50 Un gars, une fille.
20.00 et 0.10 Journal, Météo.
20.45 Cuisine et dépendances
Film. Philippe Muyl O.
22.20 et 1.15 L'Artiste de l'été.
22.25 Plaisir d'amour
Film. Nelly Kaplan O.
0.30 Canal. Un ami O.

FRANCE 3

13.25 C'est mon choix.
14.20 Le Trésor perdu des conquistadores.
Téléfilm. Jorge Montesi O.
15.50 L'île fantastique.
16.40 C'est toujours l'été.
18.25 Questions pour un champion.
18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.10 Tout le sport.
20.20 C'est mon choix ce soir.
20.50 La Carte aux trésors.
22.45 Météo, Soir 3.
23.10 Hommage à Balavoine.
Que tu vives ici ou là-bas.
1.05 La Case de l'oncle Doc.
Les Rêves de la main.

CANAL +

13.35 Bowfinger, roi d'Hollywood
Film. Frank Oz O.
15.15 Amazone
Film. Philippe de Broca O.
16.40 Tireur en péril
Film. Russel Mulcahy O.
► En clair jusqu'à 20.10
18.15 Animasia O.
18.40 Spin City O.
19.05 Le Journal.
19.15 Best of Nulle part ailleurs O.
20.05 Le Zapping.
20.10 Rien que des monstres O.
20.19 Daria O.
20.35 Total western
Film. Eric Rochant O.
22.15 Un mari idéal
Film. Oliver Parker (v.o.) O.
23.50 Seinfeld.
Amour, délice et pâté de campagne O.
0.15 Spin City. Les deux sœurs O.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

Les codes du CSA
O Tous publics
O Accord parental souhaitable
O Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
O Public adulte
O Interdit aux moins de 16 ans
O Interdit aux moins de 18 ans

ARTE

19.00 Nature. Avenir.
19.45 Météo, Arte info.
20.15 Reportage. Le Come-Back celle.
20.45 Dune
Film. David Lynch (v.o.)
22.55 Court-circuit. Talents Cannes 2001. La Chambre des parents : Un ex-amour. Pascale Breton. [1/4].
0.55 La Réserve. Pascale Breton.
23.05 Lila Lili

La tenue, en novembre, d'un sommet de la FAO à Rome inquiète le gouvernement Berlusconi

Des pourparlers sont en cours pour son éventuelle « délocalisation » en Afrique

ROME

correspondance

Tout avait commencé le jeudi 1^{er} août, sous forme de boutade : « Avec le G 8, nous avons déjà donné », avait lancé Silvio Berlusconi en rencontrant les sénateurs de Forza Italia. Alors que, deux semaines après le sommet de Gênes, l'Italie peine à sortir des scènes de violence dans les rues, des polémiques, des enquêtes judiciaires et du Parlement, des retombées internationales pour le comportement de sa police, l'idée même d'un nouveau rendez-vous international n'est pas faite pour rassurer le gouvernement. Le sommet de la FAO, l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture, doit se tenir dans la capitale italienne du 5 au 9 novembre. L'idée de déplacer purement et simplement cette réunion, éventuellement dans un pays africain, a été avancée, mais pour l'instant, selon le ministère des affaires étrangères, il ne s'agit que d'une « hypothèse de travail ». Un premier contact a été pris entre les autorités italiennes et la FAO, mais, pour des rai-

sons de temps, de logistique et d'opportunité, le projet risque de ne pas être réalisable. En attendant, c'est un nouveau front de polémiques qui s'est ouvert en Italie et à l'étranger.

« LES HONNEURS ET LES CHARGES »

« Ne cédez pas aux violents », a insisté le ministre allemand de l'intérieur, Otto Schily, en rencontrant son homologue Claudio Scajola, dimanche. Il a renouvelé sa proposition de donner aux polices européennes un profil commun en matière d'ordre public avec le même entraînement et recrutement afin de les préparer aux nouveaux défis. La prise de position du gouvernement italien contre la tenue du sommet de la FAO à Rome serait, aux yeux du ministre allemand, une capitulation face aux forces extrémistes. « Les manifestants ne doivent pas conditionner les choix d'un gouvernement. Il ne faut pas leur laisser la décision de tenir ou pas des rencontres internationales. » L'opposition de centre-gauche accuse pour sa part le gouvernement de Silvio Berlusconi

ni d'être tenté de fuir devant ses responsabilités.

Le président de la Commission européenne, Romano Prodi, a pour sa part souligné que Rome devait accepter « les honneurs et les charges » que comporte la présence d'une agence internationale sur son sol depuis 1951. Mais le ministre des affaires étrangères, Renato Ruggiero, s'est solidarisé avec son gouvernement en estimant que la délocalisation de la rencontre aurait le mérite de priver les violents d'une scène.

Centre quatre-vingts chefs d'Etat et de gouvernement, dont Fidel Castro, sont conviés au sommet de la FAO, une réunion qui représente une nouvelle occasion à ne pas rater pour les antimondialisations. José Bové a déjà annoncé que les paysans seront de la partie, ceux du Genoa Social Forum aussi. Silvio Berlusconi sait que son gouvernement ne sortirait pas indemne de nouveaux affrontements et de violences de la part des forces de l'ordre. Mais le temps presse et l'idée de la délocalisation risque de ne pouvoir

être appliquée. C'est bien ce qu'on dit à la FAO : il est déjà trop tard, sans parler des coûts élevés pour un tel changement de programme.

Le maire de Rome, Valter Veltroni, affirme, pour sa part, que sa ville reste prête à dialoguer et à accueillir une volonté pacifique de protester contre les inégalités dans le monde. Le sommet de la FAO ne porte pas sur la mondialisation mais sur la manière de sauver de la faim 800 millions d'êtres humains. La délocalisation, en tout cas, serait une victoire symbolique pour les antimondialisations. Après la décision de tenir la prochaine réunion de l'Organisation mondiale du commerce au Qatar et celle du G 8 dans les montagnes rocheuses au Canada, le sommet de la FAO en Afrique serait un autre pas vers ce que les contestataires préconisent par une boutade : bientôt les leaders du monde devront se réunir sur la Lune.

Salvatore Aloise

► www.lemonde.fr/genes

Holocauste : pétition contre une « campagne insensée »

« Une phrase scandaleuse qui joue avec le feu »

LA CAMPAGNE d'affiches lancée en Allemagne pour financer le Mémorial dédié aux victimes juives du nazisme ne devrait pas être prolongée au-delà de la mi-août. Ses initiateurs sont en effet confrontés à des protestations de plus en plus vives en raison du mode d'expression choisi : le détournement des thèmes négationnistes (Le Monde du 1^{er} août). « L'Holocauste n'a jamais eu lieu » : sur fond de paysage alpestre, l'affirmation s'étale en énormes caractères. En toutes petites lettres, vers le bas à droite, on peut lire cet additif : « Ils sont toujours beaucoup à prétendre cela, et ils pourraient bien être plus nombreux encore dans vingt ans. C'est pourquoi nous comptons sur vos dons pour le monument à la mémoire des juifs d'Europe assassinés. »

En fin de semaine dernière, plusieurs voix se sont élevées dans les rangs de la communauté juive allemande pour demander le retrait pur et simple des affiches. « Je pense, en raison de la polémique, que la campagne n'a pas atteint son but », a déclaré, vendredi 3 août, le président du Conseil central des juifs en Allemagne, Paul Spiegel. Plusieurs plaintes ont été déposées auprès du parquet de Berlin contre ces affiches qui, en banalisant le négationnisme, desserviraient l'effort de mémoire sur le génocide.

L'Association de citoyens pour le Mémorial, à l'origine du slogan provocateur, a donc décidé d'interrompre courant août une campagne qui, lancée le 19 juillet, devait être déclinée sous forme d'affiches, de cartes postales et d'annonces dans les journaux. Son objectif était de recueillir des dons pour la construction du Mémorial à la mémoire des victimes de l'Holocauste, dont la construction est prévue à Berlin, à deux pas de la porte de Brandebourg.

L'édification de ce monument a été décidée par le Bundestag, en 1999, après une dizaine d'années de controverse. Le Mémorial, un projet de l'architecte américain Pater Eisenman, doit être financé à hauteur de 2,5 millions d'euros par la population, le reste, soit 23 millions d'euros, étant apporté par l'Etat allemand.

Initiée par les historiens Pierre Vidal-Naquet (CNRS-EHESS),

Peter Schöttler (CNRS, Centre Marc-Bloch, Berlin) et Florent Brayard (IHTP), une pétition internationale demandant l'arrêt immédiat de cette campagne a reçu l'approbation d'une trentaine d'historiens et de chercheurs en sciences humaines. En voici le texte : « Depuis le 19 juillet se déroule en Allemagne une coûteuse campagne de publicité pour le soutien financier du Mémorial pour les juifs d'Europe assassinés, en construction à Berlin. Son slogan est : "L'Holocauste n'a jamais existé". Avec cette phrase scandaleuse, les responsables de cette campagne, selon leurs déclarations, veulent atteindre le public le plus large possible et le mobiliser d'une manière critique. En réalité, ils jouent avec le feu. Car, même sans le vouloir, ils contribuent à répandre massivement un mensonge historique infâme et donnent de l'importance aux petits cercles négationnistes, qui ne peuvent que se réjouir d'une telle publicité. Mais cette campagne insensée risque surtout de faire croire que le Mémorial de Berlin serait essentiellement dirigé contre ces négationnistes, alors qu'il est destiné à honorer la mémoire des victimes de l'extermination des juifs. Nous demandons l'arrêt immédiat de cette campagne insensée et appelons à une nouvelle réflexion sur la manière dont il convient de faire connaître le Mémorial. »

Ce texte a reçu les signatures des universitaires suivants : Gad Algaï (Tel-Aviv), Jean-Pierre Azéma (Paris), Lothar Baier (Montréal), Etienne Balibar (Paris), Simone Barck (Potsdam), Fritz Breithaupt (Indiana University), Heinz Bude (Hambourg), Gisela Bock (Berlin), Etienne François (Berlin), Saul Friedländer (Los Angeles), Carlo Ginzburg (Los Angeles), Barabar Hahn (Princeton), Doris Kaufmann (Brême), Chris Lorenz (Amsterdam), Hans Medick (Göttingen), Arno Meyer (Princeton), Mathias Middell (Leipzig), Rainer Nägele (Baltimore), Denis Peschanski (Paris), Antoine Prost (Paris), Henry Rousso (Paris), Adelheid von Saldern (Hanovre), Michael Stolleis (Frankfurt), Claudia Ulbrich (Berlin), Michael Werner (Paris), Berndt Weisbrod (Göttingen), Annette Wiewiorka (Paris), Dorothee Wierling (Erfurt).

Polémique à Bordeaux sur le relogement des Gitans du « village andalou »

BORDEAUX

de notre correspondante

Depuis un mois et demi, la question du relogement des Gitans du « village andalou », installés à la périphérie nord de Bordeaux (Gironde), suscite une vaste polémique impliquant les élus locaux, la préfecture, la population et la communauté gitane. Un an après qu'une première enquête de Médecins du monde eut signalé, en juillet 2000, des cas de saturnisme infantile sur ce site, aménagé en 1990, où vivaient 53 familles gitanes dans des conditions insalubres (Le Monde du 9 août 2000), la direction départementale des affaires sanitaires et sociales (Ddass) a confirmé le diagnostic. Certains cas d'« imprégnation » et d'« intoxication » au plomb se sont même aggravés quand d'autres ont diminué (Le Monde du 25 mai 2001).

Cette situation a poussé le préfet de Gironde, Christian Frémont, à mettre en œuvre un dispositif de relogement provisoire pour les Gitans, avant de trouver une réponse plus pérenne au problème : « Cette opération est tout sauf simple, mais je ne vois pas d'autre solution que celle de vider le village et de détruire les habitations au fur et à mesure des départs », a-t-il expliqué. Un arrêté préfectoral d'insalubrité a même été signé le 20 juillet. Le propriétaire des lieux, Alain Juppé, maire de Bordeaux, bénéficie donc de six mois pour faire évacuer la population.

Dans le cadre d'un plan de relogement initié

par la mairie, quatorze familles vont être en mesure d'emménager dans un logement définitif. Des propositions ont été faites à quinze autres familles pour un relogement d'ici à novembre. Elles resteront au « village » jusqu'à leur départ.

PÉTITIONS DE RIVERAINS

Demeurent vingt et une familles pour lesquelles aucune solution stable n'a encore été proposée. « Un logement définitif leur sera trouvé avant le 30 novembre, sinon on opérera des réquisitions sur le contingent préfectoral des logements sociaux », assure le préfet. En attendant, elles sont installées, depuis début août, dans des caravanes. Mais à l'exception de Bordeaux, les villes d'accueil évoquées initialement par le préfet pour ce relogement d'urgence ont disparu du dispositif. Seule Gradignan a accepté d'accueillir huit familles.

La décision préfectorale a suscité des pétitions de riverains et des manifestations, parfois soutenues par des élus, contre la venue de Gitans – même temporaire. A Ambarès, une des rares villes – sur les vingt-sept que compte la Communauté urbaine de Bordeaux (CUB) – dont le maire avait donné son accord de principe pour reloger quelques familles, plus de deux cents personnes ont défilé devant la mairie. Le maire a préféré se retirer du dispositif.

« Personne ne veut de ces gens-là dans sa commune et chacun se refille le mistigri », lâche un

employé du centre communal d'action sociale de Bordeaux. « C'est un problème bordelais qui ne nous concerne pas et qui doit être traité à Bordeaux », râlent certains élus.

Devant ce tollé, Stéphane Lhomme, membre du comité de soutien du « village andalou » estime qu'« avec quelque 15 000 logements vacants à Bordeaux, il ne doit pas être difficile d'en réquisitionner une vingtaine ». La préfecture et la mairie de Bordeaux rétorquent que les maisons avec un jardin – pour que les gitans puissent continuer leur activité de ferrailleur – ne sont pas légion dans la capitale girondine.

Les bailleurs sociaux chargés de trouver les logements, taxés d'immobilisme, doivent également faire face à la réticence des maires : « C'est un dossier complexe qui ne devrait pas se régler dans l'urgence, mais nous allons tenir nos engagements », explique le directeur d'un organisme HLM qui préfère garder l'anonymat. Nous ne sommes pas obligés de demander l'avis des maires mais nous souhaitons travailler dans la transparence, et il est très dur de leur faire accepter la venue de ce type de population sur leur commune. » Un maire de la CUB a même envoyé une lettre à tous les organismes HLM pour leur dire qu'il n'accepterait aucune famille dans sa ville pour un relogement définitif. Sur ce sujet épineux, la solidarité intercommunale reste encore une chimère.

Claudia Courtois

Le docteur Antinori lance un programme de clonage humain reproductif

LE DOCTEUR Severino Antinori, gynécologue-obstétricien italien, devrait annoncer, mardi 7 août à Washington, dans le cadre d'un colloque de l'Académie américaine des sciences, le lancement du premier programme international de clonage humain à visée reproductrice. Selon le Sunday Times (du 5 août), le spécialiste italien va, dans un premier temps, proposer cette technique à près de deux cents femmes volontaires de plusieurs pays. Le docteur Antinori avait déjà annoncé son intention de mettre en œuvre ce procédé de procréation scientifiquement assistée qui est condamné par la quasi-totalité des institutions éthiques nationales et internationales (Le Monde du 21 juin). Selon le Sunday Times, le médecin italien, qui dirige une clinique à Rome célèbre pour appliquer les techniques de procréation assistée chez les femmes ménopausées, a constitué une équipe

internationale composée de vingt spécialistes, dont un biologiste moléculaire britannique.

La plupart des demandes qui ont été retenues proviennent, selon le docteur Antinori, de femmes vivant avec un homme souffrant de stérilité. Huit des deux cents femmes sont d'origine britannique. La prise en charge sera effectuée gratuitement.

En pratique, l'opération sera similaire à celle qui, en 1997, a permis la création de Dolly. Il y aura dans un premier temps stimulation de la fonction ovarienne de la femme et prélèvement d'un nombre élevé d'ovocytes. Ces cellules seront ensuite enclues et on introduira en leur sein le noyau d'une cellule prélevée sur le corps de l'homme. Si les chercheurs obtiennent que l'embryon ainsi créé *in vitro* se développe, ils le placeront dans l'utérus de la future mère. L'enfant qui verrait ainsi le jour serait pratiquement le double

génétique de l'homme stérile. Outre la condamnation éthique dont elle fait l'objet – au nom du respect de la dignité humaine – dans la plupart des pays industrialisés, cette technique soulève une série de graves questions quant à son innocuité.

Le recul dont on dispose en matière de clonage reproductif chez l'animal montre que les manipulations nécessaires à l'obtention d'un embryon peuvent induire une série d'anomalies et de malformations. Cette pratique peut aussi être à l'origine d'une mortalité précoce. En l'état actuel des connaissances, de très nombreuses tentatives sont d'autre part nécessaires avant d'obtenir un embryon, ce qui impose de disposer d'un nombre élevé d'ovocytes. Tous ces éléments ne font nullement hésiter le spécialiste italien qui, devant la condamnation unanime dont le clonage humain reproductif fait l'objet, a indiqué que son équipe

pourrait devoir opérer sur un bateau situé dans les eaux internationales.

Outre la communication du docteur Antinori, la réunion de Washington sera marquée par la présence de Brigitte Boisselier, ancienne spécialiste de biochimie de la société Air Liquide et représentant de l'Eglise raélienne. Cette secte a elle aussi annoncé son intention de financer un programme voisin de celui du docteur Antinori (Le Monde du 8 juin). Ian Wilmut, du Roslin Institute d'Edimbourg, créateur de Dolly, ainsi que les professeurs André Van Steirteghem (Université libre néerlandophone de Bruxelles) et Alan Trouson (Clayton, Australie), deux des meilleurs spécialistes mondiaux de la reproduction humaine et animale, seront également présents.

Jean-Yves Nau

► www.lemonde.fr/genome

Une quinzaine d'incendies en Haute-Corse

UNE QUINZAINE d'incendies se sont déclarés en Haute-Corse, samedi 4 et dimanche 5 août, dont un qui a ravagé une centaine d'hectares de maquis à Tallone, près d'Aléria. Pour lutter contre ce dernier, longtemps menaçant pour les habitations des environs, six avions ont dû intervenir. Lundi matin, quelque 70 pompiers étaient venus à bout du sinistre. Un autre incendie important, qui a détruit une vingtaine d'hectares à Centuri, près du cap Corse, a lui aussi été contenu, comme trois autres sinistres qui s'étaient déclarés en Balagne (près de Felicetto, Santa-Reparata et Belgodère). Durant le week-end, une dizaine d'autres incendies moins importants ont également touché le département, où l'ensemble du potentiel de secours était mobilisé. Dimanche soir, les secours ont dû faire face à de petits départs de feu, attisés par un vent soufflant à 50 km/h, avec des rafales à 80 km/h. Les services de lutte contre l'incendie devaient rester en état d'alerte maximal durant toute la journée de lundi.

DÉPÊCHE

■ EFFONDREMENT : une falaise s'est effondrée, samedi 4 août, à Octeville-sur-Mer, près du Havre (Seine-Maritime), sans faire de victimes. Après l'apparition d'une faille, mardi 31 juillet, le maire de la commune avait interdit les promenades dans la partie menacée. C'est la troisième falaise qui s'effondre ces dernières semaines en Normandie, à cause d'une alternance de fortes précipitations et de périodes de sécheresse.

Tirage du Monde daté dimanche 5-lundi 6 août 2001 : 616 491 exemplaires.

1-3

Révissez vos classiques

RÉVISEZ CET ÉTÉ AVEC LE MONDE, FRANCE INTER, LA FNAC ET UNIVERSAL 50 CHEFS-D'ŒUVRE DE LA MUSIQUE CLASSIQUE.

Le Monde UNIVERSAL DECCA

MAHLER SYMPHONIE N°5 CHAILLY

À BAS LA TRADITION ! Tragique. Brutale. Définitive. Les adjectifs ne manquent pas pour qualifier cette symphonie née de la nuit et qui aboutit à la victoire sur les ténèbres dans l'épuisement général. Tout cela est aujourd'hui en partie faux depuis que le chef italien à la tête de son orchestre, le Concertgebouw d'Amsterdam, a proposé une alternative à cette pensée : et s'il ne s'agissait que d'un chant d'espoir, un hymne à la vie ? Servie par une prise de son d'anthologie, cette interprétation est la première qui fasse danser à ce point un orchestre, l'ironie des vents, les chocs frontaux des masses d'instruments. C'est un hymne à l'amour pour une musique traitée comme une bacchanale sans fin. Certes, on y meurt. Pas d'épuisement. De joie.

Vous découvrirez des extraits de cet album sur France Inter, à 16h dans l'émission de Caroline Ostermann "Musique Maestro"

France Inter

fnac.com

ANNIE ERNAUX

L'OCCUPATION

GALLIMARD - *Le Monde*

ANNIE ERNAUX

Elle a cinq ans lorsque, à la fin de la guerre, ses parents décident de quitter Lillebonne pour Yvetot, une petite ville normande dévastée par les bombardements, où ils achètent un café-épicerie. C'est de ce départ, de cette perte du « paradis perdu », dit Annie Ernaux, que lui est venu le désir d'écrire. A seize ans, elle débute ce qui va devenir la matrice de son œuvre, son journal intime. Après des études de lettres, elle devient professeur agrégé de littérature. De là naît le sentiment de trahison pour cette « transfuge de classe ». Mais avant de mettre à nu sa honte dans *La Place* (1984) et *Une Femme* (1988), Annie Ernaux fait un détour par la fiction avec *Les Armoires vides* (1974), son premier roman, qui prend pour cadre *L'Événement* (2000) que fut son avortement clandestin ; puis viendront *Ce qu'ils disent ou rien* et *La Femme gelée*. Avec ce roman autobiographique qui relate l'échec de son mariage, elle bascule définitivement vers ce qu'elle nomme le « récit-vrai ». Morceaux de réalité brute, taillés dans un style épuré, ses écrits dévoilent, outre la culpabilité d'avoir trahi les siens, la soumission à son désir, dans *Passion simple* (1992) et *Se Perdre* (2001). Avec la nouvelle confiée au *Monde*, Annie Ernaux, qui se définit comme une ethnologue d'elle-même, fait cette fois l'expérience de la jalousie.



J. SASSIER/GALLIMARD

L'OCCUPATION

J'ai toujours voulu écrire comme si je devais être absente à la parution du texte. Ecrire comme si je devais mourir, qu'il n'y ait plus de juges. Bien que ce soit une illusion, peut-être, de croire que la vérité ne puisse advenir qu'en fonction de la mort.

Mon premier geste en m'éveillant était de saisir son sexe dressé par le sommeil et de rester ainsi, comme agrippée à une branche. Je pensais « tant que je tiens cela, je ne suis pas perdue dans le monde ». Si je réfléchis aujourd'hui à ce que cette phrase signifiait, il me semble que je voulais dire qu'il n'y avait rien d'autre à souhaiter que cela, avoir la main refermée sur le sexe de cet homme.

Il est maintenant dans le lit d'une autre femme. Peut-être fait-elle le même geste, de tendre la main et de saisir le sexe. Pendant des mois, j'ai vu cette main et j'avais l'impression que c'était la mienne.

C'est pourtant moi qui avais quitté W. quelques mois auparavant, après une relation de six ans, autant par lassitude que par incapacité à échanger ma liberté pour une vie commune qu'il désirait ardemment. On continuait de se téléphoner, on se revoyait de temps en temps. Un soir, il m'a appelée pour m'annoncer qu'il déménageait de son studio pour aller vivre avec une femme. A la sensation de débâcle qui m'a saisie, j'ai perçu qu'un élément nouveau avait surgi. A partir de ce moment, l'existence de cette autre femme a envahi la mienne. Je n'ai plus pensé qu'à travers elle.

Cette femme emplissait ma tête, ma poitrine et mon ventre, elle m'accompagnait partout, me dictait mes émotions. En même temps, cette présence ininterrompue me faisait vivre intensément. Elle provoquait des mouvements intérieurs que je n'avais jamais connus, mobilisait en moi une énergie et des ressources d'invention dont je ne me croyais pas capable, me maintenait dans une fiévreuse et constante activité.

J'étais, au double sens du terme, occupée.

Cet état tenait éloignés de moi les soucis et les agacements quotidiens. D'une certaine façon, il me situait hors d'atteinte de la médiocrité habituelle de la vie. Mais la réflexion que suscitent généralement les événements, l'actualité, n'avait pas non plus de prise sur moi. J'ai beau chercher, en dehors du Concorde s'écrasant après son décollage sur un Hotelissimo de Gonesse, rien dans le monde de l'été dernier ne m'a laissé de souvenir.

Il y avait d'un côté la souffrance, de l'autre la pensée incapable de s'exercer sur autre chose que le constat et l'analyse de cette souffrance.

Il me fallait à toute force connaître son nom et son prénom, son âge, sa profession, son adresse. Je découvrais que ces éléments retenus par la société pour définir l'identité d'un individu et qu'on prétend sans intérêt pour la

connaissance des êtres, étaient, au contraire, essentiels. Eux seuls allaient me permettre d'extraire de la masse indifférenciée de toutes les femmes un type physique et social, de me représenter un corps, un mode de vie, d'élaborer l'image d'un personnage. Et dès lors qu'il m'a dit, avec réticence, qu'elle avait quarante-sept ans, qu'elle était enseignante, divorcée avec une fille de seize ans et qu'elle habitait avenue Rapp, dans le septième, a surgi une silhouette en tailleur strict et chemisier, brushing impeccable, préparant ses cours à un bureau dans la pénombre d'un appartement bourgeois.

Le nombre 47 a pris une étrange matérialité. Je voyais les deux chiffres plantés partout, immenses. Je ne situais plus les femmes que dans l'ordre du temps et d'un vieillissement dont j'évaluais sur elles les signes en les comparant aux miens. Toutes celles à qui je pouvais attribuer entre quarante et cinquante ans, vêtues avec cette « élégante simplicité » dont je gratifiais les habitantes du septième arrondissement, étaient des doubles de l'autre femme. Leur vision en face de moi dans le métro, une salle d'attente ou un magasin, une souffrance.

Je me suis aperçue que je détestais toutes les femmes profs – ce que j'avais pourtant été, ce qu'étaient mes meilleures amies – leur trouvant un air déterminé, sûr de soi. Renouant ainsi avec la perception que j'avais d'elles quand j'étais au lycée et qu'elles m'impressionnaient au point de penser que jamais je ne pourrais faire ce métier et leur ressembler. C'était le corps de mon ennemie, propagé à l'ensemble de ce qui n'avait jamais si bien porté son nom, le corps enseignant.

Un jour, je me suis souvenue de J., les yeux brillants sous ses cheveux frisés, se vantant d'avoir dans son sommeil des orgasmes qui la réveillaient. Aussitôt c'est l'autre femme qui a pris sa place, l'autre femme que je voyais et entendais, exsudant la sensualité et les orgasmes à répétition. En même temps, c'était comme si toute une catégorie de femmes aux capacités érotiques hors du commun, arrogante, la même que celle dont les photos radieuses ornent le « Supplément Sexe » pour l'été des magazines féminins, surgissait – dont j'étais exclue.

Cette transsubstantiation du corps des femmes que je rencontrais en corps de l'autre femme s'opérait continuellement : je la « voyais partout ».

S'il m'arrivait de tomber, en lisant un journal, en parcourant une rubrique de faire-part ou d'immobilier, sur une mention de l'avenue Rapp, ce rappel de la rue où vivait l'autre femme obnubilait brutalement ma lecture, que je poursuivais sans en comprendre le sens. A l'intérieur d'un périmètre incertain, allant des Invalides à la tour Eiffel, englobant le pont de l'Alma et toute la partie calme, huppée, du septième, s'étendait un territoire où, pour rien au monde, je ne me serais aventurée. Une zone toujours présente en moi, entièrement contaminée par l'autre femme, et que le pinceau lumineux du phare de la tour Eiffel, visible des fenêtres de ma maison sur les hauteurs de la banlieue ouest, me désignait obstinément, chaque soir, en la balayant avec régularité jusqu'à minuit.

Quand, pour une obligation quelconque, je devais me rendre à Paris, dans le Quartier latin, où, après l'avenue Rapp, la probabilité de le croiser en compagnie de cette femme était la plus grande, j'avais l'impression de me trouver dans un espace violemment hostile, d'être surveillée de tous les côtés, de façon indéfinissable. Comme si, dans ce quartier que j'emplissais de l'existence de cette femme, la mienne n'avait pas sa place. Je me sentais en fraude. Marcher boulevard Saint-Michel ou rue Saint-Jacques, même si j'y étais contrainte, c'était exposer mon désir de les rencontrer. Dans l'immense regard accusateur que je sentais peser sur moi, c'est tout Paris qui me punissait de ce désir.

Le plus extraordinaire dans la jalousie, c'est de peupler toute une ville, le monde, d'un être qu'on peut n'avoir jamais rencontré.

En de rares moments de répit, où je me sentais comme avant, où je pensais à autre chose, brusquement l'image de cette femme me traversait. J'avais l'impression que ce n'était pas mon cerveau qui produisait cette image, elle faisait irruption de l'extérieur. Comme si cette femme choisissait d'entrer et sortir de ma tête à sa guise.

Dans le film intérieur que je me déroule habituellement – la représentation de moments agréables à venir, la plage où je serai le week-end prochain, le film ou la pièce que je verrai, un dîner où je porterai une nouvelle toilette – toute cette autofiction permanente qui anticipe le plaisir dans une vie normale, était remplacée par des images surgies du dehors qui me vrillaient la poitrine. Je n'étais plus libre de mes rêveries. Je n'étais même plus le sujet de mes représentations. J'étais le squat d'une femme que je n'avais jamais vue. Ou, comme m'avait dit un jour un Sénégalais à propos de la possession dont il se croyait l'objet, j'étais « maraboutée ».

J'ai commencé à souffrir de ma séparation avec W.

Quand je n'étais pas occupée par l'autre femme, j'étais livrée aux attaques d'un monde extérieur s'acharnant à me rappeler notre passé commun, qui a pris un sens de perte irrémédiable.

Soudainement apparaissaient dans ma mémoire, sans relâche et à une vitesse vertigineuse, des images de notre histoire, comme des plans de cinéma se chevauchant, s'abattant et s'accumulant en même temps, sans disparaître. Une avalanche de scènes dont la réalité était, à ce moment-là, effrayante, « j'y étais ». A peu près comme si mon cerveau se libérait à jets continus de toutes les images engrangées dans le temps de ma relation avec W. sans que je puisse rien faire pour arrêter l'écoulement. La totalité du monde de ces années-là, faute d'en avoir apprécié la saveur unique, se vengeait et revenait pour m'engloutir. Par moments, il me semblait devenir folle de douleur. Mais la douleur était le signe même que je ne l'étais pas, folle. Pour faire cesser ce carrousel atroce, je savais que je pouvais me verser un grand verre d'alcool ou avaler un comprimé d'Imovane.

Pour la première fois, je percevais avec clarté la nature matérielle des sentiments et des émotions, dont j'éprouvais physiquement la consistance, la forme et le mouvement. Ces états intérieurs avaient leur équivalent dans la nature, déferlement des vagues, éboulements de pierres, gouffres, prolifération d'algues à l'infini. Je comprenais la nécessité des comparaisons et des métaphores. Même les plus usées avaient d'abord été vécues, un jour, par quelqu'un.

Continuellement, des chansons ou des reportages à la radio, des pubs, me replongeaient dans le temps de ma relation avec W. Entendre *Happy Wedding*, *Juste quelqu'un de bien* ou une interview d'Ousmane Sow, dont nous avons vu ensemble les statues colossales sur le pont des Arts, me serrait aussitôt la gorge. N'importe quelle évocation de séparation ou de départ – un dimanche, une animatrice de FIP quittant la radio où elle avait parlé durant trente ans – suffisait à me bouleverser. Comme les gens fragilisés par la maladie ou la dépression, j'étais une caisse de résonance de toutes les douleurs.

Un soir, sur le quai du RER, j'ai pensé à Anna Karenine au moment où elle va se jeter sous le train, avec son petit sac rouge.

Je me rappelais par-dessus tout les premiers temps de notre histoire, l'usage de la « magnificence » de son sexe – comme je l'avais écrit dans mon journal intime. Ce n'était pas l'autre femme, finalement, que je voyais à ma place, c'était surtout moi, telle que je ne serais plus jamais, amoureuse et sûre de son amour à lui, au bord de tout ce qui n'était pas encore vécu entre nous.

Je voulais absolument voir à la télé un film sous prétexte que je l'avais raté à sa sortie en salle. Il me fallait bien admettre ensuite que ce n'était nullement pour cette raison. Il y avait des quantités de films que je n'étais pas allée voir et dont le passage à la télévision, quelques années après, m'indifférait. Si je désirais regarder *L'Ecole de la chair*, c'était à cause du rapport entre l'histoire du film et celle que j'avais eue avec W., que l'autre femme avait maintenant avec lui.

Quel que soit le film, si l'héroïne était dans la souffrance, c'était la mienne que je voyais représentée, portée par le corps de l'actrice, dans un redoublement accablant. Si bien que c'était presque un soulagement de voir le film se terminer. Je me disais que, en d'autres temps, j'aurais regardé le même film avec plaisir, trouvant dans le spectacle d'une douleur que je n'éprouvais pas une profonde satisfaction. Au fond, la catharsis ne profite qu'à ceux qui sont indemnes de passion.

Entendre par hasard *I will survive*, cette chanson sur laquelle, bien avant qu'elle soit braillée dans les vestiaires de la Coupe du monde de football, je me déchaînais certains soirs en dansant dans l'appartement de W., me pétrifiait. A l'époque où je virevoltais devant lui, seuls comptaient le rythme de la musique et la voix âpre de Gloria Gaynor, que je ressentais comme le triomphe de l'amour et du plaisir contre le temps. Dans le supermarché où je l'entendais

entre deux annonces publicitaires, le leitmotiv de la chanteuse prenait un sens nouveau, désespéré : moi aussi, il le faudrait, *I will survive*.

Il n'avait pas voulu me dire son nom ni son prénom.

Ce nom absent était un trou, un vide, autour duquel je tournais. Lors des rencontres que nous continuions d'avoir, dans des cafés ou chez moi, à mes questions répétées, présentées parfois sous forme de jeu (« dis-moi la première lettre de son prénom »), il opposait un refus de répondre accompagné d'un « qu'est-ce que ça t'apporterait de savoir ? ». Pourtant prête à arguer vigoureusement que désirer savoir est la forme même de la vie et de l'intelligence, je convenais : « Rien », et je pensais : « Tout. » Enfant, à l'école, je cherchais absolument à connaître le nom de telle ou telle fille d'une classe au dessus que j'aimais à regarder en cour de récréation. Adolescente, c'était le nom d'un garçon que je croisais souvent dans la rue et dont je gravais en classe les initiales dans le bois du pupitre. Avoir le nom de l'autre femme, c'était, dans le manque d'être qui était le mien, avoir prise sur elle, accaparer un petit quelque chose d'elle.

Je traduisais naturellement son refus obstiné de me donner l'identité de cette femme, ainsi que de la décrire si peu que ce soit, comme une crainte que je ne m'en prenne à elle de façon violente ou retorse, que je fasse un esclandre – me supposant donc, idée révoltante qui accroissait ma douleur, d'être capable du pire. A certains moments, je soupçonnais aussi une forme de roublardise sentimentale : me maintenir dans une frustration qui entretenait l'envie que j'avais à nouveau de lui. A d'autres, j'y voyais aussi un désir, qui me tordait le cœur, de la protéger, de la soustraire complètement à ma pensée comme si celle-ci était maléfique pour elle. Alors que, vraisemblablement, il agissait selon une habitude – contractée dans l'enfance pour cacher aux camarades d'école l'alcoolisme d'un père – de tout dissimuler, jusqu'aux détails les moins susceptibles de provoquer le jugement d'autrui, dans une sorte de « pas dit, pas pris » permanent qu'il opposait pour se protéger et d'où il puisait la certitude d'être, en fin de compte, le plus fort.

La recherche du nom de l'autre femme est devenue une obsession,

J'arrivais à lui extorquer quelques renseignements. Le jour où il m'a appris qu'elle était maîtresse de conférences en histoire à Paris-III, je me suis précipitée sur l'Internet pour consulter le site de l'université. En voyant, parmi les rubriques, celle des enseignants classés par spécialité, puis, à côté de leurs noms, un numéro de téléphone, j'ai ressenti une sensation de bonheur incrédule, insensé, qu'aucune découverte d'ordre intellectuel ne m'aurait procurée à ce moment-là. J'ai fait défiler l'écran, déchantant au fur et à mesure : même si, en histoire, les femmes étaient infiniment moins nombreuses que les hommes, je n'avais aucun signe pour la repérer dans cette liste.

Tout nouvel indice que je lui soutirais me lançait aussitôt dans des recherches tortueuses et infinies sur l'Internet, dont l'utilisation a

soudainement été importante dans ma vie. Ainsi lorsqu'il a lâché qu'elle avait fait sa thèse de doctorat sur les Chaldéens, j'ai lancé le moteur de recherche – le bien nommé, ai-je pensé – sur le mot « Thèse ». Après quantité de clics sur différentes rubriques – spécialité, lieu de soutenance du doctorat – j'ai vu apparaître le nom d'une enseignante que j'avais déjà relevé dans la liste des professeurs d'histoire ancienne de Paris-III. Je suis restée pétrifiée devant ces lettres inscrites sur l'écran. L'existence de cette femme est devenue une réalité indestructible et atroce. Ensuite, une sorte d'apaisement m'a envahie, s'accompagnant d'une sensation de vide, comme après le passage d'une épreuve d'examen.

Un peu plus tard, le doute m'a assailli, et j'ai consulté l'annuaire téléphonique du Minitel. Après de multiples recherches, j'ai découvert que l'enseignante en question ne résidait pas à Paris mais à Versailles. Ce n'était donc pas « elle ».

A chaque fois que j'étais traversée par une nouvelle supposition sur l'identité de l'autre femme, l'irruption violente de cette pensée, le creux qu'elle produisait aussitôt dans ma poitrine, la chaleur dans mes mains, me paraissaient des critères de certitude aussi irréfutables que l'est peut-être, pour le poète ou le savant, l'illumination.

Un soir, j'ai éprouvé cette certitude vis-à-vis d'un autre nom de la liste des professeurs, cherchant aussitôt sur l'Internet si celle qui se nommait ainsi avait publié des livres ayant un rapport avec les Chaldéens. Sous la rubrique la concernant, il y avait : « La translation des reliques de saint Clément, article en préparation ». La joie m'a submergée, je m'imaginai en train de dire à W. avec une ironie ravageante : « La translation des reliques de saint Clément, quel sujet palpitant ! » ou « Voilà le texte que le monde entier attend ! Qui va changer le monde ! », etc. Essayant toutes les variantes d'une phrase destinée à tuer de ridicule les travaux auxquels l'autre femme se consacrait. Jusqu'à ce que certains signes aient rendu douteuse son assimilation à l'auteur de l'article, à commencer par l'absence évidente de relation entre les Chaldéens et saint Clément, pape et martyr.

J'imaginai téléphoner aux numéros des enseignantes que j'avais soigneusement notés, demander, après avoir pris la précaution de faire le 3651 qui permet de ne pas identifier celui qui appelle : « Puis-je parler à W. ? » Et, si j'étais tombée juste, que la réponse soit « Oui », lâcher d'une voix poissarde, utilisant une confidence qu'il m'avait lâchée sur ses ennuis de santé : « Alors, ma grosse, elle va mieux ta vésicule de merde ? » avant de raccrocher.

Dans ces moments, je sentais remonter la sauvagerie ancestrale. J'entrevois tous les actes dont j'aurais pu me rendre capable si la société n'avait jugulé en moi les pulsions, comme, par exemple, au lieu de simplement chercher le nom de cette femme sur l'Internet, décharger sur elle un revolver en hurlant « Salope ! Salope ! Salope ! ». Chose que je faisais d'ailleurs parfois, tout

haut, sans revolver. Ma souffrance, finalement, c'était de ne pas pouvoir la tuer. Et j'enviais les mœurs primitives, les sociétés brutales, où l'on enlève la personne, on assassine même, résolvant en trois minutes la situation, s'évitant l'étirement – qui m'apparaissait sans fin – d'une souffrance. S'éclairaient pour moi la mansuétude des tribunaux envers les crimes dits passionnels, leur répugnance à appliquer la loi qui veut qu'on punisse un meurtrier, une loi issue de la raison et de la nécessité de vivre en société mais qui va à l'encontre d'une autre, viscérale et primitive, vouloir supprimer celui ou celle qui a envahi votre corps et votre esprit. Leur désir, au fond, de ne pas condamner l'ultime geste de la personne en proie à une souffrance intolérable. Le geste d'Othello et de Roxane.

Car c'est de redevenir libre, de rejeter au dehors ce poids à l'intérieur de moi-même, qu'il s'agissait, et tout ce que je faisais allait dans ce but.

Je me souvenais de la fille que W. avait quittée lorsque nous nous étions connus et qui lui avait dit, de rage, « je te planterai des aiguilles ». Cette possibilité de faire des figurines en mie de pain et d'y planter des épingles ne me semblait plus si débile. En même temps, la représentation de mes mains triturant la mie, piquant soigneusement à la place de la tête ou du cœur, était celle d'une autre personne, d'une pauvre crédule – je ne pouvais pas « descendre jusque-là ». La tentation d'y descendre avait pourtant quelque chose d'attirant et d'effrayant, comme se pencher au-dessus d'un puits et voir trembler son image dans le fond.

D'une manière générale, j'admettais les conduites que je stigmatisais naguère ou qui suscitaient mon hilarité. « Comment peut-on faire ça ! » était devenu « moi aussi je pourrais bien le faire ». Je rapprochais mon attitude et mon obsession de certains faits divers, tel celui de cette jeune femme qui avait harcelé un ancien amant et sa nouvelle compagne pendant des années au téléphone, saturant le répondeur, etc. Si je voyais la femme de W. dans des dizaines d'autres, moi-même je me projetais dans toutes celles qui avaient, plus folles ou plus audacieuses, de toute manière « pété les plombs ».

(Il se peut que ce récit ait, à mon insu, la même fonction d'exemplarité.)

Dans la journée, je réussissais à réprimer mes désirs. Avec la nuit, mes défenses tombaient et mon besoin de savoir revenait, plus invasif que jamais, comme s'il n'avait été qu'endormi par un effort de raison ou le travail. Je m'y livrais avec d'autant moins de retenue que j'avais résisté toute la journée. C'était comme une récompense que je m'offrais pour m'être « bien conduite » aussi longtemps, à la manière des gens qui observent scrupuleusement un régime et s'octroient le soir une plaquette de chocolat.

Appeler tous les gens de l'immeuble où elle habitait avec W. – j'avais relevé la liste des noms et des numéros de téléphone sur le Minitel – était la chose dont j'avais le plus envie, et la plus terrible. Ce serait d'un seul coup accéder à l'existence réelle de cette femme, en entendant une voix qui pourrait être la sienne.

Un soir, j'ai composé chaque numéro, précédé du 3651, méthodiquement. Il y avait des répondeurs, des sonneries dans le vide, parfois une voix d'homme inconnue disant « allô » et je raccrochais aussitôt. Quand c'était une femme, d'un ton à la fois neutre et déterminé, je demandais W., puis devant la réponse négative ou étonnée, je m'exclamais que je m'étais trompée de numéro. Ce passage à l'acte était un saut exaltant dans l'illicite. Je notais posément en face de chaque numéro appelé ses caractéristiques, voix d'homme ou de femme, répondeur, hésitation. Une femme a raccroché immédiatement après ma question, sans un mot. J'étais sûre que c'était elle. Le lendemain, cela ne m'a pas paru un indice probant. « Elle » était sûrement sur la liste rouge.

La dignité ou l'indignité de ma conduite, de mes désirs, n'est pas une question que je me sois posée en cette occasion, pas plus que je ne me la pose ici en écrivant. Il m'arrive de croire que c'est au prix de cette absence qu'on atteint le plus sûrement la vérité.

Un dimanche après-midi, je suis allée au théâtre avec L. de passage en France, que je n'avais pas revu depuis sept ans. Ensuite, nous avons fait l'amour sur le canapé du salon de ses parents, par un enchaînement de gestes revenant tout seuls. Il m'a dit que j'étais belle et que je suçais merveilleusement. Dans ma voiture, en revenant chez moi, j'ai senti que ce n'était pas suffisant pour me délivrer. La « purgation des passions », que j'ai souvent attendue de l'acte sexuel – et qu'une chanson de carabin me paraît assez bien exprimer : « Ah ! fous-moi donc ta pine dans le cul Et qu'on en finisse, Ah ! etc. Qu'on n'en parle plus » – ne s'était pas produite.

Je notais dans mon journal, « je suis décidée à ne plus le revoir », etc. Au moment où j'écrivais ces choses, je ne souffrais plus et je confondais l'allègement de la souffrance due à l'écriture avec la fin de mon sentiment de dépossession et de jalousie. A peine avais-je refermé le cahier que j'étais de nouveau tenaillée par le désir de savoir le nom de cette femme, d'obtenir des informations sur elle, toutes choses qui allaient produire encore de la souffrance.

Quand il venait chez moi et qu'il allait aux toilettes, j'étais attirée invinciblement par sa serviette de cours déposée dans l'entrée. J'étais sûre qu'elle recelait tout ce que je désirais connaître, le nom, le numéro de téléphone, peut-être une photo. Je m'approchais silencieusement et restais fascinée devant cet objet noir, le souffle suspendu, dans le désir et l'incapacité d'y porter la main. Je me voyais m'enfuyant avec au fond du jardin, l'ouvrant et en extirpant une à une les pièces qu'il contenait, les jetant n'importe où, jusqu'à ce que, comme les voleurs de sacs à la tire, je trouve mon bonheur.

Il m'aurait été évidemment facile de connaître l'identité de cette femme en me rendant clandestinement à son adresse, avenue Rapp. Pour déjouer le piège de la porte s'ouvrant avec un code que je ne possédais pas, j'avais imaginé prendre un rendez-vous avec la gynécologue exerçant dans le même

immeuble. Mais je redoutais d'être aperçue de lui ou des deux ensemble, révélant ainsi toute ma déréliction de femme qui n'est plus aimée, exhibant mon désir de l'être encore. J'aurais pu aussi payer un détective. Mais c'était encore montrer mon désir à quelqu'un dont la profession ne m'inspire aucune estime. Il me semble que je ne voulais devoir qu'à moi-même ou au hasard la découverte du nom de cette femme.

L'exposition que je fais ici, en écrivant, de mon obsession et de ma souffrance, n'a rien à voir avec celle que je redoutais si je m'étais rendue avenue Rapp. Ecrire, c'est d'abord ne pas être vu. Autant il me paraissait inconcevable, atroce, d'offrir mon visage, mon corps, ma voix, tout ce qui fait la singularité de ma personne, au regard de quiconque dans l'état de dévoration et de déréliction qui étaient les miens, autant je n'éprouve aujourd'hui aucune gêne – pas davantage de défi – à exposer et explorer mon obsession. A vrai dire, je n'éprouve absolument rien. Je m'efforce seulement de décrire l'imaginaire et les comportements de cette jalousie dont j'ai été le siège, de transformer l'individuel et l'intime en une substance sensible et intelligible que des inconnus, immatériels au moment où j'écris, s'approprient peut-être en lisant *Le Monde* cet été. Ce n'est plus *mon* désir, *ma* jalousie, qui sont dans ces pages, c'est *du* désir, *de la* jalousie et je travaille dans l'invisible.

Quand je l'appelais sur son portable – il ne m'avait pas, naturellement, donné son numéro chez l'autre femme – il lui arrivait de s'exclamer : « Je pensais justement à toi il y a une minute ! » Loin de me réjouir, de me faire croire à une communion des esprits, cette remarque m'accablait. Je n'entendais qu'une chose : le reste du temps je n'étais pas dans sa pensée. C'était exactement la phrase que je n'aurais pas pu dire : du matin au soir, lui et elle ne quittaient pas la mienne.

Dans la conversation, il jetait parfois incidemment, « je ne t'ai pas dit ? », enchaînant sans attendre la réponse le récit d'un fait survenu dans sa vie les jours précédents, l'annonce d'une nouvelle concernant son travail. Cette fausse question m'assombrissait aussitôt. Elle signifiait qu'il avait *déjà* raconté cette chose à l'autre femme. C'est elle qui, en raison de sa proximité, avait la primeur de tout ce qui le concernait, de l'anodin à l'essentiel. J'étais *toujours* la seconde – dans le meilleur des cas – à être informée. Cette possibilité de partager, dans l'instant, ce qui arrive, ce qu'on pense, et qui joue un si grand rôle dans le confort du couple et sa durée, j'en étais dépossédée. « Je ne t'ai pas dit ? » me plaçait dans le cercle des amis et des familiers qu'on voit épisodiquement. Je n'étais plus la première et indispensable dépositaire de sa vie au jour le jour. « Je ne t'ai pas dit ? » me renvoyait à ma fonction d'oreille occasionnelle. « Je ne t'ai pas dit ? » c'était : je n'avais pas besoin de te le dire.

J'avais envie de lui murmurer des phrases du genre de celles qu'on se disait avant, « Tu aimes la queue, dis – Pas la queue, ta queue », etc. J'y renonçais. Ce serait simplement pour lui des obscénités refroidies, inaptes à émouvoir son

sexe, puisque, comme cet homme marié accosté par une pute, il aurait pu me répondre, « non merci, j'ai ce qu'il me faut à la maison ».

Le seul moment de jouissance était d'imaginer que l'autre femme découvrait qu'il me voyait encore, qu'il m'avait, par exemple, offert de la lingerie pour mon anniversaire. J'éprouvais un relâchement physique, je baignais dans la béatitude de la vérité révélée. Enfin la souffrance changeait de corps. Je me délestais provisoirement de ma douleur en imaginant la sienne.

La supériorité compensatrice que j'aurais pu éprouver par rapport à cette femme, en certaines occasions sociales, pour la reconnaissance de mon travail, je la voyais de l'extérieur. Cet imaginaire des autres qu'il est si fortifiant de se représenter, de supputer, qui flatte tellement la vanité, n'avait aucun pouvoir contre son existence.

Un samedi soir, rue Saint-André-des-Arts, m'est revenu le souvenir des week-ends passés avec lui dans ce quartier, sans joie particulière, voire dans la résignation d'un rituel sans surprise. Il fallait donc que l'image de l'Autre, le désir que cette Autre avait de lui soient dotés d'une force immense pour avoir balayé l'ennui et tout ce qui m'avait poussé à rompre. A cet instant, j'ai convenu que le cul, ici le cul de l'autre femme, était la chose la plus importante du monde.

Sans doute, la plus grande souffrance vient de l'Autre. Je comprends que certains la redoutent et s'efforcent de l'éviter en aimant avec modération, en privilégiant un accord fait d'intérêts communs, la musique, l'engagement politique, la maison avec un jardin, etc., soit en multipliant les partenaires sexuels, considérés comme des objets d'un plaisir détaché du reste de la vie. Pourtant, si ma souffrance me paraissait absurde et même scandaleuse par rapport à d'autres, physiques et sociales, voire un luxe, je la préférerais à bien d'autres moments, tranquilles et fructueux, de ma vie.

Un dimanche, j'ai marché dans les rues vides du centre de P. Le portail du Carmel était ouvert. J'y suis entrée pour la première fois. Un homme était étendu de tout son long sur le sol, face contre terre, les bras en croix, psalmodiant à voix haute devant une statue. A côté de la douleur qui clouait cet homme, la mienne ne me paraissait pas vraie.

Parfois j'entrevois que s'il m'avait dit brusquement, « je la quitte et je reviens avec toi », passé une minute d'absolu bonheur, d'éblouissement presque insoutenable, j'aurais éprouvé un épuisement, une flaccidité mentale analogue à celle du corps après l'orgasme et je me serais demandé pourquoi j'avais voulu obtenir cela.

Je guettais toutes les phrases qui me permettaient d'évaluer son degré d'attachement à l'autre femme. Je les rassemblais, raboutant « je ne suis pas très heureux » à « je ne lui ai jamais dit que je l'aimais », élaborant un texte dont le sens final était : c'est moi qu'il aime. Négligeant la part de stratégie que contenaient, symétriquement aux miens, ses propos, le créditant d'un désir de

vérité que la situation de « l'homme entre deux femmes » rend la plupart du temps irréalisable.

J'établissais une liste de griefs passés à son égard. Chaque reproche noté me procurait une intense et fugitive satisfaction. Quand il m'appelait quelques jours après, je renonçais à énumérer cette somme implacable de torts, soupçonnant qu'on ne peut reconnaître ceux-ci sans espérer de cette reconnaissance un profit quelconque. Or il n'avait plus rien à me demander, sinon peut-être que je lui fiche la paix.

Par une prodigieuse capacité du désir à utiliser comme argument tout ce qui le sert, je m'appropriais sans vergogne les clichés et idées reçues traînant dans les magazines. Ainsi je me persuadais que la fille de cette femme supporterait mal la présence de cet amant beaucoup plus jeune que sa mère, ou tomberait amoureuse de lui, la vie commune deviendrait intenable, etc.

En marchant ou en me livrant à un travail ménager répétitif, j'échafaudais des raisonnements destinés à lui démontrer qu'il s'était mis dans un piège, qu'il devait revenir à moi, etc. Dissertations intérieures où les arguments s'enchaînaient sans effort et sans fin, dans une fièvre rhétorique que tout autre sujet n'aurait pas suscitée. Les scènes érotiques que je déroulais interminablement au début de notre relation et auxquelles j'évitais maintenant de resonger puisqu'elles ne pourraient pas se réaliser, tous ces rêves de plaisir et de bonheur avaient laissé la place à un stérile et aride discours de la persuasion. Dont le caractère artificiel m'apparaissait lorsque, ayant réussi à le joindre sur son portable, il réduisait à néant ma construction logique d'un sobre et perspicace « je n'aime pas qu'on me mette la pression ».

Dans mes stratégies argumentatives, une phrase surgissait, qui me paraissait éblouissante de vérité, comme « tu acceptes la sujétion de cette femme comme jamais tu n'aurais accepté la mienne ». Cette vérité me paraissait d'autant plus irréfutable qu'elle était lestée par le désir de blesser, de l'obliger à s'insurger contre une dépendance que je lui faisais valoir. J'étais satisfaite du choix des mots, de la formulation concise, et j'aurais voulu préférer sur-le-champ ma phrase « qui tue », transporter ma réplique travaillée, parfaite, du théâtre de l'imaginaire à celui de la vie.

Faire absolument quelque chose et le faire tout de suite, sans pouvoir supporter le moindre délai, cette loi de l'urgence qui caractérise les états de folie et de souffrance, je l'éprouvais constamment. Croyance de rejeter au dehors la douleur intérieure par un coup de téléphone, une lettre, une phrase, la mettre définitivement, « au-dessus de soi ». Mais peut-être aussi, obscurément, le désir de ne pas réussir, de garder cette souffrance qui, alors, donnait son sens au monde. Puisque la véritable finalité de ces actes était de provoquer une réaction du destinataire et de maintenir ainsi un lien douloureux.

A l'automne, lors d'un colloque pluridisciplinaire où j'intervenais, j'ai remarqué dans le public, au second rang, à la première place près de l'allée centrale, une femme aux cheveux bruns et courts, plutôt petite semblait-il, la quarantaine élégante et stricte, en tailleur sombre, dont le regard revenait continuellement sur moi. Un sac de cuir qu'on attache dans le dos était déposé près de son siège. J'ai été sûre immédiatement que c'était elle. Durant les communications des autres intervenants, nos regards n'ont cessé de s'attirer et de se détourner dans le quart de seconde où ils se croisaient. Au moment du débat, elle a demandé la parole. Avec aisance, d'une voix pleine de maîtrise, elle a posé une question concernant mon intervention mais en s'adressant à mon voisin. Cette façon ostensible de m'ignorer a constitué une preuve éclatante : c'était elle qui, ayant lu mon nom sur l'annonce du colloque sans doute affichée dans les universités, était venue voir à quoi je ressemblais. J'ai demandé tout bas à mes deux voisins qui était cette femme. Ni l'un ni l'autre ne la connaissait. Elle n'est pas revenue l'après-midi. A partir de ce moment, j'ai vu l'autre femme dans la brune anonyme du colloque. J'en éprouvais du repos, même du plaisir. Puis j'ai commencé de penser que les indices étaient insuffisants. Plus que de ceux-ci – certes avérés, il y a des témoins – c'était d'avoir trouvé dans cette salle silencieuse de colloque universitaire un corps, une voix et une coupe de cheveux conformes à l'image que je portais en moi, d'avoir rencontré l'idéaltype forgé et entretenu dans la détestation depuis des mois, que je tenais ma conviction. Il y avait autant de chances que l'autre femme soit timide, blonde et frisée, s'habille de rouge en 44, mais je ne pouvais tout simplement pas le croire, celle-là n'avait jamais existé dans ma tête ni ma poitrine.

De plus en plus, à certains moments, il m'apparaissait fugitivement que je pourrais faire cesser cette occupation, rompre le maléfice, aussi simplement qu'on passe d'une pièce dans une autre ou qu'on sort dans la rue. Mais quelque chose manquait, dont je ne savais pas d'où cela viendrait, du hasard, du dehors, ou bien de moi-même.

Un après-midi, j'étais avec lui dans un café place Saint-Philippe-du-Roule. Il faisait un froid glacial et la salle était mal chauffée. De la place où je me trouvais, je voyais dans l'une des glaces ovales ornant le bas du comptoir le bas de mon pantalon relevé sur mes chaussettes trop courtes, dévoilant une bande de peau blanche. C'était tous les cafés de ma vie où j'avais été triste à cause d'un homme. Celui-ci était, à son habitude, évasif et prudent. On s'est quittés au métro. Il allait retrouver l'autre femme, dans un appartement que je ne connaissais jamais, continuer de vivre avec elle dans sa familiarité comme il avait vécu dans la mienne. En descendant les marches, je me répétais, c'est destroy.

La nuit suivante, je me suis réveillée, le cœur battant avec force. Je me suis levée et j'ai traversé le séjour jusqu'au téléphone. J'ai composé le numéro de

son portable et dit sur sa messagerie : « Je ne veux plus te voir. Mais c'est pas grave ! ». Comme dans les communications par satellite, j'entendais ma voix à distance, le ton faussement léger accompagné du petit rire qui signe la déraison. Retournée au lit, j'étais toujours sous l'emprise de la souffrance. Il était trop tard pour prendre un somnifère. J'ai cherché et récité les prières de mon enfance, attendant sans doute d'elles le même effet qu'alors : la grâce ou l'apaisement. Dans le même but, je me suis fait jouir. L'étendue de douleur avant le matin était infinie.

Comme un recours dernier, les phrases d'une lettre de rupture définitive me sont venues. Couchée sur le ventre, j'hallucinai sous moi des mots qui avaient la consistance des pierres, dont les lettres, cependant, dansaient et s'assemblaient et se séparaient, comme celles qui flottent dans le potage de pâtes appelé « alphabet ». J'avais peur de perdre ces mots qui allaient me sauver. Il fallait absolument les saisir. Dans l'exaltation et la certitude de ma libération, je les ai griffonnés sur la page de garde de *Jane Eyre*, le livre posé à mon chevet. Il était cinq heures. Dormir ou non n'avait plus d'importance. Quelque chose était enfin accompli. Le lendemain, je lui ai envoyé la lettre, brève, nette, dépourvue des habituelles stratégies et ne réclamant aucune réponse.

Très vite, j'ai appelé cette nuit-là *La nuit du Walpurgis classique*, titre d'un poème de Verlaine que j'ai lu il y a longtemps, dont j'ai tout oublié (donner un titre aux moments de sa vie, comme on le fait à l'école pour des passages littéraires, est peut-être un moyen de la maîtriser ?).

Je ne rencontre plus W. Nous nous téléphonons quelquefois, de façon purement phatique.

Je n'ai plus aucune envie de chercher le nom de l'autre femme ni quoi que ce soit sur elle (autant prévenir que je décline d'avance la sollicitude d'éventuels informateurs). J'ai cessé de la voir dans le corps de toutes celles que je croise. Dans Paris, je ne marche plus aux aguets. J'ai quelquefois le sentiment d'avoir perdu quelque chose, à peu près comme celui qui s'aperçoit qu'il n'a plus besoin de fumer ou de se droguer.

Ecrire a été une façon de sauver ce qui n'est plus déjà ma réalité, c'est à dire une sensation me saisissant de la tête aux pieds dans la rue, mais est devenu « l'occupation », un temps circonscrit et achevé.

J'ai fini de dégager les figures d'un imaginaire livré à la jalousie, dont j'ai été la proie et la spectatrice, de recenser les lieux communs qui proliféraient sans contrôle possible dans ma pensée, de décrire toute cette rhétorique intérieure, avide et douloureuse, destinée à obtenir coûte que coûte la vérité, et – car c'est de cela qu'il s'agit – le bonheur. Comblant ainsi par des mots l'image et le nom absents de celle qui, durant six mois, a continué de se maquiller, de vaquer à ses cours, de parler et de jouir, sans soupçonner qu'elle vivait aussi ailleurs, dans la tête et la peau d'une autre femme.